

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Jeudi 16 Avril 2015 - 26 Jounada al Thani 1436 - N° 931 - Troisième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

SITUATION LIBYENNE

«Le Dialogue politique préconisé par Alger, option unique pour une solution définitive»



p. 16

CRISE MALIENNE :

Réunion hier à Alger de l'équipe de la médiation internationale

p. 5



CONSTANTINE CAPITALE DE LA CULTURE ARABE 2015

Sellal présidera l'ouverture officielle au nom du Président Bouteflika



Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, effectuera aujourd'hui, une visite dans la wilaya de Constantine où il y présidera, au nom du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, l'ouverture officielle de la manifestation «Constantine, capitale de la culture arabe 2015», indique mercredi

un communiqué des services du Premier ministre. «La manifestation verra la participation du secrétaire général de la Ligue arabe, du directeur général de l'Alesco ainsi que de plusieurs ministres et personnalités arabes du monde de la culture», précise-t-on de même source. Au cours de cette

visite, M. Sellal procédera également à l'inauguration de diverses expositions thématiques prévues dans le cadre de la manifestation ainsi que de plusieurs importantes structures relevant des secteurs de la culture et du tourisme», précise le communiqué des services du Premier ministre.

p. 13

FORUM

LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SÛRETÉ NATIONALE, ET LE QUOTIDIEN DK NEWS, ONT RENDU, HIER, UN VIBRANT HOMMAGE AU DOCTEUR CHEIKH BOUAMRANE, PRÉSIDENT DU HAUT CONSEIL ISLAMIQUE

Grande émotion



p. 28

WILAYA D'ALGER
6 000 logements réceptionnés en avril

p. 10

SANTÉ

CES BACTÉRIES qui nous veulent du bien

Pages 14-15

YOUM EL ILM :
21 récitan tes du Coran honorées à Tizi Ouzou par l'association d'alphabétisation «Ikraa»

p. 4

FOOTBALL

CHAMPIONNAT DE LIGUE 2 «MOBILIS»
Des duels au sommet dans le haut et le bas du tableau

p. 26

SOCIÉTÉ

ALGER
15 ans de réclusion criminelle pour l'assassin

p. 11

Météo



Régions Nord : 21° à Alger

Temps passagèrement nuageux sur l'Ouest avec localement activité pluvio-orageuse en cours de journée. Sur les régions Centre et Est, temps généralement voilé avec tendance orageuse vers l'intérieur et les Hauts-Plateaux. Les vents seront faibles à modérés. La mer sera peu agitée à agitée.

Régions Sud : 26° à Tamanrasset

Temps partiellement nuageux du Sud-Ouest vers la Saoura, le Nord Sahara et les Oasis avec localement activité pluvio-orageuse en cours de journée. Ailleurs, temps ensoleillé. Les vents seront modérés avec soulèvements de sable locaux.

CE MATIN À L'APN

Séance plénière consacrée aux questions orales

L'Assemblée populaire nationale poursuivra, ce matin, ses travaux par une séance plénière consacrée aux questions orales adressées aux membres du gouvernement, a indiqué hier un communiqué de l'APN. Huit (8) questions sont programmées pour cette séance, dont deux (2) questions au ministre de la Justice, garde des Sceaux, deux (2) au ministre de l'Energie, deux (2) au ministre des Travaux publics et deux (2) à la ministre de l'Environnement.

Bouchouareb les 19 et 20 avril à Biskra et Constantine

Le ministre de l'Industrie et des Mines, M. Abdessalem Bouchouareb, effectuera les 19 et 20 avril 2015, une visite de travail et d'inspection dans les wilayas de Biskra et de Constantine.



JUSQU'AU 18 AVRIL La DGSN aux journées portes ouvertes sur l'orientation scolaire



La Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN) prend part depuis mardi dernier et jusqu'au 18 avril, aux journées portes ouvertes sur l'orientation scolaire organisées par le ministère de l'Education au niveau de l'Office de Riadh El Feth Alger.

JOURNÉE DU SAVOIR Les établissements pénitenciers du pays célèbrent l'évènement



À l'occasion de la Journée du savoir qui coïncide avec le 16 avril de chaque année, l'Etablissement de rééducation et de réadaptation d'El Harrach, organise ce matin à partir de 10h30 une cérémonie pour célébrer l'événement. Il est à signaler que cette manifestation culturelle aura lieu au niveau de tous les établissements pénitenciers du territoire national.

LE 18 AVRIL AU FORUM DE LA RADIO Célébration de l'Année internationale de la lumière

Dans le cadre de la célébration de l'Année internationale de la lumière, la radio algérienne en collaboration avec le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (Craag), organisent samedi 18 avril à 15h, au centre culturel Aïssa-Messaoudi 21, boulevard des Martyrs, Alger, la 2^e conférence pour l'Année internationale de la lumière. A cette occasion le Dr Nabila Aghanim, directrice de recherche au CNRS, présentera une conférence sur «La recherche en astronomie et en cosmologie à l'échelle internationale avec quelques-unes des perspectives ouvertes par les nouvelles découvertes».

CNCPPDH

Rencontre sur : «Le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination»

Le président de la Commission nationale consultative de promotion et de protection des droits de l'Homme (Cncppdh), M. Farouk Ksentini, présidera ce matin à partir de 10h30 au siège de la commission sis au Palais du Peuple, Alger, une rencontre avec le groupe parlementaire de fraternité et d'amitié avec le peuple sahraoui, sur le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et les violations des droits de



l'homme commises dans les territoires occupés du Sahara Occidental.



CE MATIN À L'USTHB Mobilis célèbre la Journée du savoir



Mobilis célèbre la Journée nationale du savoir (Yaoum El-Ilm), à travers la signature de deux conventions avec l'Université des Sciences et de la Technologie Houari Boumediène (USTHB) de Bab Ezzouar et l'Ecole nationale supérieure de management (ENSM), située au pôle universitaire de Koléa. Les cérémonies de signatures des conventions avec les deux organismes se tiendront, ce matin à 09h30 au sein de l'USTHB, et à 14h30 à l'institut de management de Koléa pour l'ENSM. Les deux conventions auront pour but une coopération étroite entre le monde universitaire académique et le monde de l'entreprise, via le développement des programmes de recherche, de séminaires et de conférences accès sur l'activité des nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC). À travers cet accompagnement, Mobilis entreprise citoyenne est fière d'accompagner l'université algérienne par la consolidation et le renforcement des liens entre l'université et l'entreprise, en contribuant à renforcer l'utilisation des technologies de l'information et de la communication au sein de l'université ainsi qu'à travers tout le territoire national.

AFFAIRE RELIGIEUSES

Inauguration demain de la grande mosquée d'Oran

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, M. Mohamed Aïssa, présidera demain vendredi 17 avril 2015, la cérémonie inaugurale de la grande mosquée d'Oran Ibn-Badis.



LE 19 AVRIL À L'UNIVERSITÉ D'ORAN Conférence-formation au profit de la presse



Le ministère de la Communication organise dimanche 19 avril à partir de 9h au département des sciences de l'information et de la communication de l'université d'Oran, une conférence-formation au profit de la presse.

CE MATIN À TIZI-OUZOU 8^e journée de pédiatrie



Le Centre hospitalo-universitaire de Tizi-Ouzou, organise ce matin à partir de 9h à l'auditorium du CHU, la 8^e journée de pédiatrie qui aura pour thème «Pour une bonne prise en charge du nouveau-né».

ANR Sahli le 19 avril à Sétif



Le secrétaire général de l'Alliance nationale républicaine, le Dr Belkacem Sahli, animera un meeting populaire samedi 18 avril à partir de 09h30 à la salle omnisports de Beni Mouhli, wilaya de Sétif.

FRONT EL MOUSTAKBAL Meeting aujourd'hui à Saïda



Le président du Front El Moustakbal, M. Abdelaziz Belaïd, animera un meeting populaire, cet après-midi à partir de 14h au centre des loisirs scientifiques de Saïda.

SAMEDI 18 AVRIL À 14H Rabah Filali invité du Forum d'El Wassat

Le Forum culturel du quotidien *El Wassat*, recevra samedi 18 avril à partir de 14h au siège du journal sis 92, rue Sylvain Fourastier, El Mouradia, Alger, le journaliste et écrivain Rabah Filali, pour parler de son nouveau roman.

Horaires des prières

Jeudi 26 jounada al-thani 1436

	Max	Min
Alger	21	14°
Oran	19°	15°
Annaba	26°	16°
Béjaïa	23°	17°
Tamanrasset	26°	14°



Le rôle du Président Bouteflika et l'Algérie pour la paix en Afrique salué

Le rôle de l'Algérie dans la gestion et la résolution des conflits en Afrique a été une nouvelle fois affirmé et soutenu par l'Union africaine.

Boualem Branki

Que ce soit pour le Mali, la Libye ou les autres dossiers de crise en Afrique, l'Algérie a toujours axé sa diplomatie vers la recherche de solutions consensuelles, passant par le dialogue et la réconciliation comme moyen de parvenir à résoudre ces crises politiques, souvent armées. C'est ce qu'a réaffirmé hier le chef de la diplomatie algérienne, Ramtane Lamamra, qui a rappelé que l'Algérie s'est engagée «profondément» dans l'action africaine commune et «ne ménagera aucun effort» pour que l'Afrique puisse transformer ses idéaux en une réalité «palpable». Il dira à ce propos que «nous sommes profondément engagés dans l'action africaine commune et nous ne ménagerons aucun effort en tant qu'Algérie pour que l'Afrique qui œuvre pour sa dignité et pour la liberté de tous ses enfants, puisse transformer ses idéaux en une réalité palpable». Et, pour signifier cet idéal de paix et de prospérité préconisé par l'Algérie, il insistera sur le fait que



«chaque fois que nous faisons avancer la cause de la paix, nous privons les terroristes d'un périmètre d'action et quand nous développons cette efficacité entre nous, nous servons la paix et la stabilité en Afrique et dans le monde». Il a toutefois averti que cet objectif de recherche de paix, de prospérité et de stabilité en Afrique doit être conditionné par la flexibilité, le dynamisme et la promptitude dans la coopération entre les pays africains, avant de rappeler à tous que les problèmes africains doivent avoir des solutions africaines, sans ingérences étrangères. Cette élan de l'Algérie vers la paix et la sécurité en Afrique, ses efforts pour y parvenir dans le cadre de ses médiations, a été en fait salué par l'Union africaine, qui a relevé la contribution «inestimable» et «les sacrifices consentis» par l'Algérie et son Président, Abdelaziz Bouteflika, dans la recherche de la paix et de la réconciliation au Mali. «C'est le lieu pour moi de saluer, au nom de l'UA, la contribution inestimable et les sacrifices consentis par l'Algérie et son Président, Abdelaziz Bouteflika, dans la recherche de la paix et de la réconciliation au Mali», a déclaré le commissaire à la paix et à la sécurité de l'UA, Smaïl Chergui, à l'ouverture des travaux de la 7^e réunion des chefs de services de renseignements et de sécurité de la région sahéli-saharienne. La médiation algérienne, soutenue par les pays de la région, a permis, après huit mois de négociations à Alger, d'aboutir à la conclusion de l'accord pour la paix et la réconciliation au Mali, dont la mise en œuvre «contribuera durablement à nos efforts de lutte contre le terrorisme et la criminalité transnationale organisée». Cette position de l'UA intervient au lendemain de déclarations de parties libyennes, qui avaient discuté des moyens de parvenir à la paix et la réconciliation nationale, qui avait salué le rôle de l'Algérie dans le rapprochement des points de vue entre factions libyennes.

La promotion de la sécurité collective dans l'espace sahéli-saharien, un "défi commun"

La promotion de la sécurité collective dans l'espace sahéli-saharien est un «défi commun» qu'il est «impératif de relever, en vue de «mieux» combattre le terrorisme, l'extrémisme et la criminalité transnationale sous toutes ses formes», a indiqué mercredi à Alger le commissaire à la paix et à la sécurité de l'Union africaine (UA), Smaïl Chergui.

«La promotion de la sécurité collective dans l'espace sahéli-saharien, conformément aux dispositions pertinentes de l'architecture africaine de paix et de sécurité, est un défi commun que nous avons l'impératif de relever, en vue de mieux combattre le terrorisme, l'extrémisme violent et la criminalité transnationale sous toutes ses formes», a déclaré M. Chergui à l'ouverture des travaux de la 7^e réunion des chefs de services de renseignements et de sécurité de la région sahéli-saharienne.

«Faut-il encore le répéter, il n'y pas d'alternative à la coopération et à l'effort collectif face à la menace terroriste et criminelle», a-t-il insisté, soulignant que l'UA «continuera d'assumer pleinement le rôle qui est le sien dans cette entreprise».

Il s'agit d'oeuvrer à mettre les populations de la région sahéli-saharienne à l'abri de la peur pour qu'elles puissent concentrer toute leur énergie et leur génie à l'amélioration de leurs conditions d'existence», a-t-il expliqué. Evoquant la situation dans la région, M. Chergui s'est félicité de l'évolution des pourparlers inclusifs inter-maliens qui ont abouti au paraphe, le 1^{er} mars 2015, par le gouvernement malien et les mouvements de la plate-forme d'Alger, de l'accord pour la paix et la réconciliation au Mali, au terme de la cinquième phase des négociations ouvertes depuis juillet 2014.

Il a ajouté qu'il convenait «maintenant» de poursuivre les efforts en vue d'amener la Coordination des mouvements de l'Azawad à se joindre

à l'accord qui, pour l'UA, est un compromis équilibré prenant en compte les préoccupations dans uns et des autres, dans le cadre des principes définis dans la feuille de route du 24 juillet 2014, et présente également des garanties novatrices quant à sa mise en oeuvre».

S'agissant de la situation sécuritaire, qui reste encore une «source de préoccupation» avec la recrudescence des attaques terroristes contre les populations civiles et les forces internationales», tous les efforts «doivent être conjugués pour renforcer la Minusma, conformément à la résolution 2164 de 2014 et aux recommandations de la réunion ministérielle de Niamey du 5 novembre 2014».

Sur le front de la lutte contre le groupe terroriste Boko Haram, il a indiqué que des «progrès notables» ont été enregistrés, grâce aux efforts conjoints des autres pays de la région (Cameroun, Niger, Tchad, Bénin) en appui à l'action du Nigeria, dans le cadre de la Commission du Bassin du Lac Tchad.

Il a relevé, dans ce cadre, que l'élection présidentielle, tenue le 28 mars 2015, a été une «source de grande fierté pour notre continent tout entier», soulignant que cette élection «a permis au peuple du Nigeria de montrer la maturité de son système démocratique, en mesure de produire une alternance politique à l'issue d'élections libres et transparentes».

M. Chergui a indiqué, par ailleurs, que la situation politique et sécuritaire en Libye restait encore «une source de graves préoccupations» pour les pays de la région, précisant que l'UA, en étroite coopération avec les pays voisins de la Libye et en coordination avec la communauté internationale, en particulier les Nations unies, poursuivait ses efforts en vue d'un règlement pacifique négocié au conflit libyen, « sachant qu'il ne peut y avoir de solution militaire à cette crise», a-t-

il précisé. Au sujet de la situation du Burkina Faso, M. Chergui a indiqué que la transition «poursuivait son cours», soulignant que «malgré certains défis inhérents à un tel processus, nous pouvons compter sur le sens des responsabilités et la retenue des acteurs politiques pour la mener à son terme avec la tenue d'élections présidentielles et législatives en octobre 2015».

Des défis encore à relever...

M. Chergui a indiqué que des défis «restent encore à relever dans le cadre de nos efforts collectifs pour améliorer la situation sécuritaire dans la région sahéli-saharienne».

Il a indiqué que la tenue du premier sommet des pays participants aux processus de Nouakchott, le 18 décembre 2014, a été l'occasion pour les chefs d'Etat et de gouvernement de la région d'«évaluer le chemin parcouru depuis le lancement du processus et de donner de nouvelles orientations quant à la voie à suivre pour le renforcement de la coopération sécuritaire».

M. Chergui a salué, par ailleurs, l'Algérie qui, en accueillant cette réunion, «a réaffirmé, encore une fois, son engagement constant pour la promotion de la paix et de la sécurité sur notre continent, s'agissant en particulier des menaces que sont le terrorisme et la criminalité transnationale organisée», soulignant que l'UA est «reconnaissante envers l'Algérie pour son rôle central dans les efforts de lutte contre ces fléaux».

Cette réunion, qui se tient dans le cadre du processus de Nouakchott, a vu la participation de l'Algérie, des représentants du Niger, du Nigeria, du Tchad, du Sénégal, de Côte d'Ivoire, de Guinée, de Libye, du Mali, du Burkina Faso et de la Mauritanie, ainsi que des organisations régionales et internationales.

CONFÉRENCE DE PRESSE DU BP DU PARTI DU FLN «10^e congrès du Renouveau et de la Jeunesse»



A 15h36, Amar Saâdani prend place à la tribune devant une forêt de micros et une assistance nombreuse de journalistes de tous les médias. Amar Saâdani a commencé son intervention en rappelant que «un an après la réélection de Abdelaziz Bouteflika, de nombreux acquis ont été enregistrés dans le pays». M. Bouteflika étant le Président du parti du FLN, le secrétaire général du parti du FLN annonce que la réunion du BP a été consacrée à la tenue du 10^e Congrès du parti du FLN sera celui de la base, des militants, des membres du comité central, des parlementaires, des mouhafadhs et des élus. «Préparatifs? Les conditions matérielles sont réunies. Les instructions pour la conduite des débats vont être aux mains des responsables locaux dans les prochains jours; des commissions de wilaya seront mises en place qui mèneront. Les documents du congrès seront ceux qui auront l'adhésion de la base». «La date du 10^e congrès sera fixée dès l'achèvement des discussions à la base. Les membres du comité central sont bien sûr participants de plein droit, en tant que direction du parti entre deux congrès. Le parti du FLN n'est pas né d'hier, il a une histoire et des règles de fonctionnement. Toujours est-il que la «prochain» tenue du congrès du parti du FLN signifie que l'adoption de la Constitution si l'on se souvient que Saâdani les liait. D'autre part, l'annonce du congrès du «Renouveau et de la juvénilisation» survient après la réorganisation des mouhafadhs du parti du FLN et la création de plus d'une dizaine d'autres avec de nouveaux responsables et des territoires. Amar Saâdani a eu pour conclure, cette expression: «Le congrès répondra aux attentes de la jeunesse», c'est-à-dire bien au-delà des adhérents du parti du FLN.

O. Larbi

Hanoune appelle à «libérer» le projet de révision constitutionnelle et à le soumettre à référendum

La Secrétaire générale du Parti des travailleurs (PT), Louisa Hanoune a appelé, mercredi à Alger, à «libérer» le projet de révision de la Constitution et à le soumettre à référendum, rejettant l'idée de le soumettre au Parlement.

«Il est temps, un an après la Présidentielle, de libérer le projet de révision de la Constitution et de le soumettre au peuple qui a prouvé sa capacité de faire face à tous les dangers et affirme sa maturité et sa disponibilité à assumer ses responsabilités», a déclaré M^e Hanoune dans une allocution à l'ouverture de la session ordinaire du bureau politique du PT. La SG du PT rejette que ce projet soit soumis aux deux chambres du Parlement, ce dernier ayant «perdu de sa crédibilité du fait de la fraude». Le Président de la République peut «saisir l'occasion de la révision de la Constitution pour passer à la II^e République et démocratiser l'actuel régime», a-t-elle dit, estimant qu'une seule chambre du Parlement suffisait pour représenter le peuple, à savoir l'APN.

«La réforme profonde ne saurait se faire sans indépendance de la justice, sans officialisation de la langue amazighe et sans séparation des pouvoirs», a-t-elle soutenu, qualifiant de «véritable mascarade» la limitation des mandats. «La réforme politique profonde et le découpage administratif n'auront aucun sens en l'absence de législatives anticipées et d'un véritable renouvellement ministériel», estime M^e Hanoune. Elle a, par ailleurs, exprimé son soutien au Conseil national des enseignants du supérieur (Cnes) qui a décidé d'entamer une grève de trois jours depuis mardi, qualifiant ses revendications de «légitimes». M^e Hanoune a, enfin, appelé les autorités publiques à contrôler et à bien gérer les fonds consacrés à la manifestation «Constantine, capitale de la culture arabe».

APS

TIZI OUZOU

Youm el IIm : 21 récitan tes du coran honorées à Tizi-Ouzou par l'association d'alphabétisation Ikraa

Vingt-et-une (21) diplômées des classes d'alphabétisation ayant appris des parties de sourates du Coran ont été honorées hier à Tizi-Ouzou par l'antenne de l'association d'alphabétisation Ikraa à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de Youm el IIm (Journée du Savoir).

Abritée par la Maison de la culture du chef lieu de wilaya, la cérémonie, célébrée dans une ambiance festive, a été marquée par la présence des autorités locales, d'élus, de cadres du secteur local des affaires religieuses et d'enseignantes des classes d'alphabétisation.

L'opportunité a aussi donné lieu à l'organisation, par l'association Ikraa, de deux concours pour les récitan tes du Coran, dont l'encadrement a été assuré par un jury réunissant l'Imam de la mosquée Ettawba de la vieille ville de Tizi-Ouzou.

Des magistrats soulignent l'importance de la formation des journalistes dans le domaine judiciaire

Des magistrats près le parquet de Tizi-Ouzou, ont insisté, hier, sur l'importance de la formation des journalistes dans le domaine judiciaire pour une couverture plus objective des procès.

Intervenant lors d'une journée d'étude sur la presse et la communication organisée par la cour de justice de Tizi-Ouzou, le président de cette institution, le procureur général, le président de la section pénale et le juge d'instruction, ont relevé l'absence d'une presse spécialisée dans le domaine de la justice, ce qui est à l'origine de certaines erreurs commises par des journalistes, notamment lors de traitement de procès.

Les erreurs les plus courantes, dans la presse, sont notamment liées à la non maîtrise de la terminologie judiciaire, ont souligné ces communicants qui ont cité quelques exemples concrets tel que la confusion entre "réquisitoire" et "condamnation". Ces journées d'études organisées par la justice répondent justement à ce souci de formation, en donnant l'occasions aux journalistes de demander des éclaircissement et poser des questions aux professionnels du secteur.

La maîtrise, par les professionnels de la presse, des lois des républiques concernant le droit à l'information et le respect des droits fondamentaux de la personne, qui cadrent l'exercice de la profession du journaliste

et des Mourchidates. Ces dernières ont rappelé, à l'assistance, certaines maximes célèbres du grand erudit algérien, le défunt Abdelhamid Ibn Badis, qui a toujours plaidé pour l'ins truction de la femme, dans sa lutte effrénée contre l'ignorance et le charlatanisme, et pour le renforcement de l'identité religieuse et linguistique du peuple algérien. Outre des psalmodies, le public présent à cette cérémonie festive a eu droit à des déclamations poétiques et représentations théâtrales en langue arabe et amazighe.

D'autre part, une semaine de réflexion et de méditation sur le sens des mots dans le saint Coran est organisé, depuis deux jours, par la direction des affaires religieuses et des waiks de la wilaya, en coordination avec le comité de la mosquée Lalla Doumaya de Tizi-Ouzou.

Au sujet des importations qui ont atteint les 60 milliards de dollars en 2014, M. Benyoune a exprimé sa détermination à assainir le commerce extérieur international en évoquant "un certain nombre de pratiques qui continuent jusqu'à présent et qui ne

sont pas acceptables".

AMARA BENOYOUNES L'A ANNONCÉ

Le crédit à la consommation autorisé avant juin prochain

Le crédit à la consommation, décidé par la dernière tripartite et entériné par la loi de finances 2015, devait être validé hier au niveau du gouvernement qui va endosser le décret exécutif y afférent, a déclaré, hier, le ministre du Commerce, Amara Benyoune.

Ce type de crédit concerne tout produit fabriqué ou monté en Algérie alors que les produits importés en seront exclus, a-t-il précisé sur les ondes de la Radio nationale.

Le texte prévoit que le remboursement ne doit pas dépasser 30% des revenus du demandeur, soit un montant dont la négociation sera ouverte entre l'acheteur et sa banque, a-t-il souligné.

Abordant la régulation du marché, le ministre a indiqué que cette exigence nécessitait la réalisation de marchés de grande distribution.

Relevant le déficit existant en terme de marchés de gros, il a noté qu'une dizaine de marchés de ce type est en cours de réalisation à travers le territoire national et qui seront achevés dans les 18 à 24 mois à venir, permettant d'alléger la pression sur la demande des fruits et légumes.

Au sujet des importations qui ont atteint les 60 milliards de dollars en 2014, M. Benyoune a exprimé sa détermination à assainir le commerce extérieur international en évoquant "un certain nombre de pratiques qui continuent jusqu'à présent et qui ne



pour la relance de l'économie nationale.

Après une conférence sur l'informel, organisée en janvier dernier par son département ministériel, une seconde est prévue dans les semaines à venir et qui devra être couronnée par des recommandations visant à attirer l'informel vers la sphère formelle, poursuit-il, en ajoutant que cette mesure devra aussi s'appliquer au marché informel de la devise.

HABITAT

Accord entre les ministères de l'Habitat et des Finances sur le certificat négatif

Le ministère de l'Habitat, de l'urbanisme et de la ville a annoncé mercredi avoir convenu avec le ministère des Finances de procéder en interne à la vérification de la possession ou non de biens immobiliers par les souscripteurs aux programmes publics de logements, une procédure qui tend à dispenser les citoyens du retrait du certificat négatif auprès des services de la conservation foncière.

Le ministère de l'Habitat enregistrera les données relatives aux listes des souscripteurs aux programmes LPP et AADL de 2001, 2002 et 2013 sur des CD qui seront



transmis aux services compétents du ministère des Finances (conservation foncière et domaines de l'Etat) pour recueillir les informations nécessaires sur les sous-

cripteurs et s'assurer que ces derniers ne possèdent pas un logement ou un lot de terrain à bâtir, précise un communiqué du ministère de l'Habitat. Cet accord entre les ministères de l'Habitat et des Finances vise à faciliter les procédures administratives aux souscripteurs concernant le retrait du certificat négatif, exigé dans le dossier de demande de logement, précise la même source.

Ainsi, les souscripteurs n'auront pas à se rendre aux services de la conservation foncière, conclut le document.

JUSTICE

L'affaire de l'attaque contre le complexe de Tinguentourine toujours en cours d'instruction

L'affaire de l'attaque terroriste contre le complexe gazier de Tinguentourine (Illizi) avec prise d'otages perpétrée le 16 janvier 2013 "est toujours en instruction", a indiqué mercredi à Alger le doyen des juges d'instruction auprès du Pôle judiciaire spécialisé de Sidi M'hamed, M. Rachid Alane.

C'est un dossier qui se trouve toujours en instruction, et un nombre d'accusés font l'objet de recherches", a précisé M. Alane en marge d'une journée d'étude à la Cour d'Alger portant sur la communication dans les



grandes affaires judiciaires et les procès.

Répondant à une question de l'APS sur le nombre des accusés poursuivis dans cette affa-

ffaire, il a dit qu'"ils étaient nombreux" sans préciser pour autant leur nombre exact.

Un groupe de 32 terroristes de huit nationalités

(algérienne, tunisienne, égyptienne, malienne, nigérienne, canadienne et mauritanienne) avait attaqué la base Tinguentourine, faisant 37 morts parmi les travailleurs du site. Le site gazier de Tinguentourine employait 790 personnes dont 134 de 26 nationalités.

L'intervention des forces de l'Armée nationale populaire (ANP) avait éliminé 29 terroristes du groupe qui a mené l'attaque contre ce complexe gazier et capturer trois (3) autres, selon un bilan officiel.

APS

RÉUNION DES PARTIS ET ACTEURS POLITIQUES LIBYENS À ALGER:

Déclaration de la Minusmil

La Mission d'appui des Nations unies en Libye (Unismil) a rendu publique, mardi soir au terme du 2^e round du dialogue qui a réuni les chefs de partis et acteurs politiques libyens, une déclaration dont une copie est parvenue à APS. Voici le texte intégral de la déclaration.



Les partis et acteurs politiques libyens ont souligné mardi soir à Alger au terme de leur 2^e réunion tenue sous la conduite de la Minusmil, ont exprimé leur engagement en faveur du dialogue politique comme option unique pour la sortie de la crise dans leur pays exprimant leur soutien aux efforts consentis dans ce sens.

L'ouverture de cette rencontre à laquelle a pris part le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel, le chef de la Mission d'appui des Nations unies en Libye (UNISMIL), Bernardino Léon a informé les participants des derniers développements du processus du dialogue politique inter-libyen. M. Léon s'est félicité à cette occasion de l'élargissement de la participation aux réunions d'Algérie, a-t-il estimé, permettant d'enrichir davantage le débat en cours.

Il a également salué le courage, la détermination et l'esprit positif de tous les participants pour travailler ensemble en vue de parvenir à une solution globale face aux défis auxquels la Libye est confrontée. Soulignant leur engagement aux principes adoptés dans la déclaration finale du premier round de ce dialogue, tenu le 11 mars dernier à Alger, les participants ont déploré la persistance des hostilités et de la violence dans plusieurs régions de Libye.

Ils ont réitéré leur appel à toutes les parties à mettre fin immédiatement aux hostilités et à créer un climat favorable qui conforte le dialogue soulignant que le dialogue reste le seul moyen de parvenir à une solution globale de la crise en Libye.

Ils se sont dits à nouveau, préoccupés par la recrudescence des actes terroristes qui constituent une menace à la sécurité nationale

et à la paix sociale mettant en avant la nécessité de conjurer les efforts pour combattre le fléau terroriste incarné par Ansar Echaria, Daech et Al-Qaïda sous toutes ses formes et aspects et quels qu'en soient les motivations.

Les participants ont insisté sur l'impératif d'adopter les mesures nécessaires pour lutter contre les menaces terroristes en Libye conformément à la législation libyenne et au Droit international. Ils ont condamné les attaques répétées contre les missions diplomatiques et les infrastructures en Libye.

Les participants ont mis l'accent sur la nécessité de consolider tous les autres processus qui expriment les larges et diverses opinions et orientations du peuple libyen pour appuyer le processus politique fondamental visant une solution globale de la crise en Libye sur les plans politique et sécuritaire.

Tout en exprimant leur soutien au cadre général défini dans le «projet d'accord de transition politique en Libye», les participants ont soumis des idées constructives et positives pour consolider le projet d'accord. Ils ont souligné l'importance de parvenir à un accord global sur tous les aspects de la crise en Libye.

Les participants ont souligné l'impératif d'accélérer l'accord pour la formation d'un gouvernement d'union nationale à travers un plan d'action consensuel et des dispositifs de sécurité provisoires dont le cessez-le-feu, le retrait des groupes armés des villes, agglomérations et structures vitales, des dispositifs de contrôle du désarmement par le biais de mécanismes de contrôle, la dissolution de tous les groupes armés conformément à un plan national de désarmement et leur insertion dans les

institutions civiles et sécuritaires.

Dans ce cadre, les participants ont mis en avant la responsabilité fondamentale de l'Etat dans la mise en œuvre des dispositifs de sécurité prévus par le projet d'accord politique et la nécessité de trouver des garanties claires à sa mise en oeuvre.

Réitérant l'importance du principe de participation, les parties libyennes réunies ont mis en avant la nécessité de dégager les moyens d'intégrer, à part égale, tous les secteurs et composantes de la population libyenne aux efforts de reconstruction de la Libye.

Les participants ont également souligné la nécessité de renforcer les politiques visant à faire respecter la différence et bannir toute forme d'exclusion ou de marginalisation. Ils ont lancé un appel à toutes les parties à l'effet de conjurer leurs efforts en vue d'une action rapide pour mettre fin aux souffrances de larges pans de la population libyenne, notamment les déplacés et les réfugiés, et à entreprendre les démarches nécessaires pour apporter les solutions aux problèmes qui entrent les services de base et les aides humanitaires. Les participants ont condamné toute violation au droit international humanitaire soulignant la nécessité d'un règlement urgent de la question des personnes séquestrées et détenues illégalement.

Les participants au 2^e round du dialogue libyen ont mis en avant le rôle des médias pour trouver un climat à même de conforter le dialogue appelant les médias libyens à s'abstenir de publier des rapports incitant à la violence et à jouer un rôle positif qui consolide l'unité du peuple libyen et à faire prévaloir les valeurs d'entente et de respect des droits humains et de l'Etat de droit. Ils ont souligné le rôle important des organisations internationales et régionales outre celui des pays du voisinage et à leur apporter les garanties nécessaires pour assumer ce rôle. Ils ont enfin exprimé leur reconnaissance à l'Algérie pour avoir abrité cette réunion de deux jours saluant ses efforts de soutien au processus de dialogue politique engagé sous les auspices de la Minusmil ainsi que son soutien aux efforts visant le rétablissement de la paix en Libye. Les participants ont souhaité tenir un nouveau round prochainement à Alger pour parachever leurs délibérations.

Les participants ont souligné l'impératif d'accélérer l'accord pour la formation d'un gouvernement d'union nationale à travers un plan d'action consensuel et des dispositifs de sécurité provisoires dont le cessez-le-feu, le retrait des groupes armés des villes, agglomérations et structures vitales, des dispositifs de contrôle du désarmement par le biais de mécanismes de contrôle, la dissolution de tous les groupes armés conformément à un plan national de désarmement et leur insertion dans les

L'étape franchie à Alger est «assurément prometteuse»

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra a indiqué hier à Alger que l'étape franchie mardi à la seconde réunion du dialogue engagé entre des dirigeants de partis et des militants politiques libyens était «assurément prometteuse».

«Nous nous réjouissons qu'il y ait un processus de dialogue inclusif qui se développe. L'étape qui a été franchie hier (mardi) est assurément prometteuse», a précisé M. Lamamra à l'ouverture des travaux de la 7^e réunion des chefs de services de renseignements et de sécurité de la région sahélienne. Le chef de la diplomatie algérienne a salué à cette occasion toutes les forces et personnalités libyennes qui étaient venues «dans leur 2^e patrie» pour pouvoir «calmement» et «sereinement» discuter ensemble des «exigences d'une réconciliation nationale, de l'édition d'institutions démocratiques en vue de permettre à la Libye de rompre définitivement avec un passé douloureux».

La deuxième réunion du dialogue pour le règlement de la crise politico-sécuritaire en Libye s'est achevée mardi à Alger par la réalisation «d'avancées im-

portantes», rendues possible grâce à la coopération «intense» et «précieuse» de l'Algérie, qui ne cesse de prospecter toutes les voies pour sortir la Libye du chaos, à travers une solution choisie par les Libyens eux-mêmes.

Les participants à ce dialogue, lancé sous l'égide de la Mission d'appui des Nations unies en Libye (Unismil), ont unanimement mis en exergue l'impératif d'une solution politique et pacifique «qui permettra à la Libye de recouvrer la paix et la stabilité».

Les parties libyennes, réunies les 10 et 11 mars dernier à Alger, lors d'un 1^{er} round des négociations, avaient rejeté toute forme d'ingérence étrangère et pris l'engagement de trouver une solution politique à la crise pour préserver la souveraineté de la Libye, son unité nationale et son intégrité territoriale.

Les participants libyens s'étaient opposés à toute forme de terrorisme en Libye et avaient condamné les groupes terroristes appelés «Daesh», «Ansar el Charia» et «El Qaïda», soulignant l'importance de conjurer les efforts pour lutter contre ce fléau.

CRISE MALIENNE:

Réunion hier à Alger de l'équipe de la médiation internationale



L'équipe de la médiation internationale dans le dialogue intermalien inclusif, dont l'Algérie est chef de file, s'est réunie hier à Alger, pour «évaluer la situation», a annoncé le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra.

«Aujourd'hui (mercredi) encore, l'équipe de la médiation se réunira à Alger pour évaluer la situation et décider du chemin qui reste à parcourir», a déclaré M. Lamamra, à l'ouverture des travaux de la 7^e réunion des chefs de services de renseignements et de sécurité de la région sahélienne-saharienne.

Les parties malianes au dialogue pour le règlement de la crise dans la région nord du Mali avaient paraphé le 1^{er} mars dernier à Alger un accord de paix et de réconciliation sous la supervision de la médiation internationale.

Le document avait été paraphé par le représentant du gouvernement malien, les mouvements politico-militaires du nord du Mali engagés dans la plateforme d'Algérie (de Mouvement arabe de l'Azawad (MAA, dissident), la Coordination pour le peuple de l'Azawad (CPA) et la Coordination des Mouvements et Fronts patriotiques de résistance (CM-FPR) et par l'équipe de la médiation conduite par l'Algérie.

Cependant, la CMA regroupant le Mouvement national de libération de l'Azawad (MNLA), le Haut conseil pour l'unité de l'Azawad (HCUA) et le Mouvement arabe de l'Azawad (MAA) avait demandé «une pause» pour consulter leur base militante avant de parapher le document.

L'équipe de médiation, dont l'Algérie est le chef de file, comprend la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao), l'Union africaine (UA), les Nations unies (Minusma), l'Union européenne (UE) et l'Organisation de la Coopération islamique (OCI), le Burkina Faso, la Mauritanie, le Niger et le Tchad.

Le document avait été paraphé par le représentant du gouvernement malien, les mouvements politico-militaires du nord du Mali engagés dans la plateforme d'Algérie (de Mouvement arabe de l'Azawad (MAA, dissident), la Coordination pour le peuple de l'Azawad (CPA) et la Coordination des Mouvements et Fronts patriotiques de résistance (CM-FPR) et par l'équipe de la médiation conduite par l'Algérie.

Le document avait été paraphé par le représentant du gouvernement malien, les mouvements politico-militaires du nord du Mali engagés dans la plateforme d'Algérie (de Mouvement arabe de l'Azawad (MAA, dissident), la Coordination pour le peuple de l'Azawad (CPA) et la Coordination des Mouvements et Fronts patriotiques de résistance (CM-FPR) et par l'équipe de la médiation conduite par l'Algérie.

Le document avait été paraphé par le représentant du gouvernement malien, les mouvements politico-militaires du nord du Mali engagés dans la plateforme d'Algérie (de Mouvement arabe de l'Azawad (MAA, dissident), la Coordination pour le peuple de l'Azawad (CPA) et la Coordination des Mouvements et Fronts patriotiques de résistance (CM-FPR) et par l'équipe de la médiation conduite par l'Algérie.

Le document avait été paraphé par le représentant du gouvernement malien, les mouvements politico-militaires du nord du Mali engagés dans la plateforme d'Algérie (de Mouvement arabe de l'Azawad (MAA, dissident), la Coordination pour le peuple de l'Azawad (CPA) et la Coordination des Mouvements et Fronts patriotiques de résistance (CM-FPR) et par l'équipe de la médiation conduite par l'Algérie.

Le document avait été paraphé par le représentant du gouvernement malien, les mouvements politico-militaires du nord du Mali engagés dans la plateforme d'Algérie (de Mouvement arabe de l'Azawad (MAA, dissident), la Coordination pour le peuple de l'Azawad (CPA) et la Coordination des Mouvements et Fronts patriotiques de résistance (CM-FPR) et par l'équipe de la médiation conduite par l'Algérie.

Le document avait été paraphé par le représentant du gouvernement malien, les mouvements politico-militaires du nord du Mali engagés dans la plateforme d'Algérie (de Mouvement arabe de l'Azawad (MAA, dissident), la Coordination pour le peuple de l'Azawad (CPA) et la Coordination des Mouvements et Fronts patriotiques de résistance (CM-FPR) et par l'équipe de la médiation conduite par l'Algérie.

Le document avait été paraphé par le représentant du gouvernement malien, les mouvements politico-militaires du nord du Mali engagés dans la plateforme d'Algérie (de Mouvement arabe de l'Azawad (MAA, dissident), la Coordination pour le peuple de l'Azawad (CPA) et la Coordination des Mouvements et Fronts patriotiques de résistance (CM-FPR) et par l'équipe de la médiation conduite par l'Algérie.

Le document avait été paraphé par le représentant du gouvernement malien, les mouvements politico-militaires du nord du Mali engagés dans la plateforme d'Algérie (de Mouvement arabe de l'Azawad (MAA, dissident), la Coordination pour le peuple de l'Azawad (CPA) et la Coordination des Mouvements et Fronts patriotiques de résistance (CM-FPR) et par l'équipe de la médiation conduite par l'Algérie.

Le document avait été paraphé par le représentant du gouvernement malien, les mouvements politico-militaires du nord du Mali engagés dans la plateforme d'Algérie (de Mouvement arabe de l'Azawad (MAA, dissident), la Coordination pour le peuple de l'Azawad (CPA) et la Coordination des Mouvements et Fronts patriotiques de résistance (CM-FPR) et par l'équipe de la médiation conduite par l'Algérie.

Le document avait été paraphé par le représentant du gouvernement malien, les mouvements politico-militaires du nord du Mali engagés dans la plateforme d'Algérie (de Mouvement arabe de l'Azawad (MAA, dissident), la Coordination pour le peuple de l'Azawad (CPA) et la Coordination des Mouvements et Fronts patriotiques de résistance (CM-FPR) et par l'équipe de la médiation conduite par l'Algérie.

Le document avait été paraphé par le représentant du gouvernement malien, les mouvements politico-militaires du nord du Mali engagés dans la plateforme d'Algérie (de Mouvement arabe de l'Azawad (MAA, dissident), la Coordination pour le peuple de l'Azawad (CPA) et la Coordination des Mouvements et Fronts patriotiques de résistance (CM-FPR) et par l'équipe de la médiation conduite par l'Algérie.

Le document avait été paraphé par le représentant du gouvernement malien, les mouvements politico-militaires du nord du Mali engagés dans la plateforme d'Algérie (de Mouvement arabe de l'Azawad (MAA, dissident), la Coordination pour le peuple de l'Azawad (CPA) et la Coordination des Mouvements et Fronts patriotiques de résistance (CM-FPR) et par l'équipe de la médiation conduite par l'Algérie.

Le document avait été paraphé par le représentant du gouvernement malien, les mouvements politico-militaires du nord du Mali engagés dans la plateforme d'Algérie (de Mouvement arabe de l'Azawad (MAA, dissident), la Coordination pour le peuple de l'Azawad (CPA) et la Coordination des Mouvements et Fronts patriotiques de résistance (CM-FPR) et par l'équipe de la médiation conduite par l'Algérie.

Le document avait été paraphé par le représentant du gouvernement malien, les mouvements politico-militaires du nord du Mali engagés dans la plateforme d'Algérie (de Mouvement arabe de l'Azawad (MAA, dissident), la Coordination pour le peuple de l'Azawad (CPA) et la Coordination des Mouvements et Fronts patriotiques de résistance (CM-FPR) et par l'équipe de la médiation conduite par l'Algérie.

Le document avait été paraphé par le représentant du gouvernement malien, les mouvements politico-militaires du nord du Mali engagés dans la plateforme d'Algérie (de Mouvement arabe de l'Azawad (MAA, dissident), la Coordination pour le peuple de l'Azawad (CPA) et la Coordination des Mouvements et Fronts patriotiques de résistance (CM-FPR) et par l'équipe de la médiation conduite par l'Algérie.

Le document avait été paraphé par le représentant du gouvernement malien, les mouvements politico-militaires du nord du Mali engagés dans la plateforme d'Algérie (de Mouvement arabe de l'Azawad (MAA, dissident), la Coordination pour le peuple de l'Azawad (CPA) et la Coordination des Mouvements et Fronts patriotiques de résistance (CM-FPR) et par l'équipe de la médiation conduite par l'Algérie.

Le document avait été paraphé par le représentant du gouvernement malien, les mouvements politico-militaires du nord du Mali engagés dans la plateforme d'Algérie (de Mouvement arabe de l'Azawad (MAA, dissident), la Coordination pour le peuple de l'Azawad (CPA) et la Coordination des Mouvements et Fronts patriotiques de résistance (CM-FPR) et par l'équipe de la médiation conduite par l'Algérie.

Le document avait été paraphé par le représentant du gouvernement malien, les mouvements politico-militaires du nord du Mali engagés dans la plateforme d'Algérie (de Mouvement arabe de l'Azawad (MAA, dissident), la Coordination pour le peuple de l'Azawad (CPA) et la Coordination des Mouvements et Fronts patriotiques de résistance (CM-FPR) et par l'équipe de la médiation conduite par l'Algérie.

Le document avait été paraphé par le représentant du gouvernement malien, les mouvements politico-militaires du nord du Mali engagés dans la plateforme d'Algérie (de Mouvement arabe de l'Azawad (MAA, dissident), la Coordination pour le peuple de l'Azawad (CPA) et la Coordination des Mouvements et Fronts patriotiques de résistance (CM-FPR) et par l'équipe de la médiation conduite par l'Algérie.

Le document avait été paraphé par le représentant du gouvernement malien, les mouvements politico-militaires du nord du Mali engagés dans la plateforme d'Algérie (de Mouvement arabe de l'Azawad (MAA, dissident), la Coordination pour le peuple de l'Azawad (CPA) et la Coordination des Mouvements et Fronts patriotiques de résistance (CM-FPR) et par l'équipe de la médiation conduite par l'Algérie.

Le document avait été paraphé par le représentant du gouvernement malien, les mouvements politico-militaires du nord du Mali engagés dans la plateforme d'Algérie (de Mouvement arabe de l'Azawad (MAA, dissident), la Coordination pour le peuple de l'Azawad (CPA) et la Coordination des Mouvements et Fronts patriotiques de résistance (CM-FPR) et par l'équipe de la médiation conduite par l'Algérie.

Le document avait été paraphé par le représentant du gouvernement malien, les mouvements politico-militaires du nord du Mali engagés dans la plateforme d'Algérie (de Mouvement arabe de l'Azawad (MAA, dissident), la Coordination pour le peuple de l'Azawad (CPA) et la Coordination des Mouvements et Fronts patriotiques de résistance (CM-FPR) et par l'équipe de la médiation conduite par l'Algérie.

Le document avait été paraphé par le représentant du gouvernement malien, les mouvements politico-militaires du nord du Mali engagés dans la plateforme d'Algérie (de Mouvement arabe de l'Azawad (MAA, dissident), la Coordination pour le peuple de l'Azawad (CPA) et la Coordination des Mouvements et Fronts patriotiques de résistance (CM-FPR) et par l'équipe de la médiation conduite par l'Algérie.

Le document avait été paraphé par le représentant du gouvernement malien, les mouvements politico-militaires du nord du Mali engagés dans la plateforme d'Algérie (de Mouvement arabe de l'Azawad (MAA, dissident), la Coordination pour le peuple de l'Azawad (CPA) et la Coordination des Mouvements et Fronts patriotiques de résistance (CM-FPR) et par l'équipe de la médiation conduite par l'Algérie.

Le document avait été paraphé par le représentant du gouvernement malien, les mouvements politico-militaires du nord du Mali engagés dans la plateforme d'Algérie (de Mouvement arabe de l'Azawad (MAA, dissident), la Coordination pour le peuple de l'Azawad (CPA) et la Coordination des Mouvements et Fronts patriotiques de résistance (CM-FPR) et par l'équipe de la médiation conduite par l'Algérie.

Le document avait été paraphé par le représentant du gouvernement malien, les mouvements politico-militaires du nord du Mali engagés dans la plateforme d'Algérie (de Mouvement arabe de l'Azawad (MAA, dissident), la Coordination pour le peuple de l'Azawad (CPA) et la Coordination des Mouvements et Fronts patriotiques de résistance (CM-FPR) et par l'équipe de la médiation conduite par l'Algérie.

Le document avait été paraphé par le représentant du gouvernement malien, les mouvements politico-militaires du nord du Mali engagés dans la plateforme d'Algérie (de Mouvement arabe de l'Azawad (MAA, dissident), la Coordination pour le peuple de l'Azawad (CPA) et la Coordination des Mouvements et Fronts patriotiques de résistance (CM-FPR) et par l'équipe de la médiation conduite par l'Algérie.

Le document avait été paraphé par le représentant du gouvernement malien, les mouvements politico-militaires du nord du Mali engagés dans la plateforme d'Algérie (de Mouvement arabe de l'Azawad (MAA, dissident), la Coordination pour le peuple de l'Azawad (CPA) et la Coordination des Mouvements et Fronts patriotiques de résistance (CM-FPR) et par l'équipe de la médiation conduite par l'Algérie.

Le document avait été paraphé par le représentant du gouvernement malien, les mouvements politico-militaires du nord du Mali engagés dans la plateforme d'Algérie (de Mouvement arabe de l'Azawad (MAA, dissident), la Coordination pour le peuple de l'Azawad (CPA) et la Coordination des Mouvements et Fronts patriotiques de résistance (CM-FPR) et par l'équipe de la médiation conduite par l'Algérie.

Le document avait été paraphé par le représentant du gouvernement malien, les mouvements politico-militaires du nord du Mali engagés dans la plateforme d'Algérie (de Mouvement arabe de l'Azawad (MAA, dissident), la Coordination pour le peuple de l'Azawad (CPA) et la Coordination des Mouvements et Fronts patriotiques de résistance (CM-FPR) et par l'équipe de la médiation conduite par l'Algérie.

Le document avait été paraphé par le représentant du gouvernement malien, les mouvements politico-militaires du nord du Mali engagés dans la plateforme d'Algérie (de Mouvement arabe de l'Azawad (MAA, dissident), la Coordination pour le peuple de l'Azawad (CPA) et la Coordination des Mouvements et Fronts patriotiques de résistance (CM-FPR) et par l'équipe de la médiation conduite par l'Algérie.

Le document avait été paraphé par le représentant du gouvernement malien, les mouvements politico-militaires du nord du Mali engagés dans la plateforme d'Algérie (de Mouvement arabe de l'Azawad (MAA, dissident), la Coordination pour le peuple de l'Azawad (CPA) et la Coordination des Mouvements et Fronts patriotiques de résistance (CM-FPR) et par l'équipe de la médiation conduite par l'Algérie.

Le document avait été paraphé par le représentant du gouvernement malien, les mouvements politico-militaires du nord du Mali engagés dans la plateforme d'Algérie (de Mouvement arabe de l'Azawad (MAA, dissident), la Coordination pour le peuple de l'Azawad (CPA) et la Coordination des Mouvements et Fronts patriotiques de résistance (CM-FPR) et par l'équipe de la médiation conduite par l'Algérie.

Le document avait été paraphé par le représentant du gouvernement malien, les mouvements politico-militaires du nord du Mali engagés dans la plateforme d'Algérie (de Mouvement arabe de l'Azawad (MAA, dissident), la Coordination pour le peuple de l'Azawad (CPA) et la Coordination des Mouvements et Fronts patriotiques de résistance (CM-FPR) et par l'équipe de la médiation conduite par l'Algérie.

Le document avait été paraphé par le représentant du gouvernement malien, les mouvements politico-militaires du nord du Mali engagés dans la plateforme d'Algérie (de Mouvement arabe de l'Azawad (MAA, dissident), la Coordination pour le peuple de l'Azawad (CPA) et la Coordination des Mouvements et Fronts patriotiques de résistance (CM-FPR) et par l'équipe de la médiation conduite par l'Algérie.

Le document avait été paraphé par le représentant du gouvernement malien, les mouvements politico-militaires du nord du Mali engagés dans la plateforme d'Algérie (de Mouvement arabe de l'Azawad (MAA, dissident), la Coordination pour le peuple de l'Azawad (CPA) et la Coordination des Mouvements et Fronts patriotiques de résistance (CM-FPR) et par l'équipe de la médiation conduite par l'Algérie.

Le document avait été paraphé par le représentant du gouvernement malien, les mouvements politico-militaires du nord du Mali engagés dans la plateforme d'Algérie (de Mouvement arabe de l'Azawad (MAA, dissident), la Coordination pour le peuple de l'Azawad (CPA) et la Coordination des Mouvements et Fronts patriotiques de résistance (CM-FPR) et par l'équipe de la médiation conduite par l'Algérie.

Le document avait été paraphé par le représentant du gouvernement malien, les mouvements politico-militaires du nord du Mali engagés dans la plateforme d'Algérie (de Mouvement arabe de l'Azawad (MAA, dissident), la Coordination pour le peuple de l'Azawad (CPA) et la Coordination des Mouvements et Fronts patriotiques de résistance (CM-FPR) et par l'équipe de la médiation conduite par l'Algérie.

Le document avait été paraphé par le représentant du gouvernement malien, les mouvements politico-militaires du nord du Mali engagés dans la plateforme d'Algérie (de Mouvement arabe de l'Azawad (MAA, dissident), la Coordination pour le peuple de l'Azawad (CPA) et la Coordination des Mouvements et Fronts patriotiques de résistance (CM-FPR) et par l'équipe de la médiation conduite par l'Algérie.

Le document avait été paraphé par le représentant du gouvernement malien, les mouvements politico-militaires du nord du Mali engagés dans la plateforme d'Algérie (de Mouvement arabe de l'Azawad (MAA, dissident), la Coordination pour le peuple de l'Azawad (CPA) et la Coordination des Mouvements et Fronts patriotiques de résistance (CM-FPR) et par l'équipe de la médiation conduite par l'Algérie.

Le document avait été paraphé par le représentant du gouvernement malien, les mouvements politico-militaires du nord du Mali engagés dans la plateforme d'Algérie (de Mouvement arabe de l'Azawad (MAA, dissident), la Coordination pour le peuple de l'Azawad (CPA) et la Coordination des Mouvements et Fronts patriotiques de résistance (CM-FPR) et par l'équipe de la médiation conduite par l'Algérie.

Le document avait été paraphé par le représentant du gouvernement malien, les mouvements politico-militaires du nord du Mali engagés dans la plateforme d'Algérie (de Mouvement arabe de l'Azawad (MAA, dissident), la Coordination pour le peuple de l'Azawad (CPA) et la Coordination des Mouvements et Fronts patriotiques de résistance (CM-FPR) et par l'équipe de la médiation conduite par l'Algérie.

Le document avait été paraphé par le représentant du gouvernement malien, les mouvements politico-militaires du nord du Mali engagés dans la plateforme d'Algérie (de Mouvement arabe de l'Azawad (MAA, dissident), la Coordination pour le peuple de l'Azawad (CPA) et la Coordination des Mouvements et Fronts patriotiques de résistance (CM-FPR) et par l'équipe de la médiation conduite par l'Algérie.

Le document avait été paraphé par le représentant du gouvernement malien, les mouvements politico-militaires du nord du Mali engagés dans la plateforme d'Algérie (de Mouvement arabe de l'Azawad (MAA, dissident), la Coordination pour le peuple de l'Azawad (CPA) et la Coordination des Mouvements et Fronts patriotiques de résistance (CM-FPR) et par l'équipe de la médiation conduite par l'Algérie.

Le document avait été paraphé par le représentant du gouvernement malien, les mouvements politico-militaires du nord du Mali engagés dans la plateforme d'Algérie (de Mouvement arabe de l'Azawad (MAA, dissident), la Coordination pour le peuple de l'Azawad (CPA) et la Coordination des Mouvements et Fronts patriotiques de résistance (CM-FPR) et par l'équipe de la médiation conduite par l'Algérie.

Le document avait été paraphé par le représentant du gouvernement malien, les mouvements politico-militaires du nord du Mali engagés dans la plateforme d'Algérie (de Mouvement arabe de l'Azawad (MAA, dissident), la Coordination pour le peuple de l'Azawad (CPA) et la Coordination des Mouvements et Fronts patriotiques de résistance (CM-FPR) et par l'équipe de la médiation conduite par l'Algérie.

Le document avait été paraphé par le représentant du gouvernement malien, les mouvements politico-militaires du nord du Mali engagés dans la plateforme d'Algérie (de Mouvement arabe de l'Azawad (MAA, dissident), la Coordination pour le peuple de l'Azawad (CPA) et la Coordination des Mouvements et Fronts patriotiques de résistance (CM-FPR) et par l'équipe de la médiation conduite par l'Algérie.

Le document avait été paraphé par le représentant du gouvernement malien, les mouvements politico-militaires du nord du Mali engagés dans la plateforme d'Algérie (de Mouvement arabe de l'Azawad (MAA, dissident), la Coordination pour le peuple de l'Azawad (CPA) et la Coordination des Mouvements et Fronts patriotiques de résistance (CM-FPR) et par l'équipe de la médiation conduite par l'Algérie.

Le document avait été paraphé par le représentant du gouvernement malien, les

**7^e RÉUNION DES CHEFS DE SERVICE DE RENSEIGNEMENTS ET DE SÉCURITÉ
DE LA RÉGION SAHÉLO-SAHARIENNE, ORGANISÉE PAR L'UNION AFRICAINE**

L'Algérie s'engage «profondément» dans l'action africaine commune

L'Algérie s'est engagée "profondément" dans l'action africaine commune et "ne ménagera aucun effort" pour que l'Afrique puisse transformer ses idéaux en une réalité "palpable", a indiqué hier à Alger le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra.

"Nous sommes profondément engagés dans l'action africaine commune et nous ne ménagerons aucun effort en tant qu'Algérie pour que l'Afrique qui œuvre pour sa dignité et pour la liberté de tous ses enfants, puisse transformer ses idéaux en une réalité palpable", a affirmé M. Lamamra à l'ouverture des travaux de la 7^e réunion des chefs de services de renseignements et de sécurité de la région sahélienne-saharienne, organisée par l'Union africaine.

Il a ajouté que les pays de la région sahélienne-saharienne et de l'Afrique en général n'avaient pas d'autre alternative que de "conjurer leurs efforts pour la conception d'une action commune et l'évaluation critique des insuffisances et des imperfections".

"Chaque fois que nous faisons avancer la cause de la paix, nous privons les terroristes d'un périmètre d'action et quand nous développons cette efficacité entre nous, nous servons la paix et la stabilité en



Afrique et dans le monde", a-t-il souligné.

Le chef de la diplomatie algérienne a estimé, en outre, que la coopération entre les

pays africains avait besoin de "flexibilité, de dynamisme et de promptitude" dans l'action, la communication des informations et l'échange d'expériences pour faire face

aux différents défis et menaces, notamment le terrorisme, soulignant la nécessité de trouver des "solutions africaines aux problèmes de l'Afrique".

M. Lamamra a mis l'accent également sur le travail de déradicalisation qui "doit être mené pour qu'il soit une contribution importante dans notre volonté d'épargner des vies humaines et d'éviter des dérives, en propagant un Islam de progrès, de tolérance partout où cela est possible".

"A l'échelle de tous nos pays, ceci peut être une contribution inestimable de l'ensemble de nos oulémas et de nos intellectuels (...) qui peuvent nous aider à éviter des dérives et des déviations", a-t-il soutenu.

Outre l'Algérie, des représentants du Niger, du Nigeria, du Tchad, du Sénégal, de Côte d'Ivoire, de Guinée, de Libye, du Mali, du Burkina Faso et de la Mauritanie, ainsi que des organisations régionales et internationales prennent part à cette réunion.

**FMI-BM
M. Djellab
à Washington
pour les réunions
de printemps**



Le ministre des Finances, Mohamed Djellab, s'est rendu, mercredi à Washington, pour participer aux réunions de printemps du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale (BM), qui se tiennent du 16 au 19 avril, a indiqué le ministère dans un communiqué. Outre la session plénière des institutions de Bretton Woods, M. Djellab assistera à la réunion du Comité de Développement de la BM et à celle du Comité monétaire et financier international du FMI. Le premier argentin du pays participera également à la réunion intergouvernementale pour les questions monétaires internationales et le développement du Groupe des 24 (G-24).

Son agenda prévoit aussi des rencontres avec la Directrice générale du FMI, le président de la BM, ses homologues de certains pays ainsi que des responsables d'autres institutions financières internationales et régionales.

Ces réunions se focaliseront, entre autres, sur le nouveau schéma de financement du développement durable post-2015 lequel entre dans le cadre des Objectifs de développement durable (ODD) qui prendront, prochainement, le relais des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) définis en 2000 par l'ONU pour réduire les aspects de la pauvreté. Dans la capitale fédérale américaine, M. Djellab se réunira également avec l'organisme américain Council for International Understanding and le Conseil d'affaires algéro-américain (USABC).

APS

**7^e FORUM MONDIAL DE L'EAU
L'expérience algérienne de gestion
de l'eau présentée en Corée du Sud**

L'expérience algérienne en matière de gestion intégrée des ressources en eau a été présentée, hier, lors d'un atelier organisé dans le cadre du 7^e Forum mondial de l'eau, qui se tient du 12 au 17 avril à Gyeongju (Corée du Sud).

Exposant la démarche algérienne dans ce créneau, le directeur général de l'Agence nationale de gestion intégrée des ressources en eau (AGIRE), Mohamed Dramchi, a expliqué aux participants que l'approche de l'Algérie s'articulait autour de trois axes fondamentaux.

Il s'agit du système d'information, d'une planification à moyen et long termes ainsi que de la sensibilisation des consommateurs sur l'utilisation rationnelle de l'eau.

L'établissement du cadastre hydraulique des bassins versants et la confection d'atlas de ces bassins ainsi que la création et la mise à jour annuelle des banques régionales de données sur l'eau sont les principales réalisations obtenues par cette approche,



qui est le fruit d'une trentaine d'années d'évolution technique et réglementaire, a-t-il détaillé.

La gestion intégrée du secteur de l'hydraulique a également permis de mettre en place un diagnostic permanent du service public d'alimentation en eau potable et aussi d'assurer le suivi de la pollution des grands cours d'eau, a poursuivi M. Dramchi. Il s'agit aussi de la réalisation d'une cartographie des points de rejets des eaux usées domestiques et industrielles des agglomérations de plus de 10.000 habitants. A rappeler que le 7^e Forum mondial de l'eau, qui se tient dans les deux villes sud-coréennes de Daegu et de Gyeongju, est organisé sous le slogan «De l'eau pour notre avenir». L'Algérie est représentée par une délégation conduite par le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib.

La stratégie de l'eau euro-maghrebine, une référence pour toute coopération sous-régionale

La stratégie de l'eau de la partie occidentale de la Méditerranée (dialogue 5+5), adoptée récemment à Alger, constitue une référence pour toute coopération et solidarité sous-régionale dans le secteur, a déclaré mercredi à l'APS, une responsable auprès du ministère des Ressources en eau.

La présentation au niveau international de la stratégie commune de l'eau des pays du groupe 5+5 "a permis de mettre en exergue le travail accompli au niveau de la sous-région constituante, ainsi, une référence pour d'autres régions du monde", a estimé Mme Maya Brouï, cadre au ministère des Ressources en eau, en marge d'un atelier organisé dans le cadre du 7^e Fo-

rum mondial de l'eau, qui se tient du 12 au 17 avril à Gyeongju (Corée du Sud). Intitulé "gestion de la rareté de l'eau: stratégies de l'eau en Méditerranée occidentale", cet atelier a été co-présidé par l'Algérie et l'Espagne, pays initiateurs du Dialogue 5+5 eau. Il a porté notamment sur la présentation des principaux axes de cette stratégie, adoptée le 31 mars dernier à Alger, portant sur la mise en place d'un mécanisme euro-maghrebien pour la prise en charge des préoccupations liées à l'accès à l'eau et à l'assainissement dans la région. Il s'agit aussi, selon un exposé présenté lors de l'atelier, d'appliquer les règles et les normes relatives à la gouver-

nance durable du secteur de l'eau à travers les dix pays de la région ouest méditerranéenne. Ainsi, l'adoption à l'unanimité de cette feuille de route "témoigne du rôle fondamental de l'Algérie dans la région mais aussi de la fiabilité de son approche dans la gestion hydrique qui lui a permis de réaliser une avancée appréciable en matière de sécurité hydrique dans un contexte de rareté de la source", souligne la même responsable. Au cours du débat animé par les participants lors de cet atelier, les questions ont porté essentiellement sur les dimensions économique, sociétale et environnementale de la gestion des services de l'eau, inscrites dans le ca-

dre de la gouvernance durable du secteur, en tenant compte des particularités géographique et climatique de chaque pays de la sous-région. Un accent particulier a été mis sur l'impact d'une coopération régionale solidaire sur le respect du droit humain à l'eau et à l'assainissement. Il est à rappeler que le Dialogue 5+5 eau avait été lancé à l'occasion du premier forum économique du dialogue 5+5 tenu en octobre 2013 à Barcelone (Espagne).

Les pays membres de cette initiative de coopération sous-régionale sont l'Algérie, la Tunisie, le Maroc, la Libye, la Mauritanie, le Portugal, l'Espagne, la France, l'Italie et Malte.

L'AJUSTEMENT DU MARCHÉ PÉTROLIER

Le rééquilibrage pourrait tarder selon l'AIE

L'ajustement du marché pétrolier pourrait prendre plus de temps que prévu, a estimé mercredi l'Agence internationale de l'énergie (AIE), les facteurs de soutien de la demande risquant de s'essouffler et l'accord sur le nucléaire iranien laissant présager une hausse de la production.

Dans son rapport mensuel d'avril sur le pétrole, l'AIE a légèrement relevé sa prévision de croissance de la demande mondiale de pétrole en 2015 et estimé que la production des pays hors Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) devrait croître moins vite.

«Le rééquilibrage du marché pourrait n'en être qu'à ses débuts», estime cependant l'organisation, avertisse que le rétablissement de l'équilibre entre l'offre et la demande pétrolières pourrait prendre plus de temps que prévu.

La consommation de pétrole dans le monde devrait augmenter de 1,1 million de barils par jour (mb/j) cette année pour atteindre environ 93,6 millions de mb/j, portée par «des températures froides au premier trimestre et un environnement économique en nette amélioration», prévoit l'AIE.

Le mois précédent, l'organisation avait dit tabler sur une croissance de 990 000 barils par jour, à 93,5 mb/j.

«Des poches inattendues de forte demande ont émergé», observe-t-elle.

Mais, plus qu'une réponse au faible niveau des prix du pétrole, le rebond de la demande pourrait être lié à des achats d'opportunité ou à des fins de stockage, et pourrait donc «s'avérer de courte durée».

La production mondiale de pétrole a ainsi atteint 95,2 mb/j au mois de mars, dont 57,7 mb/j pour les pays non-membres de l'Opep.

L'AIE a toutefois revu en baisse sa prévision de la production des pays non-Opep en 2015, du fait des perspectives moins positives pour la production de pétrole de schiste aux Etats-Unis et de sable bitumineux au Canada, ainsi qu'en raison du conflit au Yémen qui a divisé par deux la production du pays. Elle prévoit désormais



que la production dans cette zone croîtra de 630 000 barils par jour, contre une hausse de 750 000 estimée le mois dernier, et de 800 000 en février, à 57,4 mb/j.

L'Opep a de son côté un plafond officiel de production de 30 mb/j.

Mais, suite à l'accord-cadre sur le nucléaire iranien signé le 2 avril, «une augmentation des exportations iraniennes est devenue une réelle possi-

bilité» et «pourrait déjà avoir encouragé d'autres producteurs à relever leur offre pour prendre des positions sur le marché, dans la perspective d'un retour de l'Iran».

Autant de facteurs qui «pourraient remettre en question les estimations précédentes d'un ajustement de l'offre et de la demande sur le marché à partir du milieu de l'année», souligne l'AIE.

Le Brent grimpe à plus de 59 dollars porté par des espoirs de baisse de l'offre américaine

Les prix du pétrole continuaient de grimper hier en cours d'échanges européens, aidés par les estimations sur les stocks de brut américains de l'API, la fédération américaine du secteur pétrolier, et toujours portées par des attentes d'une baisse de pétrole de schiste américain. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mai, dont c'est le dernier jour de cotation, valait 59,16 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en hausse de 73 cents par rapport à la clôture de mardi. Les cours de la référence européenne du brut ont grimpé à leur plus haut niveau en trois se-

maines, à 59,63 dollars le baril. Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour la même échéance gagnait 60 cents à 53,89 dollars. Le WTI a atteint son maximum en plus de deux mois, à 54,25 dollars le baril.

ACTIVITÉ DU PORT DE BEJAIA

Résultat en légère hausse au 1^{er} trimestre 2015

Le port de Béjaïa a connu une hausse de son activité durant le 1^{er} trimestre 2015 avec le traitement de plus de cinq millions de tonnes de marchandises, soit une évolution légère de 0,74 % comparativement au trafic réalisé à la même période de 2014, a-t-on appris auprès de l'entreprise portuaire (EPB).

Le résultat est jugé «positif» d'autant qu'il a été induit par une crue notable du trafic hors hydrocarbure (+ 4,24 %), siège d'une jauge de 2,8 millions de tonnes, à l'inverse des produits éponymes qui ont régressé de 3,3 % en s'établissant à 2,23 millions de tonnes, a précisé la source, soulignant que traditionnellement la place des hydro-

carbures étaient déterminante dans l'état des bilans de l'entreprise. Plusieurs produits ont contribué à cette évolution dont les plus probants restent les céréales, auteurs d'un bond de 39,55 % avec un volume d'importation de plus 306 000 tonnes. Le cas vaut aussi pour les fruits et légumes (+ 24,12), les engrangés et produits chimiques (+ 13,27%) et les matériaux de construction (26,69 %), a-t-on relevé.

A contrario, plusieurs autres postes de la même nomenclature ont décliné dont les métaux ferreux, le ciment, les matières textiles et les oléagineux qui ont littéralement piqué du nez, avec une baisse de plus de 40 %, a-t-on ajouté. L'autre motif de satisfaction

qui a caractérisé ce bilan est le regain d'activité au terminal à conteneur, siège d'une production de 6 949 boîtes EVP (équivalent vingt pieds) contre 57 550 boîtes à la même période de l'année 2014 et d'une jauge de 456 000 tonnes, contre 389 000 tonnes préalablement.

Ce relèvement intervient après plusieurs saisons de décrues, dont l'effet a semé un véritable doute chez des gestionnaires de la plateforme. Cité initialement comme un cas d'école au vu de sa réussite, le terminal, exploité par Béjaïa Méditerranée Terminal (BMT), un joint venture algéro-singapourien, a dû succomber soudainement à la morosité.

Plusieurs raisons ont été avancées dont la plus évidente a trait à l'exiguité de ses zones d'entreposage, exacerbé par le phénomène sociale des coupures de routes et la lenteur des dénouements.

«Leur conjonction a fini par avoir raison de la dynamique de la plateforme et de ses rendements», a soutenu le PDG de l'EPB, Djelloul Acharour, qui n'a pas manqué de relever l'effet du chantier visant le réalignement des quais 8,9,10 et 11 dont les travaux ont réduit les capacités de réception du port (40 navires en moins durant ce trimestre) et la hausse de la moyenne d'attente en rade des navires, passant de 4,68 jours en 2014 à 7,31 jours en 2015.

EXPLOITATION D'UN GISEMENT GAZIER DANS L'OURAL

Le gazier russe Novatek lance la production

Le groupe gazier russe Novatek a annoncé hier le démarrage de la production d'un important gisement dans le nord de l'Oural, région très riche en hydrocarbures où il mène plusieurs projets.

Le champ gazier de Yaro-Yakhinskoié, dont la production annuelle devrait atteindre 7,7 milliards de mètres cubes de gaz et

1,3 million de tonnes de condensats par an, est le troisième lancé par Arcticgas, société commune entre Novatek et Gazprom Neft.

«Arcticgas a réussi à lancer en une période très courte trois grands gisements de condensats avec une capacité de production totale annuelle de sept millions de

tonnes de condensats de gaz et 28 milliards de m³ de gaz naturel», a souligné le président du conseil d'administration de Novatek Leonid Mikheelson, cité dans un communiqué.

«Cela dépasse 25 % de la production de condensats de gaz de la Russie et 4 % de sa production de gaz naturel en 2014», a-

t-il ajouté. Le gisement de Yaro-Yakhinskoié se situe dans le district Yamalo-Nenets, qui comprend aussi plus au nord, dans l'Arctique, la péninsule de Yamal où Novatek construit actuellement avec le français Total et le chinois Cnpc une grosse usine de liquéfaction du gaz.

APS

6 questions
à Marie-Aude Labrosse
co-directrice de
International Talents
Network (ITN)

Cherbal E-M

Entretien avec Marie-Aude Labrosse co-directrice de International Talents Network (ITN). ITN (International Talents Network) est un cabinet de conseil en recrutement et formation, basé en France et à présent en Algérie, spécialisé dans les profils d'Algériens formés et/ou ayant travaillé à l'étranger. A travers les forums emploi, son portail de diffusion d'annonces (<http://talents-network.sitederecruitement.com/cv/>), les ateliers emplois organisés en France et les missions de recrutement menées pour les entreprises implantées en Algérie, le cabinet ITN a pour objectif de faciliter par tous les moyens le retour des membres de la diaspora à travers l'obtention d'un emploi.



DK News : Pourquoi avez-vous choisi le créneau de l'assistance aux talents ?

Mme M-A Labrosse : Mon associée, Amina Kara, et moi-même, avons constaté dans nos expériences professionnelles respectives passées un besoin de certaines compétences spécifiques de la part des entreprises, et d'autre part un manque de structures pour accompagner les candidats au retour.

Quels sont vos domaines de compétence ?

Nous nous adaptons aux demandes des entreprises qui nous contactent. Il s'agit principalement de jeunes diplômés et cadres ayant réalisé une formation supérieure à l'étranger. Ingénieurs, profils management, commerce, marketing et relations-client sont des demandes récurrentes.

Le retour des talents algériens vers le pays est-il une réalité ?

L'affluence que connaissent nos événements est la preuve d'un réel intérêt pour l'Algérie. Je dirais que l'important est de ne pas manquer cette évolution et de proposer un accompagnement aux personnes intéressées par des opportunités professionnelles.

Qu'est-ce qui peut inciter le plus au retour des talents vers le pays ?

Un accompagnement de la part des institutions et des entreprises afin de les aider à s'installer dans de bonnes conditions. Les conditions offertes (salaires + avantages) sont également un facteur de motivation.

Comment se présente votre installation en Algérie ?

ITN Algérie existe depuis le mois de novembre et nous avons des bureaux dans le quartier de Telemly. Il ne faut pas oublier que nombre d'Algériens formés à l'étranger sont déjà rentrés en Algérie et nous souhaitons être en contact avec eux. Une présence en Algérie nous permet aussi d'assurer une proximité avec les entreprises.

Avez-vous trouvé un environnement propice à l'élosion des talents en Algérie ?

Certains points sont extrêmement positifs : un taux de croissance supérieur à 3%, de nombreuses opportunités dans presque tous les domaines (banque, bâtiment, grande distribution, pharmacie, agriculture) et un besoin de compétences bien formées.

GUIDJEL (SÉTIF) : Incendie dans l'usine K Plast de fabrication de PVC

De Sétif : Azzedine Tlouri

Pour des raisons non encore élucidées, l'unité de plastique de fabrication de PVC, K. Plast, située à Ouled Boudil, dans la commune de Guidjel, une dizaine de km au sud du chef-lieu de wilaya Sétif a été la proie des flammes, lundi dernier, vers 9 heures. L'intervention de l'unité secondaire d'Aïn Tebinet a été rapide, renforcée par celles de Sétif, Aïn Arnat, El Eulma, Aïn Oulmène et Hammam Soukhnha, sous la direction du directeur de wilaya de la Protection civile de Sétif, le lieutenant-colonel Abdellahim Chabour. Tout a été fait pour éviter la propagation du feu aux aires de stockage de la matière première et des tuyaux déjà produits en matière plastique se trouvant sur une superficie de 200 m², alors que l'unité s'étale sur trois hectares, appartenant à K. Guezzout. Aucune perte humaine n'est à signaler à l'exception de blessures légères de deux travailleurs, âgés de 27 et 36 ans, l'un touché à la jambe et l'autre a eu des difficultés à respirer. Ils ont été évacués par la Protection civile au Centre hospitalo universitaire Saâdna-Abdenour de Sétif. L'intervention n'a pris fin que vers une heure avancée de la nuit, nous dit-on. Elle a nécessité la mobilisation de 60 agents, 7 camions d'extinction du feu de différents types, dont un spécialisé pour éteindre les feux d'hydrocarbures, 3 ambulances et 4 autres véhicules de communication.

Le wali de Sétif, le chef de daïra et le président de l'APC se sont rendus sur les lieux du sinistre. La brigade territoriale de la Gendarmerie nationale a ouvert une enquête pour déterminer les causes exactes de l'incendie.

TISSEMSILT Khemisti : Les 600 bénéficiaires de logements sociaux locatifs connus

ABED MEGHIT

La liste des bénéficiaires du logement social locatif au niveau de la localité de Khemisti à 17 km du chef-lieu de wilaya a été enfin affichée par les services de la daïra, au nombre de 600 bénéficiaires provisoires, dont 355 bénéficiaires seront relogés et les 245 auront leurs pré-affectations, mettant un terme aux rumeurs et à la souffrance des citoyens, actuellement heureux. En effet, la population de la commune de Khemisti s'est réveillée tôt le matin hier, sur les échos de la liste. Dès la première heure, une foule de citoyens s'est regroupée devant les listes dans différentes places publiques avec des cris de joie, par ci, d'autres cris de colère, par là. Il est à noter que les citoyens de la ville de Khemisti se disent satisfaits dans la mesure où cette liste renferme de simples personnes dont les habitations sont très dégradées et risquent un jour de d'érouler. Encore, faudrait-il rappeler, que la gestion du dossier de logements sociaux, avait auparavant suscité beaucoup de critiques et fait couler beaucoup d'encre. Nul n'ignore les répercussions néfastes de cette gestion. Actuellement, la distribution de logements sociaux locatifs se fait dans les règles, depuis la réforme, qui a retiré cette mission à l'APC. Certes, c'est une bonne initiative, qui depuis sa mise en vigueur a atténue à 100 % les problèmes, qui avaient trait à la composante des commissions qui existaient au niveau des APC. Celles-ci étaient en somme une source de problèmes. L'opération d'affichage de la liste des bénéficiaires dans cette agglomération a été faite dans le calme absolu et la sérénité a été constatée dans cette localité.



L'IMAGERIE DANS LES URGENCES MÉDICALES THÈME DES 10^{ES} JOURNÉES MÉDICO-CHIRURGICALES D'OUARGLA

«L'imagerie dans les urgences médicales et son importance pour le diagnostic des pathologies» est le thème central des 10^{es} journées médico-chirurgicales, ouvertes hier à l'hôpital militaire régional d'Ouargla (HMRO) Brahim-Tirichine.

Ouverte par le commandant de la 4^e Région militaire (4^{RM}), le général-major Abderezak Cherif, cette manifestation scientifique se déroule en présence d'un panel de praticiens spécialisés, militaires et civiles, des spécialistes et des représentants de laboratoires publics et d'entreprises pharmaceutiques publiques et privées.

Ces journées médicochirurgicales, qui s'inscrivent dans le cadre des activités scientifiques de l'HMRO pour l'année 2014-2015, permettront aux participants de se pencher sur l'examen de l'imagerie médical dans le diagnostic notamment de maladies chroniques de cardiologie, diabétologie et néphrologie, eu égard au développement technologique qu'a connu cette spécialité médicale

nécessitant la formation et le perfectionnement des spécialistes, des corps médical et paramédical, ont indiqué les organisateurs.

L'imagerie dans les urgences médicales revêt une importance particulière dans le traitement des pathologies de cardiologie, de néphrologie, de diabétologie et d'hypertension artérielle, vu le grand nombre de cas de ces maladies enregistrés annuellement, a indiqué le commandant de la 4^{RM}.

Ces maladies auront des répercussions négatives sur la santé et les aptitudes au combat du militaire, notamment sur le territoire de la 4^e Région militaire aux conditions climatiques et géographiques difficiles, nécessitant, a-t-il indiqué, de faire prévaloir les voies préventives et le dépistage précoce.

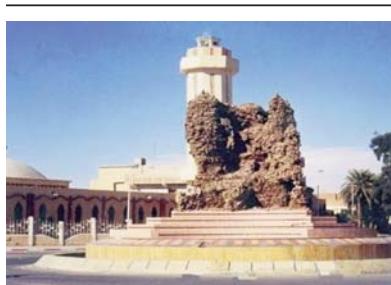
L'officier supérieur a appelé, à cette occasion, à mettre ces journées à profit par le personnel exerçant dans le segment de l'imagerie médicale, en vue de puiser des expériences d'experts et de praticiens spécialistes et de prendre connaissance des avancées technologiques et des nouvelles applications scientifiques menées dans ce domaine médical, afin d'approfondir leur qualification.

La séance d'ouverture de ces journées a donné lieu à l'anima-

tion de communications axées sur la valorisation de l'importance de l'imagerie dans le diagnostic des maladies et leur dépistage précoce dans les cas urgents, en vue de permettre aux personnels (manipulateurs notamment) des urgences de prendre les décisions médicales précises et contribuer, avec promptitude, à sauver des vies. Les intervenants ont mis l'accent sur les volets de la prévention et du diagnostic rapide, eu égard à leur importance dans la réduction des cas de pathologies chroniques, à l'amélioration des moyens de prise en charge médicale des patients, l'amélioration de la qualité des soins et l'utilisation rationnelle des équipements médicaux.

En marge des travaux de ces journées médico-chirurgicales, sont prévus des tables rondes, des ateliers de travail sur les évolutions enregistrées en matière de prise en charge des maladies orthopédiques, de l'ORL et de la médecine légale.

Le commandant de la 4^{RM} a, à cette occasion, visité l'exposition sur les équipements médicaux et les produits pharmaceutiques usinés par les laboratoires et les entreprises spécialisées, dont les produits de stérilisation et d'hygiène hospitalière et les glucomètres.



Au total, 85 postes Multi-Services Access Node (MSAN) sont projetés par Algérie Télécom (AT) à travers la wilaya d'Ouargla, au titre de son plan d'action 2015, a-t-on appris hier des responsables locaux du secteur. Offrant une capacité globale de 32.264 accès, ces équipements sont projetés dans les daïras de Ouargla (49), Hassi-Messaoud (10), N'goussa (2) et Sidi-Khouiled (1), a-t-il précisé.

Ces nouveaux postes MSAN s'ajoutent à 62 autres d'une capacité de 28.596 raccordements qui ont été déjà réalisés au niveau des daïras d'Ouargla (14), Touggourt (23), Mégarine (15), El-Hedjira (10), Sidi-Khouiled (6), Hassi-Messaoud (5), Témacine (8), Taïbet (3) et N'goussa (1), a précisé le directeur de wilaya du secteur, Belkacem Hamadine.

Ces nouveaux postes MSAN s'ajoutent à 62 autres d'une capacité de 28.596 raccordements qui ont été déjà réalisés au niveau des daïras d'Ouargla (14), Hassi-Messaoud (10), N'goussa (2) et Sidi-Khouiled (1), a-t-il précisé.

OUARGLA L'installation de 85 postes MSAN projetée en 2015

cisé. Parmi les projets du secteur dans cette wilaya, figure l'installation de 8 stations de base dans le cadre du déploiement de la téléphonie et l'accès à l'internet haut débit (4G-LTE), pour 4.380 nouveaux abonnés, a-t-il ajouté.

Le même responsable a fait savoir que ces stations seront installées au niveau des communes d'Ouargla (3 stations), Sidi-Khouiled, El-Hedjira, Touggourt, Bennacer et Hassi-Messaoud (une station chacune).

Quelque 1.271 abonnés sont reliés déjà au réseau de la 4G LTE assuré par 8

stations déjà implantées dans les daïras d'Ouargla, Hassi-Messaoud, Sidi-Khouiled et Touggourt.

Ces nouvelles technologies permettent de moderniser les prestations téléphoniques en mode fixe et offrir un meilleur accès à l'internet à haut débit. Le réseau commercial d'Algérie Télécom sera bientôt renforcé avec l'ouverture d'une nouvelle agence dans la commune frontalière d'El-Borma (400 km à l'Est d'Ouargla), en plus de deux autres à Taïbet et Mégarine, selon la même source.

APS

Persistance de la «crise» de carburant à Tipasa, en dépit des assurances de Naftal



La pénurie de carburant enregistrée au niveau de nombreuses stations-service de la wilaya de Tipasa, persiste pour la deuxième semaine consécutive, en dépit des assurances de l'entreprise Naftal.

En effet, la «crise» persiste toujours aux quatre (4) coins de la wilaya où des files de bus et de camions sont stationnés aux abords des routes menant vers les stations d'essence, particulièrement celles de l'ouest de la région, Gouraya et Damous, où la situation est à l'origine d'une "paralysie" du trafic commercial vers Beni Haoua et Tenes, à Chlef, et partant vers l'ouest du pays. Des chantiers de construction sont, également, à l'arrêt, au même titre que des bus de transport

de voyageurs sur certaines lignes en direction de Tipasa, a-t-on constaté.

Des stations d'essence ont, aussi, fermé leurs portes à Hadjout, Bou-Ismail, et Cherchell, entre autres, suite à l'épuisement de leur stock en carburant, sachant que le gasoil et l'essence sans plomb sont les plus touchés par cette pénurie.

Les tonneaux, la hantise des agents des stations services ..

La demande sur le carburant atteint son paroxysme en fin d'après midi, et jusqu'à des heures tardives de la nuit, acculant les propriétaires de voitures, camions et automotrices à passer la nuit sur place, au moment où certains retournent brevement chez eux.

Les raisons de cette crise demeurent "inexpliquées" pour moi, a déclaré à l'APS le chef de la seule station service opérationnelle à Tipasa, Brahim Metalbi, assurant qu'il n'a "pas vécu une telle crise en 40 ans

de service au sein de Naftal".

Il a souligné l'existence d'une "grande pression" sur cette station, dont la consommation a été portée à 70.000 l/j, contre 40.000 l/j en temps ordinaire.

Il a, également, exprimé son "grand embarras" à l'égard des usagers qui apportent avec eux de grands tonneaux pour les remplir de carburant, faisant ainsi monter la pression au niveau des stations, où les employés sont "dépassés", car obligés d'organiser les files, tout en instruisant ces personnes de l'interdiction, par la loi, de l'approvisionnement par ce type de contenants, a-t-il affirmé.

Le P-DG de Naftal, Said Akretche, a démenti dans une déclaration à l'APS, l'existence d'une "pénurie de carburant à Alger et les wilayas alentour", citant l'effet de la "rumour", à l'origine de l'épuisement provisoire du stock de carburant à Blida.

CONSTANTINE 40 kg de drogue saisis en trois mois par la police

Plus de 40 kg de drogue ont été saisis dans la wilaya de Constantine depuis début 2015, a indiqué mercredi le commissaire principal Abdelkader Rebai, adjoint du chef de sûreté de wilaya.

Cette quantité a été découverte dans des habitations dans les communes de Constantine et d'El Khroub et dans des points de contrôle, a précisé cet officier lors d'une conférence de presse organisée pour présenter le dispositif de sécurité mis en place par ce corps en prévision de la manifestation "Constantine capitale 2015 de la culture arabe".

La moitié de la drogue saisie, soit 20 kg de résine de cannabis (kif traité), a été récupérée lors de plusieurs opérations distinctes effectuées dans la nouvelle ville Ali-Mendjeli, selon cet officier.

Les opérations menées ont donné lieu à l'arrestation de 30 personnes dont 12 originaires de différentes wilayas de l'est et de l'ouest du pays, a-t-il indiqué, précisant que tous ces individus, présentés devant les procureurs de la République près les tribunaux de Constantine et d'El Khroub ont été placés sous mandat de dépôt.



Mutualité : Développer le dispositif de retraite complémentaire

Les mutuelles devraient "évoluer" et développer le régime de la retraite complémentaire pour "améliorer les revenus des retraités" et aboutir à une prise en charge intégrale de la couverture sociale des travailleurs, a estimé, hier à Batna, un économiste, Hacene El-Hadj.

Intervenant à l'ouverture d'une journée d'étude sur les assurances mutuelles, initiée par la Mutuelle générale de l'habitat et de l'urbanisme (MGHU), tenue au centre culturel islamique (CCI) de Batna, M. El-Hadj a considéré que la retraite complémentaire, en tant que "mecanisme complémentaire au régime général de sécurité sociale", a "besoin d'évoluer en Algérie". Pour cet expert international, l'élargissement de la mission et l'intervention des mutuelles, leur intégration dans le système de la carte magnétique Chifa et dans le régime du tiers-payant permettra aux mutualistes de "bénéficier des avantages de ces deux systèmes de sécurité sociale".

De son côté, Djamel Koughat, directeur général de la MGHU, a expliqué que le système des assurances mutuelles reposait sur "l'association d'un groupe de personnes pour créer un fonds financé par des apports déterminés, en vue d'indemniser l'un d'eux en cas d'avènement d'un sinistre spécifié par les contractants". C'est "une sorte de répartition de la perte entre les assurés, sans aucune visée lucrative", a-t-il affirmé, estimant que l'assurance mutuelle joue un "rôle fondamental" dans le développement de l'économie et l'encouragement des investissements.

Les participants à cette rencontre ont plaidé pour l'élargissement du système d'assurance mutuelle, l'instauration d'un environnement juridique et le développement des recherches en jurisprudence sur ce type d'assurance qui rend, aujourd'hui, "nécessaire" cette évolution.

Soulignant que l'objectif de la rencontre consistait à rappeler que l'assurance mutuelle constitue une "alternative à l'assurance commerciale", les intervenants ont également relevé que l'Algérie a "commencé depuis peu à adopter ce système" et "œuvre à le généraliser plutôt que de le laisser confiné à certains secteurs comme l'urbanisme, l'éducation et la culture".

Des chercheurs, des universitaires et des cadres du secteur des assurances, venus de plusieurs wilayas du pays, ont pris part à cette rencontre consacrée à ce système d'assurances qui constitue, avec les systèmes bancaire et financier, les trois fondements principaux de toute économie, ont noté les participants.

La demeure de cheikh Fodil El Ourtilani sera reconstruite à l'identique

La demeure de cheikh Fodil El Ourtilani (1906-1959) sera reconstruite à l'identique au village Anou près de Béni Ourtilane (Sétif), a affirmé hier le président de l'Assemblée populaire communale (APC) Seddik Ksouri.

La préservation de l'architecture authentique de cette maison est "une manière de préserver le patrimoine et la mémoire de la région de Beni Ourtilane et de l'Algérie tout entière", a souligné cet édile en marge de la seconde journée du 3^e Colloque international sur le penseur et militante anticolonialiste algérien.

Vivement souhaitée par des cheikhhs, des savants et les enfants de la région, l'opération de reconstruction sera entamée "dans les tout prochains jours" sur les 54 m² sur lesquels s'étend cette demeure, au titre d'une opération d'étude et de réalisation mobilisant 3,3 millions de dinars, a-t-on noté. La seconde journée du Colloque international Fodil El Ourtilani, officiellement ouvert la veille (mardi) à la maison de la Culture de Sétif, a donné lieu à l'inauguration, au centre culturel de Beni Ourtilane, d'une exposition de photographies, de manuscrits et d'écrits du cheikh et des savants de la région.

La journée avait été entamée par une cérémonie de recueillement devant la tombe du cheikh El-Ourtillani près de laquelle un olivier a été symboliquement mis en terre. La dépouille de Cheikh Fodil El-Ourtillani, décédé le 12 mars 1959 en Turquie, repose au cimetière des martyrs de Beni Ourtilane depuis 1987.

ORAN

Valorisation prochaine des déchets de fruits et légumes pour la production de bio-fertilisants

Une opération pilote de valorisation des déchets des fruits et légumes pour la production de bio-fertilisants sera lancée prochainement à Oran, a-t-on appris hier du directeur de l'entreprise publique de gestion du marché de gros de fruits et légumes d'El Kerma.

Inscrit dans le cadre de la coopération entre cette entreprise et l'organisation internationale non gouvernementale «R2o» dont le bureau méditerranéen est basé à Oran, ce projet, dont l'idée remonte à septembre dernier, est le premier du genre au niveau national, a indiqué Tahar Larbi.

Le bureau d'Oran du R2o prendra en charge la formation des agents de nettoyage au nombre 15 au niveau du marché de gros de fruits et légumes sur la technique de tri des déchets verts, a-t-on ajouté.

Pour mettre en pratique cette initiative, les deux parties ont convenu, lors d'une réunion lundi dernier au siège de l'entreprise publique de wilaya du marché de gros de fruits et légumes en présence d'experts de Suisse et du Danemark, à approvisionner cet espace commercial en bacs de collecte des déchets verts selon la qualité.

Le marché de gros de fruits et légumes d'El Kerma nécessite environ 80 bacs pour neuf entrepôts de fruits et légumes et deux marchés à haï «Es-sabah» et El Kerma gérés par cette entreprise publique, selon le même responsable. Une fois collectés et triés, les déchets verts seront transférés par le bureau d'Oran «Med R2o» vers le centre technique d'enfouissement de Hassi Bounif à l'est d'Oran qui accueille une moyenne de 4 tonnes/jour de ces déchets lors des saisons ordinaires et plus en été connu par l'abondance des fruits, a ajouté Tahar Larbi.

Le traitement de ce genre de déchets est prévu au CET précit en septembre prochain, dans le cadre de l'économie verte.

Une convention sera signée entre les deux parties après sa présentation devant le conseil d'administration de l'entreprise de gestion du marché de gros des fruits et légumes d'El Kerma, a-t-on encore indiqué.

JIJEL

Une production de 780 000 quintaux de fraises attendue

Une production estimée à 780 000 quintaux de fraises est attendue à Jijel au terme de la campagne agricole 2014-2015, contre 700 000 quintaux à l'issue de la précédente saison, a indiqué mardi à l'APS le directeur des services agricoles, Madjid Chenafi.

Cette production permettra à la wilaya de Jijel de «garder la première place nationale en matière de production de ce fruit», a ajouté ce responsable, faisant part d'une «évolution importante» de la culture de la fraise au cours des dernières années dans cette wilaya où plus de quatorze (14) variétés sont actuellement cultivées.

La superficie consacrée à la fraisiculture est passée de quatre (4) hectares, lors de la campagne 2001-2002, à 323 hectares durant la campagne 2014-2015, a encore rappelé la même source, soulignant que la culture de la fraise est pratiquée dans 9 communes cotoières dont le sol répond aux exigences climatiques et édaphiques. M. Chenafi a cité, dans ce contexte, les communes de Chekfa, de Sidi-Abdelaziz, d'Oued Adjoul, d'El Ancer, d'El Kennar, de Kaous, d'El Aouana, de Beni H'bibi et d'Emir-Abdelkader. La commune de Sidi Abdellaziz occupe la première place au plan de la superficie réservée à ce fruit, suivie de la commune d'Oued Adjoul, a-t-il également précisé, rappelant que dans la wilaya de Jijel, la culture de la fraise s'effectue sur une surface de 216 hectares sous tunnel et de 107 hectares sous serre. La traditionnelle fête de la fraise, prévue les 29 et 30 avril, sera marquée par un riche programme mis au point par la Chambre de l'agriculture avec le concours de la direction de wilaya des Services agricoles et la participation de plusieurs partenaires impliqués dans la production de ce fruit, a indiqué de son côté, le secrétaire général de la chambre de l'Agriculture, Yacine Zeddam.

APS

RÉGIONS

WILAYA D'ALGER

6 000 logements réceptionnés en avril

Six mille (6 000) logements publics locatifs (LPL) sur les 11 000 inscrits au titre du programme quinquennal 2010-2014 seront réceptionnés en avril dans la wilaya d'Alger, a-t-on appris mardi auprès des services de la wilaya.

Un premier lot de 6 000 logements de type LPL sera réceptionné en avril en attendant la livraison de la deuxième tranche comptant 5 027 unités en septembre et décembre, précise la même source.

Ces quotas s'inscrivent dans le cadre de la réception des projets selon les programmes disponibles, la wilaya d'Alger devant bénéficier de 19 508 logements de différents types, dont 11 027 de type LPL avec 5 508 logements inscrits au titre du plan quinquennal 2010-2014. Concernant le logement social participatif (LSP), 7 381 unités sont prévues auxquelles s'ajoutent 1 100 unités de type locatif ouvre un programme spécial de restauration et de



réhabilitation des constructions dans le cadre du plan schéma d'aménagement et de modernisation de la capitale.

En 2014, plus de 17 000 logements de type LPL pour la plupart (plus de 11 000 unités) ont été réceptionnés. Des travaux de réalisation de plus 57 000 autres unités ont été lancés à la même année. Les travaux de réalisation de 10 000 logements de type LSP ont également été relancés au cours de l'année dernière.

La wilaya d'Alger a lancé le 21 juin dernier la première opération de relogement des premières de logements précaires, des bidonvilles, des bâ-

tisses menaçant ruine et des chalets. 13 541 familles ont bénéficié de cette opération.

6 014 familles sur l'ensemble des bénéficiaires des opérations de relogement vivaient dans des bidonvilles (74) et 2 254 autres dans des chalets (99) qui ont été complètement détruits.

Pour rappel, les opérations d'éradication des habitations précaires et des bidonvilles dans la wilaya d'Alger ont permis de récupérer plus de 108 ha dédiés à la réalisation de 61 projets publics dans divers secteurs alors qu'une superficie de 75 ha a été consacrée au secteur de l'habitat.

OUARGLA

Un projet d'agriculture diversifiée à N'goussa

Un projet visant à consolider la production agricole diversifiée variée a été retenu en faveur de la commune de N'goussa (30 km du chef-lieu de wilaya d'Ouargla), a-t-on appris auprès des services de la wilaya.

Ce projet agricole, qui s'inscrit dans le cadre du programme de mise en valeur par la concession, s'étend sur une surface de 500 hectares, dont 300 ha réservés à la céréalière culture avec une production attendue de l'ordre de 12.000 quintaux, selon la même source.

Quarante autres hectares seront réservés à la phéniculture avec une production annuelle attendue de 2.800 quintaux de différentes variétés de dattes, en plus de la culture de la pomme de terre sur 60 hectares avec une production attendue de 15.000 quintaux, selon les services de la wilaya.

En sus des produits agricoles hors saison produits sous serres, sur une surface de 400 m², le projet devra également comporter une partie dédiée à l'élevage intensif avec un total de 400 têtes de bétail. Ce projet sera doté, pour l'irrigation, de 9 puits, équipés de neuf (9) pompes et de quatre (4) générateurs électriques, en plus de 15 pivots dont neuf (9) d'une capacité d'irrigation de 30 hectares chacun et le reste de 10 hectares. Quelque 300 hectares du projet ont été déjà aménagés, en plus de la réalisation d'un puits d'irrigation d'une profondeur de 130 mètres et la réalisation de 9.600 mètres linéaires de brise-vents ainsi que la réalisation de pistes d'accès sur 6 km, a-t-on ajouté. Ce projet agricole dont le délai de réalisation est fixé à 24 mois devra générer 35 emplois, dont 20 permanents.

BLIDA

Les agriculteurs de la partie ouest de la wilaya confrontés à un déficit en eaux d'irrigation

Le déficit en eaux d'irrigation destinées aux terres agricoles de la partie-ouest de Blida constitue le problème majeur des agriculteurs de cette région, qui ont interpellé les autorités locales pour un relèvement des quotas de cette denrée vitale, en vue de la préservation de leurs récoltes.

«Le volume d'eau destiné, ces dernières années, à l'irrigation de la partie-ouest de la wilaya ne suffit pas à la couverture des besoins des agriculteurs», a indiqué mardi à l'APS le président de l'association d'irrigation des terres agricoles de la partie-ouest de Blida, déplorant qu'une partie des eaux du barrage El Mustakbal de Bouroumi, destinées initialement à l'irrigation, a été affectée à la consommation journalière des populations.

Selon Ahmed Abad, le volume des eaux d'irrigation a enregistré une importante baisse, ces dernières années, en passant



de 50 millions de m³ en 2013 à 24 millions en 2014, soit une «réduction de moitié», a-t-il relevé.

«Cette quantité d'eau, en provenance du barrage de Bouroumi, est exploitée pour l'irrigation de la plaine-ouest de la Mitidja, une partie des terres agricoles de la wilaya de Tipasa (Haumeur El Ain, Bourkika), et une partie d'El Hataiba», a souligné ce responsable, estimant que ce volume est «insuffisant» pour l'irrigation d'une superficie globale de 26 000 ha, (dont 18 000 à Tipasa et 8 000 à

et le forage de puits. Une grande partie des terres agricoles de la région-ouest de Blida, dont El Affroun, Chiffa et Mouzaïa (classée 2^e commune à l'échelle nationale en production d'agrumes), abritent des vergers agricoles et arboraux, nécessitant d'importantes quantités d'eaux d'irrigation, a-t-il ajouté. De nombreux agriculteurs concernés ont réclamé, dans ce sens, un relèvement du quota de la wilaya de Blida à 20 millions de m³ d'eau, en provenance du barrage El Mustakbal de Bouroumi, afin de leur garantir une bonne saison agricole, appelant les autorités concernées à leur accorder des autorisations pour l'exploration des eaux

Blida). «Le retard des pluies jusqu'à fin novembre, durant la saison écoulée, a causé de nombreux dommages à la récolte d'agrumes», a-t-il ajouté. De nombreux agriculteurs concernés ont réclamé, dans ce sens, un relèvement du quota de la wilaya de Blida à 20 millions de m³ d'eau, en provenance du barrage El Mustakbal de Bouroumi, afin de leur garantir une bonne saison agricole, appelant les autorités concernées à leur accorder des autorisations pour l'exploration des eaux

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ URBAINE 2 241 affaires traitées en mars par la SWA



Dans le cadre des activités de lutte contre la criminalité urbaine, les services de la Police Judiciaire de la Sûreté de Wilaya d'Alger ont traité durant le mois de Mars, 2 241 affaires, ayant entraîné l'arrestation de (2095) présumés auteurs qui furent déférés par devant les instances judiciaires compétentes, dont 783 pour détention et usage de stupéfiants ou substances psychotropes, 262 pour port d'armes prohibées, et 1050 pour divers délits.

Parmi les affaires traitées, 318 affaires relatives aux atteintes aux biens, 708 affaires ayant trait aux atteintes aux personnes, dont deux 02 affaires d'homicide.

Quant aux délits contre la famille et aux bonnes mœurs, les services de la Police Judiciaire ont traité 34 délits, ainsi que le traitement de 433 délits relatifs à la chose publique, et 69 délits à caractère économique et financier.

Concernant le port d'armes prohibées, ces mêmes services ont traité 250 affaires, impliquant 262 personnes présentées par devant les instances judiciaires, dont 155 personnes ont été placées sous mandat de dépôt. En matière de lutte contre les stupéfiants, durant la même période, 679 affaires impliquant 783 personnes ont été traitées, ce qui s'est soldé par la saisie de 55 068 kg de résine de cannabis, 6,3 grammes de hérosine et 4 grammes de cocaïne, ainsi que 11 364 comprimés psychotropes.

Aussi, concernant les activités de la police générale, les forces de police ont mené 21 opérations de contrôle de professions réglementées, ayant entraîné l'exécution de 21 arrêtés de fermetures ordonnées par les autorités compétentes.

Pour ce qui est de la prévention routière, les services de la sécurité publique ont enregistré 12 487 infractions au code de la route durant le mois de Mars 2015, à cela s'ajoute le retrait immédiat de 3 848 permis de conduire et l'enregistrement de 91 accidents de circulation ayant entraîné de 100 blessés, dont la cause principale demeure le non respect du code de la route.

Par ailleurs, les services de la Sécurité Publique de la Sûreté de Wilaya d'Alger, ont mené 100 opérations de maintien de l'ordre, et 504 interventions diverses, en plus de 57 actions entreprises par les services de la Police de l'Urbanisme et la Protection de l'Environnement. Enfin, les services de police de Sûreté de Wilaya d'Alger, font toujours appel au civisme de tout un chacun pour dénoncer les contrevenants aux lois de la République, en se présentant aux services de police et même téléphoniquement par le 17 police secours et le numéro vert 15-48, qui ont enregistré durant le mois de mars 46 725 appels.

Avril, mois de l'autisme, un rappel...

Arslane -B

En février 2012, une journée médicale d'un intérêt indéniable avait été organisée à Béjaïa, captant toute l'attention d'un auditoire entièrement acquis à l'opportunité aussi bien du thème annoncé que de celui des interventions où combien pertinentes des spécialistes présents à la rencontre. DK News a jugé utile de rééditer l'article qu'il avait consacré à cette journée médicale exceptionnelle à bien des égards...

L'approche biologique de l'autisme et ses dégâts collatéraux

Tel était le thème de la journée médicale que l'Association de prise en charge des enfants autistes (Apcea) de Béjaïa avait organisée un samedi 11 février 2012, après avoir sollicité l'Ascova (Association solidarité constructive objectif vaincre l'autisme) (Suisse & monde) pour, donc, animer une conférence sur « L'autisme » (Approche biologique et dégâts collatéraux). Elle s'était déroulée à l'hôtel Zéphyr, en présence d'un très nombreux public. « Une conférence essentiellement organisée à l'attention de parents d'enfants autistes ainsi qu'à des professionnels en la matière », tenait à préciser l'un des responsables de l'Apcea (agrée en 2010). Et c'est M. Francis Stanley Wright (Ing. chimiste, consultant Iso 9000), président d'Ascova, l'un des cinq membres du Conseil suisse du handicap mental à qui a été dévolue la tâche d'animer la rencontre. Et, en premier lieu, le nécessaire rappel de la définition « classique » du trouble pathologique : « L'autisme

(ou troubles du spectre autistique-TSA) fait référence à des troubles du développement caractérisés par une interaction sociale et une communication anormales induisant des comportements restreints et répétitifs... ». Il avait également été souligné, lors de cette conférence, « la spécificité des troubles du développement social net la forte variabilité des symptômes individuels ». « L'autisme recouvre diverses conditions pathologiques ou psychologiques non encore uniformisées sous une seule définition établie », avait-il été déclaré, en outre. « La manière dont le cerveau traite les informations est modifiée, on ne sait encore comment, par l'autisme qui semble bouleverser l'organisation des réseaux de neurones durant le développement ». Autant de rappels « de base », en somme, afin de préparer l'auditoire à l'exposé des résultats de recherches aussi longues qu'approfondies menées de par le monde sur cette pathologie cependant sujette à controverse quant à son « statut pathologique ». Les « troubles qualitatifs de la communication verbale et non verbale, les altérations qualitatives des interactions sociales réciproques, le comportement avec des activités et des centres d'intérêt restreints stéréotypés et répétitifs, des anomalies qualitatives du fonctionnement du sujet », auront en outre été mis en exergue lorsqu'a été abordé le chapitre « symptômes et signes ». « Il n'y a pas de diagnostic d'autisme à la naissance, mais plutôt à 18 mois, suivie de vaccination et, pourquoi pas, d'espoir ? », selon le conférencier. Qui avait, par ailleurs, évoqué « L'évolution de l'apparition de l'autisme dans le monde à travers le temps », évocation étayée de statistiques : « 1950 : seules trois

naissances sur 10 000 sont autistes (pathologie orpheline), 1980 : Début d'inquiétude avec 20 naissances sur 10 000 autistes, 1995 : Explosion exponentielle de nombreux cas d'autisme tandis qu'en 2005, « très inquiétant ! » : 10 naissances sur 160 est autiste. « A ce jour, le nombre de cas ne fait qu'augmenter ». « Le cumul des pollutions et en prépondérance le nouveau métal toxique, le palladium en l'occurrence serait, aux dires du conférencier suisse, l'une des causes les plus probables ». S'agissant de la nécessité d'« une approche biologique de l'autisme et de ses dégâts collatéraux », M. Francis Stanley Wright l'a détaillée et argumentée comme suit : « Sur 21 ans d'observations médicales, l'autisme, a priori, n'est pas un désordre psychiatrique, il est, plutôt, une dysfonction biologique aussi complexe que multiple, caractérisée par l'influence génétique, la fragilisation de l'ADN, sans omettre les polluants et autres toxiques. L'autisme n'implique pas le cerveau uniquement, d'autres organes du corps en sont aussi affectés, le système immunitaire en premier, suivi de l'effet cascade entraînant la foie, les intestins, le pancréas, les reins ainsi que la moelle épinière ». Toujours au cours de cette conférence, l'on apprenait que l'autisme est, désormais, une épidémie, et que les USA, la Grande-Bretagne et presque toute l'Europe en sont gagnés ». Il est enfin affirmé que « seuls les dégâts collatéraux, dans le cas de l'autisme, sont soignables ». Il a enfin été prôné, dans cette perspective, l'impérieuse nécessité de « procéder à des analyses biologiques, à la correction des dégâts corporels et à l'ouverture aux compétences par ABA ». A.B.

15 ans de réclusion criminelle pour l'assassin



Nabil âgé de 38 ans est accusé de meurtre sur la personne d'un jeune homme de 35 ans. L'affaire est jugée en ce mois d'avril 2015, au tribunal d'Alger.

A. Ferrag

Ce jour-là, Nabil et Salah se disputent depuis un bon moment, et voilà que Nabil assène un coup de

couteau mortel à Salah, au niveau du thorax, sous le regard surpris des curieux.

La victime rend l'âme quelques secondes après son admission au CHU.

Arrêté, Nabil reconnaît les faits retenus contre lui.

Au cours du procès, la salle est plongée dans le silence. Au box des accusés, Nabil ne nie à aucun moment les faits retenus contre lui. « C'était un accident ! Je ne

voulais pas te tuer ! » Le représentant du ministère public requiert la peine de 20 ans à l'encontre de l'accusé, en mettant en exergue la gravité des faits, l'accusé ne mérite aucune clémence.

L'avocat de la défense insiste sur le meurtre sans prémeditation et demande les circonstances atténuantes. Au terme des délibérations, la cour condamne Nabil à une peine de 15 ans de réclusion criminelle.

MÉDÉA :

Le campus de Ouzera livré avant fin novembre prochain

Le campus universitaire de Ouzera, à 10 km à l'est de Médéa, sera livré « avant fin novembre prochain », a-t-on appris mercredi à l'issue d'une visite d'inspection du projet par le wali.

L'entreprise en charge de la réalisation de ce campus universitaire s'est engagée à livrer, en deux parties, l'ensemble des infrastructures projetées sur place, assurant que la totalité des 8.000 places pédagogiques et la résidence de 4.000 lits seront achevées, avant la fin du mois de novembre prochain. Le calendrier de livraison, annoncé par les responsables de l'entreprise turque « SKN », à l'issue d'une visite d'inspection du wali, Brahim Merad, sur le site d'implantation de ce projet, prévoit de mettre à la disposition du recteurat de l'université de Médéa, d'ici le mois de juillet prochain, les douze pavillons d'hébergement qui compose la future résidence universitaire de 4 000 lits.

La livraison des blocs pédagogiques, d'une capacité de 8.000 places, devrait intervenir, au plus tard, fin novembre, selon les mêmes sources, qui ont assuré que tous les moyens seront mobilisés afin d'être au rendez-vous. Le chef de l'exécutif a insisté, au cours de l'inspection de ce projet, sur la nécessité d'organiser le chantier de façon à accélérer la cadence des travaux et à rattraper, ainsi, le retard qu'accuse ce projet, qui devait être initialement livré au début de l'année en cours. Le projet de campus universitaire de Ouzera permettra, une fois opérationnel, d'augmenter les capacités d'accueil de l'université de Médéa, qui compte actuellement un effectif de plus de 16 000 étudiants, outre l'ouverture de nouvelles disciplines au profit des futurs bacheliers, qui seront dispensés au niveau des nouveaux instituts dont disposera ce campus.

APS

AIN TEMOUCHENT : 15 communes seront approvisionnées en gaz de ville en 2015



Quinze communes sur les 28 que compte la wilaya d'Ain Temouchent seront approvisionnées en gaz de ville en 2015, a-t-on appris mercredi du responsable du département gaz de la Société de distribution de l'ouest (SDO).

Ces collectivités locales, qui ont enregistré entre 2014 et 2015, le lancement des travaux de raccordement aux réseaux de transport et de distribution,

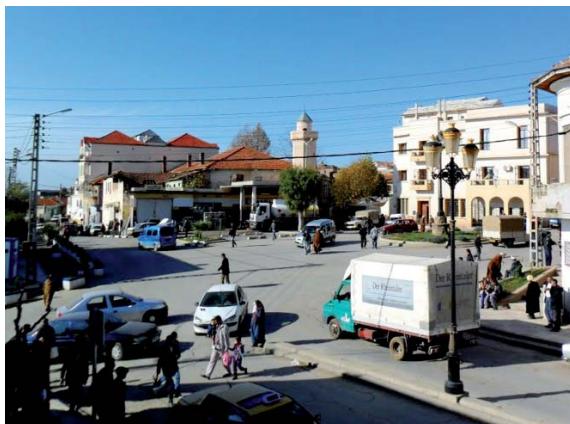
seront "entièlement pourvues" en cette énergie, a indiqué Harchaoui Ali.

Le taux d'avancement des travaux est de 15 % au niveau de la commune de Oulhaqa où un retard est enregistré en raison du terrain accidenté de cette commune, et de 100 % à Chentouf et Terga où le gaz est déjà desservi. A Sidi Boumediène, les travaux sont achevés en attendant la mise en service du réseau au courant de ce trimestre, a-t-on ajouté. Les communes de Tamazoura et Ouled El Kihal, où les travaux sont achevés, n'attendent plus que le raccordement à la station de pression de gaz pour le lancement de

l'exploitation des réseaux. Un taux d'avancement de 80 % est signalé à Sidi Boumediène et M'said, 75 % à Sidi Ouariache, 70 % à Ouled Boudjemâa, 50 % à Oued Berkèche, 45 % à Aghjal et Aougbellil, 20 % à Hassasna et Bouzedjar, a détaillé le même responsable.

L'année 2015 verra, ainsi, le raccordement aux réseaux du gaz de la wilaya d'Ain Temouchent de pas moins de 10.000 foyers, ce qui permettra de dépasser nettement le taux de couverture actuel fixé à 63 %. En 2014, pas moins de 2.600 foyers ont été approvisionnés en gaz de ville.

MÉDÉA : Réception de six nouveaux lycées à la prochaine rentrée scolaire



Six nouveaux lycées seront réceptionnés et mis en service à la prochaine rentrée scolaire 2015-2016 à Médéa, ce qui permettra d'atténuer la pression que connaît actuellement le cycle secondaire dans la wilaya, a annoncé, le directeur de l'Education de la wilaya, Ahmed Lallaoui. Les nouveaux établissements, actuellement en réalisation, sont implantés dans les localités de Meghraoua, Souagui, Bouskène, Draa-Smar, Ouled-Maaref et Khems-Djouamaa, a-t-il précisé, en marge de la visite d'inspection du wali, Brahim Merad à travers plusieurs communes de la wilaya.

La capacité d'accueil de ces lycées varie entre 800 et 1.000 places pédagogiques, a déclaré le même responsable. Selon le chef de l'exécutif, une attention

particulière est accordée au cycle de l'enseignement secondaire, confronté à d'énormes difficultés, en raison de l'insuffisance des places d'accueil, notamment dans certaines localités où l'offre disponible est loin de satisfaire la demande en la matière. M. Merad a mis l'accent, au cours de sa visite, sur la nécessité d'une rationalisation du foncier, dont la rareté constitue, selon lui, un réel obstacle à la concrétisation des projets inscrits à l'indicatif de la wilaya, insistant, à cet égard, auprès des responsables de la direction des équipements publics (DEP) et ceux de l'Education pour l'optimisation des moindres parcelles de terrains qui relèvent des établissements scolaires de la région.

Le parcours des soins en oncologie, cas du cancer du sein, thème d'une rencontre lundi à Oran

Le parcours des soins des malades atteints de cancer du sein sera lundi prochain au centre d'une conférence organisée par l'équipe «Cancer et société» de l'Unité de recherche en sciences sociales et santé de l'Université d'Oran, a-t-on appris des organisateurs.

Le cancer du sein connaît une recrudescence épidémique. Il est le type de cancer le plus répandu chez les femmes, qui nécessite un long parcours de soins assurés principalement par l'institution hospitalière», a-t-on indiqué.

Les professionnels de la santé, oncologues, épidémiologistes et professeurs à l'université aborderont des questions liées aux conditions et au parcours thérapeutique dans la prise en charge des femmes atteintes du cancer du sein et aux moyens à mettre en place pour améliorer cette prise en charge.

L'amélioration des soins est une revendication permanente des femmes atteintes de cette pathologie en Algérie, qui déplorent les pannes répétées des appareils de soins de radiothérapie ainsi que les ruptures des stocks de médicaments.

A noter que l'Algérie enregistre 10.000 nouveaux cas de cancer du sein chaque année et une mortalité de plus de 4.000 cas.

ALIMENTATION EN EAU POTABLE: Hausse à 165 litres du ratio par habitant dans la wilaya d'Alger

L'alimentation en eau potable dans la wilaya d'Alger a augmenté en 2014 pour atteindre un ratio de 165 litres/jour par habitant avec un taux de raccordement de 99 % des ménages, a-t-on appris mercredi auprès des services de wilaya. L'année 2014 a vu la réalisation de plusieurs projets visant à améliorer l'approvisionnement des Algérois en eau potable, ce qui a porté le ratio par habitant à 165 litres/jour, a indiqué la même source. 11.10 km de canalisations d'alimentation en eau potable ont été réalisés en 2014, outre une station de pompage d'une capacité de 5.000 mètres cubes/heure dans la forêt des bois des cars de Dely Brahim et un château d'eau d'une capacité de 5.000 mètres cubes à Ain Taya.

Plusieurs projets sont actuellement en cours de réalisation pour améliorer l'approvisionnement en cette ressource vitale dans la wilaya qui a connu de nouveaux programmes de logements enregistrés depuis le lancement des premières opérations de relogement le 21 juillet dernier, avec la réception de 17.000 logements répartis à travers plusieurs communes, selon la même source. Dans ce sens, des systèmes d'approvisionnement en eau potable seront mis en place dans les communes de Bir Tauta, Khrassia et Douera, avec l'installation de 4 châteaux d'eau d'une capacité de 35.000 mètres cubes et trois stations de pompage d'une capacité de 3.600 mètres cubes/heure. D'autres projets sont en cours de réalisation, dont cinq stations de pompage dans les communes de Reghaia, Soudania et Ouled Fayet et Ain Taya d'une capacité de 11.850 mètres cubes/heure.

Le nombre d'infrastructures d'alimentation en eau potable en cours de réalisation dans la wilaya est réparti entre 8 stations de pompage d'une capacité de 15.850 mètres cubes/heure, 6 châteaux d'eau d'une capacité de 55.000 mètres cubes ainsi que 85.22 km de réseaux, de canalisations et 5 puits nouvellement réalisés.

APS

CONSTANTINE

CAPITALE DE LA CULTURE ARABE 2015

Sellal présidera l'ouverture officielle au nom du président Bouteflika

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, effectuera aujourd'hui, une visite dans la wilaya de Constantine où il y présidera au nom du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, l'ouverture officielle de la manifestation

- "Constantine, capitale de la culture arabe 2015", indique mercredi un communiqué des services du Premier ministre.
- "La manifestation verra la participation du Secrétaire général de la Ligue arabe, du Directeur général de

- l'Alesco ainsi que de plusieurs ministres et personnalités arabes du monde
- de la culture", précise-t-on de même source. Au cours de cette visite, M. Sellal procédera également à l'inauguration de diverses expositions

- thématisques prévues dans le cadre de la manifestation ainsi que de plusieurs importantes structures relevant des secteurs de la culture et du tourisme", précise le communiqué des services du Premier ministre.

LE PALAIS DE LA CULTURE AL KHALIFA Un haut lieu de la culture au cœur de Cirta

La réhabilitation et le réaménagement du palais de la culture Mohamed-Laid Al Khalifa ne comble pas simplement un vide en matière d'infrastructures culturelles, dès lors que cet édifice, complètement relooké, figure désormais en pôle position pour constituer un haut lieu de la culture, au cœur de Constantine.

La réhabilitation, l'habillage et le réagencement de l'ex-garage Citroën, situé sur la Place du 1er Novembre 1954 (ex-La Brèche), lancés dans le cadre de la manifestation "Constantine, capitale 2015 de la culture arabe", ont donné naissance, dans un décor des plus splendides, à de nouveaux espaces d'accueil, d'exposition, de spectacles, de lectures et de conférences qui vont désormais permettre à Constantine d'organiser confortablement des événements culturels et scientifiques, quelle qu'en soit l'amplitude ou la portée.

Le résultat obtenu est aujourd'hui «plus que probant», de l'avis des spécialistes qui ont eu à accéder à l'intérieur de cette structure culturelle qui sera inaugurée jeudi, en même temps que trois exposi-

tions majeures : les toiles du regretté Kamel Nezzar, les manuscrits conservés sur le Rocher et «la ville de Cirta et les royaumes numides».

Le réaménagement du palais de la culture Al Khalifa qui abritait les locaux de l'ex-siège d'Air Algérie et un espace commercial, a permis aux concepteurs de réaliser plusieurs espaces d'exposition, deux (2) salles de conférences, une bibliothèque, une salle de conférences et une salle de spectacles, en plus d'un salon d'honneur réservé à l'accueil des hôtes de la ville.

Une importante opération de mise à niveau architecturale et structurelle a été engagée sur cet édifice qui s'étend sur une surface de 8.795,37 m² et dont tout l'espace a été refait et réadapté aux besoins de la vie culturelle moderne.

Il ne fait pas de doute dans l'esprit des Constantinois que le palais de la culture Mohamed-Laid Al Khalifa jouera, tout autant que le palais Malek-Haddad, un rôle important dans la réussite du grand événement constantinois, au double plan culturel et urbanistique.

PALAIS DE LA CULTURE MALEK-HADDAD :

Une nouvelle perle au collier d'émeraudes constantinois

Le palais de la culture Malek Haddad de Constantine, entièrement transformé, est «une autre perle accrochée au collier d'émeraudes du Vieux Rocher», pour reprendre l'expression de Rahma B., une étudiante qui avait bien du mal à admettre, hier, qu'elle avait bien devant les yeux la bâtie impersonnelle qu'elle avait visitée il y a moins d'un an. Implanté sur un endroit dominant de la ville, à quelques encabulations seulement de la grande mosquée Emir-Abdelkader, le palais de la culture Malek-Haddad qui a ouvert ses portes en 1997, vient d'être réaménagé au grand honneur des Constantinois qui pourront désormais vivre leur histoire culturelle sans «complexe». S'étendant sur une surface de plus de 3.375 m², le palais a été «repensé» de façon à offrir aux visiteurs des espaces plus aérés et plus confortables, adaptés aux exigences d'aujourd'hui. Ses ateliers, sa salle de conférences et son hall d'exposition sont aérés pour per-

mettre aux différentes activités culturelles de se dérouler dans de bien meilleures conditions, tandis que la façade principale, «revue et corrigée», offre une vue saisissante aux passants et aux visiteurs. La salle de conférences, qui sert aussi de salle de spectacles, est désormais plus sobre mais meublée avec goût et dotée d'équipements ultramodernes, d'un éclairage scénique très recherché et des effets de lumière spéciaux de lumière dont on dit qu'ils sont «impressionnantes».

Les concepteurs du projet de réaménagement ont toutefois fait pour tout recommencer à zéro. L'édifice a été complètement refait et toutes les traces de l'ancienne construction ont été éliminées et ont laissé place à des touches architecturales plus «branchées».

Une riche exposition d'artisanat d'art éternera l'inauguration aujourd'hui du palais de la culture Malek-Haddad new-look.

APS



DES ŒUVRES INESTIMABLES Les manuscrits de l'université Emir-Abdelkader, reflet de la mémoire d'une nation

Les manuscrits jalousement conservés dans la bibliothèque de l'université des sciences islamiques Emir-Abdelkader de Constantine, représentent bien plus qu'un témoignage sur le savoir acquis par les aînés : ils résument la mémoire de tout une nation.

Patrimoine unique, représentant l'expression même de l'âme algérienne, ses différences et sa nature profonde, ces trésors sont chargés d'histoire et de savoir, et constituent aussi un reflet de la résistance d'un peuple que l'on voulut, en vain, asseoir.

Les invités de tout le monde arabe que l'antique Cirta accueillera dans le cadre de la manifestation «Constantine, capitale 2015 de la culture arabe», et qui s'intéresseront à ces manuscrits, sauront que pour préserver ces trésors des pillages des troupes coloniales, des Algériens jaloux de leur patrimoine ont dû les enterrer profondément, les sauver des flammes au risque de leur vie ou les conserver discrètement dans des zaouïas.

Des œuvres récupérées des bibliothèques privées des chouyoukh

D'un style calligraphique maghrabi ou machrikî, écrits avec de l'encre noire encadré de rouge, en langue turque transcrit en caractères arabes, sur des feuilles volantes ou assemblées, enluminurés ou sans décor, ces manuscrits constituent l'essentiel d'une collection totalisant 1.028 œuvres, a affirmé à l'APS le responsable du laboratoire des ma-

nuscrits de l'université Emir-Abdelkader, Adel-Saïd Toumi.

Les ouvrages conservés traitent de différents thèmes et disciplines à l'image du fikh malékite, des hadiths, de la sirâ (conduite) du Prophète, de la philosophie, de la médecine, de l'histoire, de la langue et littérature arabes, de la poésie et de la culture. Le plus ancien manuscrit de cette collection remonte à l'an 583 de l'hégire (1187) traitant de la logique, œuvre de Abou El Abbas Ahmed Benyahia.

Les manuscrits de la bibliothèque de l'université Emir Abdelkader sont dans leur totalité des dons des familles de grands érudits. Ils proviennent de la bibliothèque privée du Cheikh Naïmî (1909-1973), un des membres de l'Association des oulémas musulmans algériens, de la zaouïa du cheikh El Hocine de Sidi Khélifa (Mila), de la bibliothèque du cheikh Mohammed-Tahar Tlili (1910-2003) ou encore de citoyens soucieux de préserver dans de meilleures conditions un legs ancestral.

La numérisation des manuscrits pour préserver la mémoire collective

La préservation des ces manuscrits, véritable repère du niveau intellectuel qu'a pu atteindre la société algérienne, à travers leur réhabilitation et leur numérisation, requiert, par conséquent, la plus grande importance. L'université Emir Abdelkader avait lancé l'expérience de la numérisation vers la fin de l'année 2011, avec l'aide d'un expert améri-

cain, dans le cadre d'une collaboration avec l'ambassade des Etats-Unis d'Amérique à Alger. Le premier volet de ce partenariat a permis à une équipe de l'université des sciences islamiques de suivre une formation axée sur le traitement, la digitalisation et l'assemblage des manuscrits dont la majorité a été rédigée il y a plus de trois siècles.

Trois ateliers de réhabilitation, d'entretien et de numérisation ont été mis en place, dans une seconde étape, dans l'optique d'œuvrer à valoriser, à pérenniser et à universaliser un héritage faisant partie du patrimoine de l'humanité.

Jusqu'à aujourd'hui, plus de cent manuscrits ont été numérisés. Le responsable du laboratoire des manuscrits souligne que la priorité est donnée aux œuvres rares, à celles dont l'état de conservation laisse à désirer ou encore aux titres demandés par les chercheurs et les universitaires. Des «perles rares» comme le livre traitant du fikh malékite de Hamdane Loumssi, l'un des maîtres spirituels de l'imam Abdelhamid Benbadis, adepte de la confrérie des Tidjanîa qui marqua durablement le cheikh, ont pu être «ressuscitées». L'opération de numérisation se poursuit et le projet de doter l'université des sciences islamiques Emir-Abdelkader d'une bibliothèque virtuelle d'anciens manuscrits se précise de jour en jour avec l'ambition de valoriser un patrimoine à la valeur incinmorable et qui ne devrait pas manquer de susciter l'intérêt des hôtes de la ville du Rocher.

Circuits touristiques proposés aux invités du Vieux Rocher

Plusieurs circuits de visites guidées mettant en avant l'héritage culturel et historique de Constantine sont proposés aux invités de la manifestation «Constantine capitale 2015 de la culture arabe» par une trentaine de jeunes guides récemment formés. Lofti, jeune diplômé, propose aux délégations un tour complet des principaux monuments et édifices historiques et culturels de la vieille médina de Constantine, une visite incluant également les sites en cours de réhabilitation. La grande mosquée, la mosquée et le palais Ahmed Bey, la Medersa, plusieurs zaouïas ainsi que les vieux quartiers emblématiques du Vieux Rocher tels que Rebâïne Chérif ou Sidi El Djelis sont autant de stations formant le circuit tracé dans la vieille ville. Rassemblés au palais Ahmed Bey, édifice architectural unique de la période ottomane, 28 jeunes guides formés par l'Office de

gestion et d'exploitation des biens culturels (Ogbc) sont mobilisés pour accompagner les délégations étrangères invitées à Constantine, dans un premier temps, avant de proposer leurs services à tous les visiteurs de la ville. Les vestiges faisant également la renommée de l'antique Cirta ne sont pas en reste puisque l'office inclut également des visites au site romain du castellum de Tiddis, un livre ouvert sur 3.000 ans d'histoire, et au monument funéraire numide du roi Massinissa (situé à El Khroub) datant de plus de deux millénaires (148 av J.C.). Pour sa part, le directeur de l'Ogbc, Abdelwahab Zekagh, a déclaré que ces visites guidées, incluant les chantiers de réhabilitation en cours, profitent aussi au personnel des institutions chargées de la sauvegarde du patrimoine des autres régions qui se succéderont à Constantine à la faveur des semaines culturelles prévues.

CES BACTÉRIES QUI NOUS VEULENT DU BIEN

Chaque être humain possède en moyenne 1 à 2 kg de bactéries, réparties dans différents endroits du corps. Rassemblées sous le nom de flore ou de microbiote, celles-ci font partie de notre équilibre et peuvent entraîner des irritations lorsqu'on les malmène. Mais où se cachent ces hôtes invisibles ?

On ne les voit pas, on ne les sent pas, et pourtant elles sont bien là, et c'est tant mieux ! Les bactéries font partie intégrante de notre corps, à tel point qu'il serait fait de 10 fois plus de bactéries que de cellules humaines. On estime également qu'il y a entre 50 et 100 000 espèces de bactéries différentes ayant élu domicile dans notre corps. Chacun de nous a un microbiote (ensemble de micro-organismes) différent, qui évolue durant l'enfance jusqu'à se stabiliser à l'âge adulte, en fonction de nos gènes et de notre mode de vie.

Loin d'être néfastes, ces hôtes sont infiniment sinon bénéfiques à notre santé. Ces bactéries, champignons et autres micro-organismes se répartissent principalement dans notre système digestif (de la bouche jusqu'au côlon), sur notre peau ainsi que dans le vagin.

Les bactéries du système digestif

A tort, le microbiote digestif est appelé « flore intestinale ». Si cette appellation est désormais connue de tous, elle est partiellement fausse, puisque les bactéries et champignon ne sont pas des végétaux, et qu'ils s'étendent bien au-delà de notre intestin.

La majeure partie des 100 000 milliards de bactéries digestives se situent dans le gros intestin. Ce microbiote complexe participe à la digestion, en décomposant par exemple les sucres complexes (les fibres) que l'homme ne pourrait pas digérer autrement, ou en participant à la fermentation. Elles dégradent aussi certains déchets toxiques néfastes à notre organisme et nous protègent contre les pathogènes. D'autres espèces stimulent le renouvellement de la



paroi intestinale, synthétisent des vitamines ou boostent notre système immunitaire.

Pour autant, des recherches récentes mettent en avant un lien entre le microbiote et l'obésité ou même le diabète. Ainsi, plus la flore intestinale est diversifiée, plus notre organisme se porte bien. A l'inverse, un déséquilibre de cette flore à la suite de traitements antibiotiques ou d'une alimentation trop peu diversifiée entraînerait des pathologies. C'est notamment une des causes avancées dans le cas de la maladie de

Crohn, qui pourrait résulter d'un déficit d'un type de bactéries intestinales, les Firmicutes.

La flore vaginale

Le microbiote vaginal est l'ensemble des micro-organismes présents dans le vagin. Là encore, loin d'être néfastes, les bactéries vaginales permettent de limiter les infections en rentrant en compétition avec les bactéries pathogènes qui peuvent s'y introduire. Ainsi, c'est lorsque l'on détruit notre flore vaginale (par des douches vaginales

par exemple et une trop grande hygiène intime) que l'on est le plus sujettes à des infections et notamment à des mycoses.

Le microbiote vaginal est constitué en majorité de 4 genres de bactéries, de type lactobacilles.

Lors d'un accouchement par voie basse, le bébé sera exposé au microbiote vaginal (voire intestinal) de la mère, ce qui lui permettra de développer à son tour une flore diversifiée. A l'inverse, les naissances par césariennes exposent les bébés aux rares bactéries du bloc opératoire, un « bagage » moindre qui augmente le risque de maladies potentiellement liées à la flore digestive (obésité, diabète, asthme, allergies...).

La flore cutanée

Sur la peau aussi, les micro-organismes prolifèrent. Ils s'organisent en biofilm et s'alimentent de composés excretés par notre propre peau. Là encore, cette « flore cutanée » varie d'un individu à l'autre, en fonction de l'âge, du sexe, des habitudes de vie etc. Elle change également selon l'environnement du corps : la flore du cuir chevelu diffère ainsi de celle du visage, des aisselles, du dos, des pieds ou encore de la peau des organes génitaux. Là encore, ce microbiote joue un rôle de protection contre les infections, en empêchant d'autres pathogènes de coloniser la peau et en stimulant nos défenses naturelles.

Les bactéries du biofilm ou la peau ne deviennent néfastes que chez les immunodéprimés (personnes dont le système immunitaire est affaibli, à cause d'un traitement ou d'une maladie) ou en cas de rupture de cette barrière (hygiène excessive, blessure, brûlure...). Elles peuvent alors entraîner des problèmes dermatologiques plus ou moins graves.

FLORE INTESTINALE : ELLE INFLUENCERAIT NOTRE HUMEUR ET NOS ENVIES CULINAIRES

Les bactéries qui composent notre flore intestinale auraient une incidence sur nos humeurs et nos envies culinaires, d'après une nouvelle étude scientifique américaine. La flore bactérienne intestinale, ou microbiome comme l'appelle les chercheurs, pourraient manipuler notre humeur et même nos envies culinaires. C'est en tout cas ce qui ressort de l'étude menée par deux équipes de recherche de l'Arizona State University, de l'UC San Francisco et de l'université du Nouveau Mexique.

Après avoir étudié l'ensemble de la littérature scientifique portant sur le microbiome, les chercheurs ont constaté que les différentes espèces de bactéries n'ont pas toutes les mêmes besoins nutritifs. Là où certaines privilient les aliments riches en sucre par exemple, d'autres préfèrent les matières grasses. Et, pour pouvoir rester implantées dans notre intestin qui constitue leur écosystème, les bactéries se doivent d'obtenir les nutriments dont elles ont besoin. Ainsi libèrent-elles des signaux moléculaires à destination de notre système endocrinien ou nerveux, qui induisent alors des réponses physiologiques et comportementales, nous poussant à préférer tel ou tel aliment.

« Les microbes de notre intestin ont la capacité de manipuler l'humeur et le comportement en altérant les signaux neurovaxins dans le nerf vague, en changeant les récepteurs du goût, et en produisant des toxines qui nous

font nous sentir mal, ou au contraire des "récompenses" qui vont nous faire sentir bien » explique Athena Aktipis, co-auteure de l'étude.

« Les bactéries des intestins sont manipulateuses, ajoute Carlo Maley, directeur de l'UC de San Francisco, elles n'ont pas toutes les mêmes intérêts ; certains correspondent à nos objectifs alimentaires alors que d'autres non. »

Un microbiome à modifier pour lutter contre l'obésité

Il a par ailleurs été démontré dans cette même étude que certaines soucoupes bactériennes augmentent l'anxiété chez les souris, ou encore que la consommation de probiotiques contenant des Lactobacillus casei pourrait améliorer l'humeur, lors d'un essai clinique sur l'Homme.

Des traitements à base de probiotiques, de transplantation fécale ou d'antibiotiques pourraient être développés à terme pour nous permettre de maintenir notre équilibre alimentaire, ou de lutter contre l'obésité. Cibler le microbiome pourrait augmenter les possibilités de prévention des maladies comme l'obésité, le diabète ou encore le cancer du système gastro-intestinal. Nous ne faisons que commencer à effleurer la surface de l'importance du microbiome dans la santé humaine » conclut la chercheuse Athena Aktipis.



RÉGIME : MANGER DES FRITES OUI, MAIS EN PETITES QUANTITÉS



Manger des frites ne serait pas forcément incompatible avec la ligne. Une nouvelle étude américaine publiée dans *ScienceDaily* précise que c'est surtout la portion qui serait à surveiller et à équilibrer.

Envie de frites ce midi ? Sans tout, ne vous en privez pas. Une chercheuse de la Vanderbilt University (USA) a constaté que l'important dans un régime était de trouver un équilibre entre les aliments sains et moins sains. Cette méthode sans privation permettrait en effet d'obtenir de meilleurs résultats que lors de régimes drastiques.

La scientifique a étudié ce qu'elle appelle « le paquet vice-versu » alimentaire : la proportion d'aliments sains et moins sains au sein de notre assiette. Grâce à une série de quatre expériences, elle a constaté que l'on avait en fait un point d'équilibre goût-santé « qui nous satisfait sans nous priver ».

Et pour la plupart des gens, cet équilibre vice-versu serait atteint lorsque l'assiette comprend entre un quart et la moitié d'aliments-plaisirs (les frites par exemple), et l'autre moitié d'aliments-sains, souvent moins plâtrants.

Pour Kelly Hayes, la principale chercheuse de l'étude, hors de question en effet de se priver de ce qui nous fait envie. En petite portion, garder des aliments plaisirs ne serait pas nécessairement mauvais pour la ligne, d'autant que les régimes drastiques mènent souvent à une privation mal vécue. Diminuer sa ration de « junk food » serait finalement la meilleure façon de ne pas craquer, en conservant l'échelle d'aliments sains.

« En sachant que les consommateurs sont attirés par les portions « vice-versus », les directeurs de marketing devraient ajouter des portions « vice-versus » à leurs gammes de produits » conseille Kelly Haws.

« Avec le bon marketing et les bonnes stratégies nutritionnelles, que la notion de portion « vice-versu » pourrait servir à de nouvelles recherches afin de favoriser l'équilibre alimentaire, sans compromettre pour autant le plaisir des aliments » conclue la chercheuse.

COMMENT AVOIR UNE BONNE FLORE INTESTINALE ?

Puisqu'un déséquilibre de la flore intestinale semble à l'origine de nombreuses pathologies, agir sur cette flore devrait aider à les soigner, voire à les prévenir.

On mange plus de légumes riches

Après avoir découvert que les patients obèses avaient souvent une flore intestinale appauvrie, Joël Doré, directeur de recherche au sein de l'unité d'écologie et physiologie du système digestif de l'INRA (Jouy-en-Josas) et ses collègues les ont soumis à un régime hypocalorique riche en fibres. De façon attendue, ils ont perdu du poids. Mais les chercheurs ont également observé une augmentation de la richesse de leur microbiote intestinal. « Les fibres constituent l'aliment de base de bactéries intestinales spécialisées et il semble donc que lorsqu'en leur en fournit plus, elles se développent mieux », indique Joël Doré.

De façon plus générale, poursuit-il, « dans la mesure où la diversité du microbiote semble associée à une meilleure protection contre bon nombre de pathologies, conseiller à tous de manger plus de fibres pour favoriser cette diversité me semble être une bonne manière de prévention ». L'idéal est de favoriser les fibres qui contiennent des prébiotiques. Il s'agit de constituants alimentaires non-digestibles qui, dans la flore colique, stimulent sélectivement une ou un nombre limité de bactéries reconnues pour leurs effets bénéfiques sur la santé de l'hôte. Ce sont des fibres spécifiques (fructo-oligosaccharides (FOS), galacto-oligo-saccharides...), qui favorisent le développement des bactéries présentes dans le côlon.

On les trouve : dans l'artichaut, l'asperge, la banane, la salade chifforde, l'oignon, l'endive, le topinambour, le poireau, les salsifis...

On consomme des probiotiques

Tout le monde se souvient de ce fameux yaourt qui, grâce aux



probiotiques qu'il contenait, était pourtant amélioré pour transiter intestinal. Mais depuis 2010, c'est l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) qui est chargée d'examiner, et de valider, ces allégations santé. Et concernant les probiotiques, aucune de leurs allégations santé n'a été approuvée.

Pourtant, indique Joël Doré, « certains probiotiques avaient montré des effets, certes modestes mais significatifs, sur la régulation du transit. D'autres donnaient de bons résultats contre les diarrhées de l'enfant ». Qui, d'ailleurs, n'a jamais eu recours au fameux Ultralevure® — qui n'est autre qu'un probiotique pour soigner une diarrhée ?

« Certains se sont également révélés efficaces pour traiter des symptômes associés au syndrome du côlon irritable », ajoute Bruno

Pont, responsable de l'équipe de recherche Bactéries lactiques et immunité des muqueuses à l'Institut Pasteur (Lille). Mais, reconnaît-il, « il y a aussi sur le marché plein de probiotiques qui n'ont jamais prouvé la moindre efficacité pour quelque pathologie que ce soit ».

Et surtout, précise Remy Burcelin, responsable de l'équipe de recherche Facteurs intestinaux, dyslipidémie et diabète à l'Institut des maladies métaboliques et cardiovasculaires (Toulouse) : « comme tout le monde n'a pas le même microbiote, le même probiotique n'a pas le même effet d'un patient à l'autre ».

Les probiotiques se trouvent aussi dans de nombreux aliments. La choucroute, le kimchi coréen et tous les légumes lactofermentés, c'est-à-dire trempé dans de la saumure pendant plusieurs semaines jusqu'au déve-

loppement d'une acidité (carotte, betterave ou céleri qu'on trouve en magasins bio).

Concernant également des probiotiques le pain au levain, les œufs, le kéfir et le kombucha (boissons fermentées), les sauces soja naturellement fermentées...

On évite certains aliments !

Nous possédons différents types de flores, dont la flore de fermentation et la flore de putréfaction. La flore de fermentation débâtolise les glucides et produit des gaz inodores, tandis que la flore de putréfaction qui décompose les protéines, génère des gaz malodorants et crée des composés qui vont polluer le foie. Elle se développe en excès quand on consomme trop de sucre, de viande ou pas assez de fibres.

QU'EST-CE QUE LE PLASMA SANGUIN ?

Alors que l'on sait que le sang contient les globules rouges, on oublie souvent que nos plaquettes sont celles qui permet de les transporter vers nos différents organes. Mais qu'est-ce que ce plasma sanguin et de quoi est-il constitué ?

Le plasma représente à lui seul 55 % du volume sanguin. Pourtant, on oublie souvent que nos globules rouges, nos globules blancs et nos plaquettes ne peuvent se mouvoir dans la circulation sanguine sans lui.

Le plasma constitue en fait le composant liquide du sang dans lequel toutes ces cellules sont en suspension. S'il est composé d'eau à 90 %, le plasma sanguin contient également des nutriments (glucides, lipides et protéines), des sels minéraux et des hormones. Il est particulièrement riche en albumine, une protéine essentielle au transport des

fluides au sein de l'organisme, mais aussi au transport des acides gras.

Le plasma est un élément essentiel à la coagulation du sang, à l'irrigation des tissus et à la défense immunitaire de l'organisme.

Même si un don de plasma ne donne aucune cellule sanguine au receveur (puisque elles sont restituées au donneur), il peut suffire à sa guérison. Les protéines plasmatiques (dont l'albumine) sont en effet d'une importance capitale.

Les grands brûlés ou accidentés, les hémophiles atteints de troubles de la coagulation, les immunodéprimés, ont besoin de plasma. Il peut leur être fourni par transfusion directe ou sous forme de médicament.

On peut donner son plasma toutes les 2 semaines, dans une limite de 24 fois par an.



DÉCLARATION FINALE DES PARTIES LIBYENNES Le Dialogue politique préconisé par Alger, option unique pour une solution définitive



Kamel Cherif

L'Algérie peut s'enorgueillir avec fierté d'être un pays exportateur de paix et de sécurité. La Déclaration finale de la Mission d'appui des Nations unies en Libye (Unismil), rendue publique à l'issue du 2^e round du dialogue ayant réuni les chefs de partis et acteurs politiques libyens, fait honneur à l'Algérie dont les actions sont reconnues et saluées par l'ensemble de la communauté internationale.

La position de l'Algérie qui était décriée et rejetée au début de la crise libyenne, y compris par certaines parties algériennes, est devenue à présent une référence et une option incontournable.

La Déclaration finale de l'Unismil a mis l'accent sur le dialogue politique comme «option unique» pour la sortie de la crise libyenne. Un dialogue auquel avait appelé l'Algérie avant même la chute du régime d'El Gueddafi. C'est dire toute la clairvoyance et la lucidité de la diplomatie algérienne qui avait anticipé sur les événements.

Les parties libyennes qui ont pris part au deuxième round du dialogue inter libyen, lundi et mardi derniers, ont fait partie de leur détermination de travailler ensemble dans un «esprit positif», en vue de parvenir à une solution globale face aux défis auxquels la Libye est confrontée.

En ce sens, le dialogue politique et la réconciliation nationale, recommandés par l'Algérie, demeurent des impératifs à même d'accélérer un accord global entre les différentes parties pour la formation d'un gouvernement d'union nationale, à travers un plan d'action consensuel et des dispositifs de sécurité provisoires dont le cessez-le-feu, est-il mentionné dans la Déclaration.

Le dialogue prévu pour le règlement de la crise libyenne permet aussi de semer la culture de la concorde et de la tolérance entre les Libyens des différentes tribus et rapprendre ainsi aux populations de ce pays à respecter la différence et bannir toute forme d'exclusion ou de marginalisation. C'est toute la dimension de la réconciliation et de la concorde nationales que l'Algérie œuvre à instaurer en Libye.

A travers ce dialogue global, c'est le terrorisme et la violence en Libye qui sont ciblés. Il s'agit en fait de s'attaquer aux groupes armés et criminels en démantelant leurs bases par la réconciliation entre les Libyens.

Ces groupes pullulent en Libye à la faveur des rivalités entre les différentes ethnies et tribus, sachant que ces groupes sont en connexion avec les terroristes de l'Afrique de l'Ouest notamment.

Dans la Déclaration finale du 2^e round du dialogue inter libyen, il faut relever avec beaucoup d'espoir le «souhait» des différentes parties libyennes de tenir un nouveau round prochainement à Alger pour parachever leurs délibérations. Autrement dit, le processus de recouvrement de la paix et de la stabilité en Libye est bel et bien enclenché.

CRISE EN LIBYE

Des efforts pour un règlement politique et endiguer la violence persistante

Les efforts pour le règlement de la crise, par la voie du dialogue et l'action politique, se poursuivent en Libye, où le débat sera ouvert sur la rédaction de la future constitution du pays en parallèle avec le processus de pourparlers entre Libyens, alors que les violences continuaient mercredi à frapper certaines régions du pays.

Dans ce sens, le président de la Commission de la rédaction du projet de Constitution, Ali Tarhouni, a indiqué que la rédaction d'un projet de constitution se fera en Libye, sur la base des propositions parvenues au comité en charge du dossier.

Les propositions concernent notamment le caractère de l'Etat ainsi les instances principales de l'Etat libyen, qui, a-t-on indiqué, se dirige vers l'instauration d'un système parlementaire et une gouvernance décentralisée. Consciente des obstacles et des défis que posent une telle tâche, la commission avait entamé son travail en avril 2014 en impliquant pas moins de soixante membres élus.

Par ailleurs, livrées aux milices depuis la chute de Mouammar El-Gueddafi en 2011, la Libye est le théâtre de combats entre différentes factions, en plus de la guerre que se livrent les milices et les forces pro-gouvernementales. Le pays compte deux gouvernements et Parlements, l'un à Tripoli sous la coupe de milices et l'autre dans l'Est à Tobrouk, reconnu par la communauté internationale.

Soulignant leur engagement aux principes adoptés dans la déclaration finale du premier round de dialogue, tenu le 11 mars dernier à Alger, les partis et acteurs politiques libyens, ayant participé à la seconde réunion du dialogue inter-libyen, tenue lundi et mardi à Alger, ont déploré la persistance des hostilités et de la violence dans plusieurs régions de Libye.

Ils se sont dits à nouveau, préoccupés par la recrudescence des actes terroristes qui constituent une menace à la sécurité nationale et à la paix sociale



mettant en avant la nécessité de conjurer les efforts pour combattre le fléau terroriste incarné par Ansar Echaria, Daech et Al-Qaïda sous toutes ses formes et aspects et quels qu'en soient les motivations.

Favoriser le dialogue et l'action politique pour une solution globale

Ils ont exprimé leur engagement en faveur du dialogue politique comme option unique pour la sortie de la crise dans leur pays exprimant leur soutien aux efforts consentis dans ce sens. Par ailleurs ils ont réitéré leur appel à toutes les parties à mettre fin immédiatement aux hostilités et à créer un climat favorable qui conforte le dialogue.

Dans ce sens, les participants ont mis l'accent sur la nécessité de consolider tous les autres processus qui expriment les larges et diverses opinions et orientations du peuple libyen pour appuyer le processus politique fondamental visant une solution globale de la crise en Libye sur les plans politique et sécuritaire.

Tout en exprimant leur soutien au cadre général défini dans le «projet d'accord de transition politique en Libye», les participants ont soumis des idées constructives et positives pour consolider le projet d'accord. Ils ont souligné l'importance de parvenir à un accord global sur tous les aspects de la crise en Libye.

Nécessité d'un gouvernement d'union nationale

Les parties libyennes au dialogue d'Alger ont souligné l'impératif d'accélérer l'accord pour la formation d'un gouvernement d'union nationale à tra-

vers un plan d'action consensuel et des dispositifs de sécurité provisoires dont le cessez-le-feu, le retrait des groupes armés des villes, agglomérations et structures vitales, des dispositifs de contrôle du désarmement par le biais de mécanismes de contrôle, la dissolution de tous les groupes armés conformément à un plan national de désarmement et leur insertion dans les institutions civiles et sécuritaires.

La formation d'un gouvernement d'union nationale constitue «une priorité» pour rétablir la stabilité en Libye et opérer des réformes constitutionnelles, a-t-on affirmé.

En parallèle, des appels sont lancés pour que l'Etat libyen prenne la responsabilité de la mise en oeuvre des arrangements sécuritaires prévus par le projet d'accord politique dont 90% du contenu a eu l'accord des partenaires au dialogue. Le Conseil de sécurité de l'Onu a, pour sa part, exhorté toutes les parties prenantes libyennes participant aux négociations à se mettre d'accord sur la formation d'un gouvernement d'unité nationale capable de mettre fin à la crise politique, sécuritaire et institutionnelle de la Libye.

Exprimant sa profonde préoccupation face à la poursuite des violences dans le pays, le Conseil a réaffirmé qu'il ne pouvait y avoir de solution militaire à la crise en Libye, appelant à la cessation des hostilités afin de créer un «environnement paisible et propice à l'établissement d'un dialogue inclusif».

Le Conseil de sécurité a enfin réaffirmé son «ferme attachement à la souveraineté, l'indépendance, l'intégrité territoriale et l'unité nationale de la Libye».

MALI

3 morts lors d'un attentat suicide contre une base des Casques bleus près de Gao

Au moins trois civils ont été tués mercredi près de Gao, dans le nord du Mali, dans une attaque suicide contre les soldats de l'ONU, qui a également fait 16 blessés dont neuf Casques bleus nigériens, a affirmé la Mission de l'ONU au Mali (Minusma).

«Un véhicule suicide a explosé à l'entrée du camp de la Minusma à Ansongo», faisant neuf blessés, dont deux grièvement atteints, «parmi les Casques bleus du contingent du Niger» et «provocé la mort d'au moins trois civils», sept autres étant blessés, a indiqué la Minusma dans un communiqué.

Le chef de la Minusma, Mongi Hamdi, a «condamné» cette attaque «lâche et odieuse». «Je suis choqué que de valeureux soldats de la paix soient à nouveau pris

pour cible ainsi que des civils innocents. Cet attentat ne détournera pas la Minusma de sa mission de rétablissement de la paix et de la sécurité au Mali», a indiqué M. Hamdi, cité dans le communiqué.

La Minusma est déployée depuis juillet 2013 à la suite de l'opération française Serval lancée en janvier 2013 pour chasser les groupes armés du nord du Mali, remplacée depuis août 2014 par Barkhane, dont le rayon d'action s'étend à l'ensemble de la zone sahélo-saharienne.

La Minusma compte actuellement quelque 11.000 hommes sur le terrain, dont près de 10.000 militaires et policiers. Près de 40 Casques bleus ont été tués depuis le déploiement de la Minusma.

SAHARA OCCIDENTAL

40 blessés dans une manifestation pacifique à Al Ayoun occupée

Plus de 40 personnes ont été blessées mardi suite à une intervention violente des forces d'occupation marocaines contre des manifestants sahraouis dans la ville occupée d'El Ayoun, a indiqué mercredi l'Agence de presse sahraouie (SPS). «Les manifestants appelaient pacifiquement au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et à la nécessité d'une protection onusienne de la population sahraouie dans les territoires occupés du Sahara occidental», précise la même source.

«Les forces marocaines ont mené une violente attaque contre les manifestants à travers les jets des pierres sur les maisons des citoyens sahraouis et la répression pour disperser les manifestants, en particulier dans les quartiers de Hay Matalla et Daddach», indique SPS.

Cette manifestation a coïncidé avec la visite d'une délégation du Haut Commissariat des Nations Unies pour les droits de l'homme.

APS

SAHARA OCCIDENTAL: 40 blessés dans une manifestation pacifique à Al Ayoun occupée

Plus de 40 personnes ont été blessées mardi suite à une intervention violente des forces d'occupation marocaines contre des manifestants sahraouis dans la ville occupée d'El Ayoun, a indiqué hier l'Agence de presse sahraouie (SPS).



"Les manifestants appelaient pacifiquement au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et à la nécessité d'une protection onusienne de la population sahraouie dans les territoires occupés du Sahara occidental", précise la même source.

"Les forces marocaines ont mené une violente attaque contre les manifestants à travers les jets des pierres sur les maisons des citoyens sahraouis et la répression pour disperser les manifestants, en parti-

culier dans les quartiers de Hay Matalla et Daddach", indique SPS.

Cette manifestation a coïncidé avec la visite d'une délégation du Haut Commissariat des Nations unies pour les droits de l'homme.

CENTRAFRIQUE : L'ONU salue des progrès importants dans la transition démocratique

Le chef de la Mission des Nations unies en République centrafricaine (Minusca), le général Babacar Gaye, a estimé que des progrès importants avaient été réalisés en faveur d'un retour vers la sécurité et la stabilité dans ce pays, malgré la persistance d'obstacles au processus de transition démocratique.

"Des progrès sensibles ont été enregistrés dans la protection des populations qui continuent malgré tout à souffrir de violences", a déclaré M. Gaye à l'occasion d'une réunion du Conseil de sécurité de l'ONU sur la situation en République centrafricaine (RCA), ajoutant que ces violences résultent principalement des tensions intercommunautaires liées à la migration saisonnière des éleveurs Foulan et de leur bétail.

M. Gaye, qui est également le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU en RCA, a précisé que les violences continuent d'être le fait, à Bangui, la capitale du pays et dans l'ouest du pays, des Anti-balakas qui, à l'instar des ex-rebelles Seleka au centre et à l'est, cherchent à se substituer à l'Etat.

"Le retour encore timide de l'autorité



de l'Etat n'arrive pas à prévenir ou à apaiser les tensions communautaires", a poursuivi le Représentant spécial, ajoutant que les populations sont toujours menacées malgré les efforts déployés par les acteurs humanitaires et les forces internationales.

La situation humanitaire reste grave dans le pays, a également expliqué M. Gaye, précisant que 50.000 déplacés supplémentaires ont été dénombrés depuis janvier 2015, alors que parallèlement, l'accès humanitaire a souffert de la fragmentation des groupes armés.

Sur le plan politique, le processus de transition en RCA franchira une étape

décisive au cours du dialogue national inclusif qui sera mené au Forum de Bangui, a estimé M. Gaye. Forum qui a été créé pour favoriser la réconciliation entre acteurs politiques et groupes armés.

L'organisation d'élections crédibles marquera la fin de la période de transition dans le pays, a ajouté M. Gaye, tout en indiquant que le processus se heurte à des obstacles tels que l'inscription

des déplacés et des réfugiés sur les listes électorales. "Je voudrais saisir l'occasion pour faire appel à tous les partenaires internationaux afin qu'ils maintiennent leur engagement à soutenir les opérations humanitaires dont ce pays a tant besoin", a par ailleurs insisté le Représentant spécial, mentionnant qu'à ce jour, seuls 13% des fonds nécessaires au titre de l'assistance humanitaire pour la Centrafrique ont été versés à l'Organisation. "Restaurer la sécurité, promouvoir un dialogue politique inclusif et compléter la transition n'est que le commencement du long cheminement de la République centrafricaine vers la stabilité et le développement durables", a conclu M. Gaye.

GUINÉE : Le Premier ministre appelle au dialogue, l'opposition suspend ses manifestations jusqu'à lundi

Le Premier ministre guinéen Mohamed Saïd Fofana a appelé mardi au dialogue pour parvenir à un "consensus autour des échéances électorales", après deux jours d'affrontements entre forces de l'ordre et partisans de l'opposition, qui a annoncé suspendre ses manifestations jusqu'à lundi.

"Nous avons décidé de suspendre les manifestations pour les reprendre lundi, afin de permettre à nos militants et à la population de

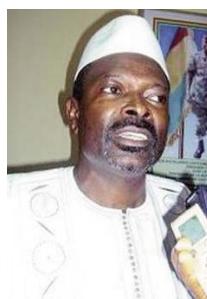
souffler", a déclaré le chef de file de l'opposition, l'ex-Premier ministre Cellou Dalein Diallo, peu après la publication d'un communiqué gouvernemental.

L'opposition avait appelé à manifester lundi dans toutes les communes de la capitale contre l'insécurité, après l'agression de son porte-parole le 4 avril.

Elle proteste également contre l'inversion du calendrier électoral par la Commission électorale nationale

indépendante (Ceni), qui a encore repoussé, à mars 2016, soit après la présidentielle fixée à octobre 2015, les élections locales.

Faute de scrutin local depuis 2005, les exécutifs communaux sont désignés par le pouvoir, ce qui risque, selon l'opposition, de favoriser des "fraudes massives". Le pouvoir rejette ces accusations et a affirmé inviter officiellement des observateurs internationaux à garantir l'intégrité du scrutin.



La Zambie mène avec "prudence" les négociations sur les accords de partenariat économique avec l'UE

Le gouvernement zambien a déclaré qu'il traitait avec "prudence" les négociations sur les accords de partenariat économique (APE) avec l'Union européenne (UE).

Selon le directeur du Commerce et de l'Industrie en charge de l'industrie, Tobias Mulimbi, "la Zambie, comme d'autres pays africains, a du mal à signer les APE avant une industrialisation complète de son économie et à s'assurer des garanties qu'apportent ces accords".

"Nous traitons les négociations sur les APE avec beaucoup de prudence bien sûr, en tant qu'une communauté, il y a une date limite pour qu'un certain nombre de pays concluent leurs négociations avec l'Union européenne et ce délai est le 30 juin 2015", a-t-il affirmé, ajoutant: "Nous voulons avoir des négociations plus globales".

Le Kenya accorde une amnistie aux jeunes ayant rejoint les shebab

Le gouvernement kenyan a annoncé une amnistie pour les jeunes qui ont rejoint les insurgés somaliens shebab mais qui se sont repentis.

Le secrétaire d'Etat à la Sécurité intérieure, Joseph Nkaiserry, a déclaré dans un communiqué à Nairobi que le Kenya "offrirait une amnistie inconditionnelle aux jeunes qui dénonceront leur association au groupe somalien shebab".

"Le gouvernement appelle toutes les personnes qui se sont rendues en Somalie pour recevoir une formation et qui souhaitent se dissocier du terrorisme, à se présenter aux bureaux de l'Etat dans les dix prochains jours. En retour, nous leur accorderons une amnistie et une aide à la réinsertion", a déclaré M. Nkaiserry.

Par ailleurs, les autoritéskenyanes ont également appelé les parents dont les enfants ont rejoint des groupes radicaux à les signaler.

Le Mozambique déterminé à développer le secteur de l'éducation

Le Parlement mozambicain a approuvé mardi le programme quinquennal du gouvernement 2015-2019 qui comporte un nombre important d'objectifs à atteindre notamment dans le secteur de l'éducation.

Parmi les objectifs, le pays augmentera annuellement le nombre d'enseignants afin de lutter contre les surcharges des classes et pour arriver à 62 élèves par enseignant en 2014 et 57 élèves en 2019.

Le programme note aussi que d'ici 2019, le pays construira 4.500 nouvelles salles de classe, et que plus de pupitres sont en commande pour venir à bout du manque d'équipements dans les classes.

APS

YÉMEN

Au moins 23 morts dans des combats dans le sud

Des combats au Yémen entre partisans et adversaires du président Abd Rabbo Mansour Hadi ont fait 16 morts mercredi dans la province de Daliyah (Sud), tandis que sept personnes ont été tuées dans des attaques rebelles à Aden, selon des sources militaires et médicales.

Trois semaines après le début des frappes aériennes de la coalition conduite par l'Arabie saoudite contre les rebelles houthis, des affrontements se sont poursuivis au sol hier, principalement dans le sud du Yémen.

Des combats entre rebelles houthis et partisans de M. Hadi ont suivi une série d'embuscades dans le nord de la province de Daliyah, faisant au total 16 morts, ont affirmé des sources locales citées par l'AFP. De nouveaux raids aériens de la coalition ont touché des cibles rebelles mercredi à Aden, deuxième ville du pays, notamment dans les quartiers de Crater et de Khor Maksar, ont indiqué des sources militaires et des habitants.

Dans le même temps, de violents affrontements ont opposé des combattants pro-Hadi à des Houthis alliés à des militaires rebelles proches de l'ex-président Ali Abdallah Saleh. Selon des habitants, cités par la même agence, les rebelles ont bombardé «à laveugle» des zones résidentielles en utilisant des obus de char et de mortier, au lendemain de l'adoption d'une résolution par le Conseil de sécurité de l'ONU imposant un embargo sur les armes contre les rebelles. Trois civils ont péri dans ces bombardements, tandis que quatre partisans du président Hadi ont été abattus par des rebelles, selon des médecins et des habitants. La résolution de l'ONU somme les rebelles de se retirer des zones qu'ils ont conquises depuis qu'ils ont lancé pendant l'été 2014 une offensive, à partir du nord, qui leur a permis de s'emparer de la capitale Sanaa et de vastes régions du pays.

Les rebelles ont pris le contrôle en janvier de Sanaa avant d'avancer dans le sud où ils ont atteint la ville d'Aden le 26 mars, jour du début de l'opération de la coalition.

INFLÉCHISSEMENT DE DÉCISIONS

Les gouvernements et les institutions de l'UE minés par les lobbies

Les gouvernements et les institutions de l'Union européenne sont minés par les lobbies acharnés à influencer les propositions de loi, a estimé mercredi l'organisation Transparency International, soulignant que ces lobbies constituent un des principaux risques de corruption pour l'Europe. «A ce jour, aucun pays et aucune institution de l'UE ne s'est doté d'un cadre satisfaisant en matière de traçabilité de la décision publique, d'intégrité des échanges et d'équité d'accès aux processus de décision publique», déplore l'organisation dans un rapport.

«Les pratiques opaques de lobbying constituent un des principaux risques de corruption pour l'Europe», ajoute-t-elle. Les 19 pays évalués sur 28 obtiennent une moyenne de 31 sur 100 et le Conseil européen, qui représente les Etats membres, obtient 19, juste devant la Hongrie et Chypre à 14. L'Italie est notée 20, l'Allemagne 23, la France 27 et le Royaume-Uni 44, selon l'organisation.

La Commission européenne, quant à elle, a obtenu une note de 53, loin devant le Parlement européen à 37.

Transparency International, inscrite depuis 2008 au registre de transparence créé par la Commission, s'est donc donnée pour mission de pourfendre la corruption.

«Le lobbying n'est pas mauvais en soi quand il permet aux groupes d'intérêts de défendre leurs vues face à des décisions qui peuvent les affecter», reconnaît l'organisation. Le problème est que dans l'Union européenne, «la pratique du lobbying est largement associée au secret et à l'octroi de priviléges injustifiés», déplore-t-elle.

«Les multiples scandales qui ont secoué l'Europe montrent que, sans règles claires et contraignantes, un petit nombre d'acteurs, notamment ceux disposant de davantage d'argent et de relations, peuvent prédominer dans la prise de décision publique, de l'infléchissement de décisions individuelles à, dans le pire des cas, une large captation de l'Etat et des institutions», ajoute le rapport.

Transparency International plaide pour une définition large du lobbying et réclame l'obligation pour les lobbyistes de s'inscrire dans un registre dans lequel ils fouriront des informations détaillées sur les clients représentés, leurs contacts, les sujets abordés et les ressources consacrées à leurs activités.

Selon la source, sur les 19 pays évalués, sept (Autriche, France, Irlande, Lituanie, Pologne, Royaume-Uni et Slovénie) disposent de lois ou de réglementations visant spécifiquement les activités de lobbying. Mais ces dispositions sont «imparfaites ou inadaptées en raison d'une mise en œuvre insuffisante et d'une application lacunaire».

TRAITE DES PERSONNES :

L'ONU appelle à renforcer l'assistance aux victimes

Des responsables des Nations unies ont souligné lors d'une réunion de haut niveau au Congrès de l'ONU contre le crime, qui se poursuit à Doha, que les victimes de la traite des personnes ont besoin d'une assistance pour se rétablir et se réinsérer, alors que ce trafic est devenu une entreprise criminelle mondiale, générant plusieurs milliards de dollars chaque année.

Presque tous les pays du monde sont affectés par la traite des personnes, qu'ils soient des pays d'origine, de transit ou de destination. Les personnes victimes de ce trafic sont exploitées à des fins différentes. Selon des chiffres de 2011, environ 53% d'entre elles sont victimes d'exploitation sexuelle et 40% de travail forcé.

En 2010, l'ONU a créé un Fonds de contributions volontaires pour les victimes de la traite des personnes et la réunion de haut niveau a examiné les résultats du Fonds et les défis auxquels il a dû faire face au cours des cinq dernières années.

«Le Fonds contribue à garantir



que les femmes, les enfants et les hommes qui ont été exploités par les trafiquants soient identifiés et bénéficient de l'assistance, de la protection et du soutien nécessaires pour leur rétablissement physique, psychologique et social», a déclaré mardi le directeur exécutif de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC), Yury Fedotov.

La Rapportrice spéciale de l'ONU sur la traite des personnes, Maria Grazia Giammarinaro, a déclaré que l'aide est cruciale «pour assurer le plein accès à un recours effectif pour les victimes, y compris la réadaptation, la réinsertion et la réparation de tout préjudice commis contre elles» et pour éviter que les victimes soient à nouveau exploitées. Cependant, dans la pratique, les personnes victimes de la traite sont souvent laissées sans le recours, ou l'assistance, nécessaires pour commencer un pro-

cessus de réadaptation ou de réinsertion, a-t-elle ajouté.

Mme Giammarinaro a souligné qu'un partenariat solide avec les organisations non gouvernementales est nécessaire pour lutter efficacement contre le fléau.

Elle a demandé instamment aux Etats membres de contribuer généreusement au Fonds de contributions volontaires des Nations unies.

Le cycle des trois premières années de subventions du Fonds s'est achevé en décembre dernier, et un total de 11 projets notamment en Albanie, au Cambodge, au Costa Rica, au Kenya, en Moldavie, au Népal, au Nigeria et aux Etats-Unis a reçu près de 750.000 dollars.

M. Fedotov a déclaré que les difficultés persistantes dans la collecte d'argent pour le Fonds de contributions volontaires, en dépit de ses réalisations concrètes, reste un défi majeur.

La conférence a débuté dimanche dans la capitale qatarie et se poursuit jusqu'au 19 avril, en présence du secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon vise à consolider la coopération régionale pour lutter contre le crime organisé transnational, le terrorisme, la traite d'humains, l'immigration clandestine, la cybercriminalité et le trafic de la propriété culturelle.

NUCLÉAIRE IRANIEN

Négociations probables lors de la conférence sur le TNP fin avril...

Les négociations sur le nucléaire iranien et la signature de l'accord avec les Etats-Unis et les grandes puissances devraient se poursuivre en marge d'une conférence de l'ONU sur le désarmement fin avril à New York, a indiqué hier la porte-parole de la diplomatie iranienne.

«Il est possible que des négociations aient lieu en marge de la conférence sur le Traité de non-prolifération nucléaire (TNP), qui

s'ouvre le 27 avril et à laquelle M. Zarif doit participer», a déclaré Marzieh Afkham lors d'une conférence de presse.

L'Iran et les pays du groupe 5+1 (Etats-Unis, Russie, Chine, France, Royaume-Uni et Allemagne) sont parvenus le 2 avril à un accord-cadre sur le programme nucléaire controversé de Téhéran, après une semaine de négociations marathon à Lausanne (Suisse) entre M. Zarif et le

secrétaire d'Etat américain John Kerry.

Les discussions pour entamer la rédaction des détails techniques d'un accord global reprendront le 21 avril, au niveau des experts et des vice-ministres, dans un lieu qui n'a pas encore été fixé.

L'Iran et les grandes puissances doivent régler plusieurs questions épineuses afin de parvenir à un accord global sur le nucléaire iranien avant le 30 juin.

...Accord «proche», la levée des sanctions doit être simultanée

Le ministre des Affaires étrangères iranien Mohammad Javad Zarif a estimé hier qu'un accord sur le programme nucléaire civil iranien est «très proche», insistant cependant sur une levée des sanctions immédiate et non graduelle.

«L'accord est très proche. Mais cela dépend de la volonté politique d'y parvenir par le biais de la compréhension (mutuelle) et du rapprochement et non de pressions», a déclaré M. Zarif dans un entretien à la presse espagnole, selon *El País*.

L'Iran a annoncé mardi que des discussions reprendraient le 21 avril entre représentants des grandes puissances du groupe 5+1 (Etats-Unis, Russie, Chine, France, Royaume-Uni et Allemagne), deux semaines après un accord cadre sur le dossier.

Des questions techniques et juri-

diques épineuses restent cependant à régler en vue d'aboutir à une levée des sanctions visant l'Iran et l'autorisation d'un programme nucléaire civil dans ce pays, pomme de discorde depuis plus de dix ans avec les occidentaux.

Dans cette interview, M. Zarif insiste sur la nécessité d'éviter une levée graduelle des sanctions, soutenue par certaines parties afin de vérifier le respect des compromis iraniens.

«Nous avons toujours été un peuple pacifique et on peut nous demander de signer un accord, dont nous sommes proches, mais pas que nous renoncions à notre dignité. Si nous nous mettons d'accord, l'Iran prendra des mesures le jour-même. L'autre partie devra faire de même», a-t-il dit selon ABC.

«Cela peut prendre quelques se-

maines pour permettre aux deux parties de préparer la mise en oeuvre de l'accord, mais les sanctions seront levées le jour où l'accord sera contresigné par le Conseil de sécurité», a-t-il encore détaillé selon *El País*, estimant que son gouvernement pourra surmonter les difficultés en interne, si on laisse de côté «la pression». «Tout le monde veut un accord en Iran, mais un bon accord. Personne n'est prêt à accepter un pacte sacrifiant notre dignité et nos droits», a-t-il dit selon *El Mundo*.

L'accord-cadre conclu le 2 avril en Suisse après des mois d'âpres négociations prévoit que l'Iran et les 5+1 réglent les détails techniques et juridiques complexes en vue de trouver un accord définitif sur le nucléaire iranien d'ici fin juin.

APS

Plus de 12 millions d'enfants privés de scolarité au Moyen-Orient

Plus de 12 millions d'enfants en âge de fréquenter l'école n'étaient pas scolarisés au Moyen-Orient, s'est alarmé hier le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef), en relevant néanmoins des progrès dans les efforts pour élargir la scolarisation.

Ce chiffre n'inclut pas les enfants contraints de quitter l'école à cause des conflits en Syrie et en Irak. Avec eux, le nombre d'enfants non scolarisés atteint 15 millions, précise l'Unicef dans un rapport présenté à Beyrouth.

Cette étude préparée conjointement par l'Unicef et l'Unesco salue les «ressources considérables et le capital politique» consacrés à l'éducation au Moyen-Orient au cours de la dernière décennie. Il relève que «le nombre d'enfants non scolarisés dans les écoles primaires a chuté, souvent de moitié». «Mais au cours des dernières années, aucun progrès n'a été enregistré», souligne-t-



il. 4,3 millions d'enfants sont non scolarisés au primaire et 2,9 millions au collège. En outre, 5,4 millions d'enfants ne sont pas accueillis en maternelle. Ainsi, 12,3 millions le nombre d'enfants n'ont pas pu rejoindre les bancs de l'école non scolarisés, affirme le rapport. Ce chiffre représente environ 15% des enfants au Moyen-Orient en âge d'être scolarisés en préscolaire, primaire ou secondaire. Selon le rapport, une

étude effectuée dans neuf pays de la région révèle une série de raisons pour lesquelles ces enfants sont privés d'école, dont la pauvreté. Dans plusieurs cas, les familles ne peuvent payer les frais associés à la scolarisation, notamment les manuels et les uniformes. Certaines d'entre elles ont décidé de faire travailler leur enfant pour des raisons financières.

IRAK

Au moins 17 morts dans six attentats à la voiture piégée à Bagdad

Six attentats à la voiture piégée dans l'agglomération de Bagdad, dont l'un à proximité d'un hôpital, ont fait au moins 17 morts et plus de 55 blessés mardi, selon des sources de sécurité et médicales.

Un précédent bilan faisait état de quinze morts dans cinq attentats.

Une explosion est survenue sur un parking en face de l'hôpital Yarmouk, dans l'ouest de la capitale, une autre voiture piégée a explosé près d'une zone de stationnement à



Mashtal, dans l'est de Bagdad, et une troisième près de magasins à

Waziriyah, dans le nord. Au sud de Bagdad, deux voitures piégées ont touché un parking utilisé par des bus et des taxis à Al-Wahida, et la sixième explosion est survenue dans un quartier résidentiel de Mahmudiyah, localité située à 30 km au sud de la capitale. Sept personnes avaient déjà été tuées lundi par l'explosion

d'une voiture à Bayaa, un quartier de l'ouest de Bagdad.

Des centaines d'Américains quittent le Yémen par bateaux étrangers vers Djibouti

Des centaines d'Américains et leurs familles ont quitté le Yémen à bord de bateaux étrangers à destination de Djibouti pour fuir la situation sécuritaire instable qui prévaut dans le pays, a indiqué un responsable américain.

Ils ont embarqué à bord de navires indiens, coréens et russes pour traverser 30 kilomètres de mer Rouge et se rendre à Djibouti, dans la corne de l'Afrique.

Leur arrivée à Djibouti des responsables américains leur ont proposé de la nourriture, de l'eau, des soins et de quoi s'abriter, a précisé Marie Harf, porte-parole du département d'Etat.

L'ambassadeur américain à Djibouti Tom Kelly a indiqué mardi que 178 Américains et 125 non-Américains étaient à ce jour arrivés à Djibouti à bord de 12 bateaux et d'un avion.

PALESTINE-ISRAËL

Cisjordanie: 29 membres du Hamas arrêtés par l'armée israélienne

Vingt-neuf (29) membres du mouvement palestinien Hamas, dont des cadres, ont été arrêtés par l'armée d'occupation israélienne dans la nuit de mardi à mercredi à Naplouse, dans le nord de la Cisjordanie occupée, selon des médias. Ces nouvelles arrestations portent à 49 le nombre des mi-

litants du Hamas arrêtés par les forces de l'occupation depuis le 1^{er} avril dernier. Les dernières arrestations visant le Hamas remontent à l'été 2014. Des centaines de membres du Hamas, dont plusieurs anciens prisonniers, avaient été arrêtés par les forces de sécurité israéliennes.

SYRIE

24 morts dans des bombardements à Idleb

Au moins 24 personnes ont été tuées par des frappes aériennes de l'armée syrienne dans la région d'Idleb, une ville du nord-ouest, à indiqué hier l'Observatoire syrien des droits de l'homme (OSDH).

L'OSDH a affirmé qu'au moins 12 personnes, dont deux enfants, avaient été tuées par un baril d'explosifs qui a touché un immeuble où elles s'étaient réfugiées à Saraqeb, dans le sud-est d'Idleb. Ces barils remplis d'explosif sont largués à partir d'hélicoptères et ne possèdent aucune précision, mais ils causent des dégâts considérables notamment en milieu urbain.

Le mot «terroristes», d'après les autorités syriennes désigne les rebelles sans distinction d'appartenance.

Dans la province méridionale de Deraa, plusieurs barils explosifs ont tué mardi au moins 10 personnes, sept d'entre elles à al-Krak et les trois autres à Saïda, dont une femme et son fils, selon l'OSDH.

LISTE NOIRE AMÉRICAINE Obama en faveur du retrait de Cuba...

Le président des Etats-Unis Barack Obama souhaite retirer Cuba de la liste noire américaine des Etats soutenant le terrorisme, a annoncé mardi la Maison-Blanche. Dans un rapport présenté au Congrès, le président américain a fait part de son «intention de supprimer» Cuba de cette liste, une étape essentielle dans la normalisation des relations entre les deux pays. Barack Obama et le président cubain Raul Castro ont eu samedi au Panama un tête-à-tête sans précédent depuis 1956, qui marque l'avènement d'une nouvelle ère dans les relations entre les deux ennemis de la Guerre froide.



Cuba avait été inscrite à l'origine sur cette liste en 1982 — sur laquelle figurent également la Syrie, le Soudan et l'Iran — pour avoir accueilli des militants de l'organisation séparatiste basque ETA et des rebelles de la guérilla Farc (Forces armées révolutionnaires de Colombie).

...La Havane salue l'intention d'Obama

La Havane a salué l'intention du président américain Barack Obama de retirer Cuba de la liste noire américaine, affirmant que c'est une décision «juste», a annoncé mardi le ministère cubain des Affaires étrangères.

«Le gouvernement de Cuba reconnaît la juste décision prise par le président des Etats-Unis de supprimer Cuba d'une liste sur laquelle il n'aurait jamais dû figurer», indique une déclaration signée par la directrice générale Etats-Unis au ministère des Affaires étrangères.

«Comme le gouvernement cubain l'a répété à multiples reprises, Cuba rejette et condamne tous les actes de terrorisme dans toutes leurs formes et manifestations, ainsi que toute action qui ait pour but d'encourager, de soutenir, de financer ou de couvrir des actes terroristes», est-il ajouté dans la déclaration.

La Maison-Blanche a annoncé mardi que M. Obama avait fait part, dans un rapport présenté au Congrès américain, de son «intention de supprimer» Cuba de la liste des pays qui soutiennent le terrorisme.

Cette initiative est intervenue trois jours après une rencontre historique avec son homologue cubain Raul Castro à Panama, la première depuis que les deux pays ont rompu leurs relations diplomatiques en 1961.

Le président de l'Equateur suspend un déjeuner public pour des raisons sécuritaires



Le président de l'Equateur, Rafael Correa, a annoncé mardi avoir dû suspendre sa participation à un déjeuner public en raison d'une «grave menace» pour sa sécurité, après la découverte de messages annonçant un attentat.

«Etant donné cette grave menace, et surtout, comme ces messages provenaient du lieu (du déjeuner public), nous avons dû suspendre la présence du président à ce déjeuner», a déclaré Rafael Correa à la presse.

Le président a cité deux messages envoyés au maire, qui auraient été expédiés depuis un rayon de 500 mètres du lieu où il devait déjeuner avec des paysans et indigènes.

Selon M. Correa, peu de temps après, une nouvelle menace est parvenue sur le téléphone du maire, évoquant la mort imminente de «nombreuses personnes» dans le parc où était attendu le président.

Son équipe de sécurité lui a donc conseillé de suspendre ses activités et de rester à son hôtel.

«Une enquête est menée sur cette affaire. Nous avons retrouvé la personne propriétaire du téléphone. Elle fait l'objet d'une enquête. Elle nous dit que ce n'est pas elle» qui a envoyé ces messages, a expliqué le président.

APS

Le président Obama promet l'aide américaine à trois dirigeants africains contre Ebola

Le président des Etats-Unis Barack Obama a exprimé mercredi ses condoléances aux présidents du Liberia, de la Sierra Leone et de la Guinée réunis à la Maison-Blanche, et promis d'accompagner les trois pays les plus gravement frappés par le virus Ebola.

"Nous voulons commencer par souligner les pertes incroyables subies par ces trois pays", a dit Barack Obama, entouré des présidents du Liberia, Ellen Johnson Sirleaf, de la Guinée, Alpha Condé, et de la Sierra Leone, Ernest Bai Koroma, avant d'exprimer ses "plus profondes condoléances aux familles" des plus de 10.000 victimes de l'épidémie.

Le président américain a souligné que le virus reculait, se félicitant que la semaine dernière, moins de 40 nouveaux cas aient été diagnostiqués en Guinée et Sierra Leone, et zéro au Liberia.

Désormais nous sommes concentrés sur un objectif commun: parvenir à zéro", a dit Barack Obama. "Nous ne pouvons pas être passifs, ce virus est imprévisible, nous devons rester vigilants et la communauté internationale doit rester pleinement engagée, en partenariat avec ces trois pays, jusqu'à ce qu'il n'y ait plus aucun cas d'Ebola".

Les dirigeants africains se trouvent cette semaine à Washington pour les assemblées de printemps du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale, qui commencent aujourd'hui. L'épidémie, apparue fin décembre 2013 dans le Sud guinéen, a frappé de plein fouet la Guinée, le Liberia et la Sierra Leone, où se comptent la grande majorité des quelque 10.500 morts identifiés pour plus de 25.200 cas recensés, selon un bilan de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) arrêté au 29 mars.

APS

Le Premier ministre libyen demande la levée de l'embargo sur les armes

Le Premier ministre libyen Abdallah al-Theni a demandé hier l'aide de la Russie pour obtenir la levée de l'embargo sur les armes afin de pouvoir rétablir la sécurité dans son pays livré au chaos depuis 2011.

"Nous demandons à la Russie son soutien pour rétablir les institutions publiques et la sécurité dans le pays", a déclaré Abdallah al-Theni, au cours d'une rencontre avec le chef de la diplomatie russe Sergueï Lavrov, insistant sur la nécessité de "faire lever l'embargo sur la livraison d'armes à l'armée libyenne". "Les pays occidentaux ont participé à la chute du régime" de Maamar El-Gueddafi survenu au terme de huit mois de conflit en 2011, mais ils ont aussi "détruit le potentiel de l'armée et des forces de l'ordre et ont laissé le peuple sans institutions publiques" et "doivent entièrement assumer la responsabilité du chaos en Libye", a-t-il également dénoncé.



"Nous avons la tâche de rétablir (ces institutions), mais c'est impossible de le faire sans les forces armées et les forces de l'ordre", a insisté le Premier ministre libyen. Pour sa part, M. Lavrov a indiqué que la Russie "participait activement aux efforts internationaux (...) visant à assurer la sta-

bilisation de la situation et y apportait une contribution à la mesure de ses forces".

La Libye est livrée depuis la chute de Maamar El-Gueddafi aux milices et est gouvernée par deux gouvernements et Parlements rivaux, l'un à Tripoli sous la coupe de Fajr Libya, et l'autre dans l'est reconnu par la communauté internationale.

Fin février, la Libye a demandé à l'ONU de lever l'embargo sur les armes afin de mieux lutter contre les groupes armés. Mais de nombreux membres du Conseil de sécurité craignent que les armes livrées ne tombent entre de mauvaises mains ou n'alimentent le trafic d'armes.

Le président tunisien reçu par Obama le 21 mai à la Maison-Blanche

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya d'Alger
Circonscription Administrative de Dar El Beida
Commune de Mohammadia

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE NIF : 4100020000160 501028

- Vu l'article 49 alinéas 02 du décret présidentiel N°10/236 en date du 07/10/2010 (modifié et complété).

- Vu le procès verbal de la commission d'évaluation des offres techniques N° 04/2015 en date du 26/03/2015 et du procès verbal de la commission d'évaluation financière N° 05/2015 en date du : 05/04/2015.

- Le président de l'assemblée populaire de la commune de Mohammadia informe l'ensemble des entreprises concernées par l'avis d'appel d'offre restreint N° 01/2015 publié dans les quotidiens nationaux "صدى الشفق" et "DK NEWS" et le "BOMOP", qu'après analyse et évaluation des offres il a été attribué provisoirement aux entreprises suivantes le tableau ci-dessous.

Intitulé de l'opération : Travaux d'aménagement à travers la commune :
Lot N° 01 : travaux d'aménagement entre 225 logements et le centre de formation professionnel Tamaris.

Lot N° 02 : Travaux d'aménagement chaussées et trottoirs rue les Castors.

N° de Lot	Nom des entreprises choisies	Note de l'offre technique 45 points	Le montant de l'offre en TTC après correction	Délais d'exécution	Observations
01	EURL/SCPCHE MELOUK DJAMEL NIF 000116001435350	30,75	20.638.507,50 DA	02 mois	OFFRE RESTANTE
02	ETPBH/OUFELLA MOURAD NIF 169161302563109	30,81	26.716.306,50 DA	248 JOURS	OFFRE RESTANTE

-Vu l'article 114 et 125 du décret présidentiel cité ci-dessus. Les entreprises qui ont des objections sur le choix peuvent déposer leurs recours auprès du président de la commission des marchés de la commune de Mohammadia dans un délai de 10 jours à partir de la 1ere apparition de cet avis dans les quotidiens nationaux et le BOMOP.

- Les entreprises qui veulent vérifier les résultats détaillés de leurs offres techniques et financières se rapprochent du bureau des marchés 1^{er} étage N° 38 dans un délai de 03 jours à partir de la première publication de l'avis d'attribution provisoires dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP .

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya d'Alger
Circonscription Administrative de Dar El Beida
Commune de Mohammadia

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE NIF : 41000200001608501028

- Vu l'article 49 alinéas 02 du décret présidentiel N°10/236 en date du 07/10/2010 (modifié et complété).

- Vu le procès verbal de la commission d'évaluation des offres techniques N° 04/2015 en date du 26/03/2015 et du procès verbal de la commission d'évaluation financière N° 05/2015 en date du : 05/04/2015.

- Le président de l'assemblée populaire de la commune de Mohammadia informe l'ensemble des entreprises concernées par l'avis d'appel d'offre restreint N° 02/2015 publié dans les quotidiens nationaux "صدى الشفق" et "DK NEWS" et le "BOMOP", qu'après analyse et évaluation des offres il a été attribué provisoirement aux entreprises suivantes le tableau ci-dessous.

Intitulé de l'opération : Travaux de renforcement à travers la commune :
Lot N° 01 : Travaux de renforcement chaussées et parkings à la cité Mohammadia.
Lot N° 02 : Travaux de renforcement parkings à la cité 618 logements Mohammadia.

N° de Lot	Nom des entreprises choisies	Note de l'offre technique 45 points	Le montant de l'offre en TTC et après correction	Délais d'exécution	Observations
01	ETPBH/MERROUCHE LAID NIF 167182400059470	32,16	37.489.725,00 DA	05 MOIS	OFFRE RESTANTE
02	ETPBH/OUFELLA MOURAD NIF 169161302563109	30,93	21.514.545,00 DA	155 JOURS	OFFRE RESTANTE

-Vu l'article 114 et 125 du décret présidentiel cité ci-dessus. Les entreprises qui ont des objections sur le choix peuvent déposer leurs recours auprès du président de la commission des marchés de la commune de Mohammadia dans un délai de 10 jours à partir de la 1ere apparition de cet avis dans les quotidiens nationaux et le BOMOP.

- Les entreprises qui veulent vérifier les résultats détaillés de leurs offres techniques et financières se rapprochent du bureau des marchés 1^{er} étage N° 38 dans un délai de 03 jours à partir de la première publication de l'avis d'attribution provisoires dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP .

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

وزارة السكن وال العمران والمدنية
MINISTRE DE L'HABITAT , DE L'URBANISME & DE LA VILLE
مديرية التجهيزات العمومية
لوبي بجالة
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
DE LA WILAYA DE BEJAIA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 11 /2015

Un avis d'appel d'offre national restreint est lancé pour : LA REALISATION D'UNE SURETE DE DAIRA A BARBACHA WILAYA DE BEJAIA.

Lot N°01: Réalisation Bloc Sureté Urbaine en TCE sauf Chauffage central, menuiserie aluminium et VRD
Entreprise titulaire du Certificat de qualification et de classification professionnelles en TRAVAUX BATIMENT activité principale - Catégorie Trois (III) et plus

Lot N°02: Meunerie aluminium
Entreprise titulaire du Certificat de qualification et de classification professionnelles en TRAVAUX BATIMENT spécialisée en menuiserie aluminium (codes 238/4340 ou 238/3440) - Catégorie Une (I) et plus.

Lot N°03: Locaux techniques (Génie civil bâche à eau, Génie civil Poste Transformateur, Génie civil groupe Electrogène et abris Véhicules).
Entreprise titulaire du Certificat de qualification et de classification professionnelles en TRAVAUX BATIMENT activité principale - Catégorie deux (II) et plus.

Lot N°04: Voirie, Réseaux Divers, Voies de soutènement et Mur de clôture.
Entreprise titulaire du Certificat de qualification et de classification professionnelles en TRAVAUX BATIMENT ou TRAVAUX PUBLICS activité principale - Catégorie deux (II) et plus.

Lot N°05: Installation Chauffage central, Equipment bâche à eau et Réseau incendie
Entreprise titulaire du Certificat de qualification et de classification professionnelles en TRAVAUX BATIMENT spécialisée en chauffage (codes 333/3327 3331 et 335/3522) - Catégorie Deux (II) et plus.

Lot N°06: Equipement Poste Transformateur et Groupe Electrogène.
Entreprise titulaire du Certificat de qualification et de classification professionnelles en TRAVAUX BATIMENT spécialisée en électricité (codes 343/3912 343/3913 et 343/3914) - Catégorie Deux (II) et plus.

Les entreprises intéressées et titulaires du certificat de qualification et de classification professionnelle en cours de validité peuvent retirer le cahier des charges (Offre Financière) auprès du bureau détenu UDB ARCHITECTURE OUIMAKHLOU Small architecte contre paiement de la somme : Deux Millés Dinars (2.000,00DA) représentant les frais de production de son offre siège social lotissement Djama Targa Ouzemmour Bejaia wilaya de Bejaia tél/phone 07 70 68 31 13 - 06 61 72 80 29 .

Les offres dûment remplies doivent être accompagnées des documents indiqués à l'offre technique.

1-OFFRE TECHNIQUE :

Déclaration à soucrire-déclaration de probité -Instruction ou soumissionnaire-Registre de commerce-Statut de l'entreprise -Certificat de qualification et de classification professionnelle- Attestation fiscale légalisée, ouverte ou avec échéancier de remboursement-Carte d'immatriculation fiscale (NIF)-Caisier judiciaire pièce n° 03 original en cours de validité-Mise à jour CNAS ouverte ou échéancier-Mise à jour CASNOS ouverte ou échéancier-Mise à jour CACOBATH ouverte ou échéancier - Références s justifiées par des attestations de bonne exécution avec les montants et les procès verbaux de réception provisoire . Années 2011,2012,213 et 2014)-Liste des moyens matériels mobilisables (Engagement) signé et cacheté-Liste des moyens humains (Engagement) signé et cacheté-Planning et délai global de réalisation-Attestation de dépôt des comptes sociaux pour les soumissionnaires de personnalités morales (SARL, SNC, EUR...etc.)

2- OFFRE FINANCIERE :

La soumission-Le cahier des prescriptions spéciales-Le bordereau des prix unitaires-Le devis quantitatif et estimatif.
Les offres devront parvenir à Monsieur le Directeur des Equipements Publics de la Wilaya de Bejaia -Cité des 600 logts. Bt A25 Thaddaden Bejaia, dans les 21 jours à compter de la date de parution du présent avis dans la presse nationale sous double enveloppe fermée et anonyme portant la mention : « APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT PORTANT : LA REALISATION D'UNE SURETE DE DAIRA A BARBACHA WILAYA DE BEJAIA ».

Avec indication du lot concerné
« A NE PAS OUVRIR ».

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour une durée de 90 jours.
L'ouverture des plis techniques et financiers se fera en séance publique au siège de la Direction des Equipements Publics de la Wilaya de Bejaia le dernier jour ouvrable correspondant à la date limite de dépôt des offres.

DK NEWS

Anep : 319 259 du 16/04/2015

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DES RESSOURCES EN EAU
DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU
SERVICE DE L'ADMINISTRATION ET DES MOYENS
BUREAU DES MARCHES PUBLICS
DE LA WILAYA DE TIARET

N.I.F N° : 0 970 1401 50089 33

AVIS D'INFRUCTUOSITE DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT N°09/2014/DRE/SAM/BM

Il est porté à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre national restreint n°09/2014 paru sur les quotidiens nationaux : الجريدة الرسمية le 12/07/2014 et DK News le 13/07/2014 relatif au : Renforcement de l'AEP des localités de : Frenda, Ain Kermes, Medriess, Madna, Sidi Abdellrahmane et Rosa à partir de la nappe du Chott Chergui .

Lot 01 : Réalisation de la conduite de renouvellement à partir des forages vers SP 02 Madna y compris génie civil et équipement de deux stations de pompage .
Lot 02 : Réalisation de la conduite de renouvellement à partir de la station de pompage de Madna vers les réservoirs projetés de Frenda y compris génie civil et équipement d'une station de pompage.
Lot 03 : Réalisation des conduites de renouvellement à partir de la station de pompage de Ain Kermes vers les localités de Rosa , Medriess et Sidi Abdellrahmane .

Est déclaré infructueux conformément aux dispositions du décret présidentiel N°10-236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics modifié et complété.

De ce fait , les soumissionnaires sont invités de se rapprocher auprès de la direction des ressources en eau pour retirer leurs cautions de soumission .

DK NEWS

Anep : 318 987 du 16/04/2015

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTRE D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'HYDRAULIQUE
A GUERROUAOU WILAYA DE BLIDA

APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT N° 02/2015

Avis d'appel d'offre national restreint est lancé pour la réalisation du projet suivant :

Projet : REALISATION DE TROIS LABORATOIRES DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE A L'E.N.S.H A GUERROUAOU WILAYA DE BLIDA EN TROIS (03) LOTS.

LOT 01: TROIS LABORATOIRES EN TCE
LOT 02: CHAUFFAGE
LOT 03: VPD

Seules les entreprises qualifiées et spécialisées peuvent consulter et retirer le cahier des charges auprés de l'école nationale supérieure d'hydraulique à Guerrouau Wilaya de Blida , sis à la Route nationale N°29 lieu dit les quatre fermes communes de Guerrouau w- Blida, sur présentation d'une copie conforme certifiée légalisée du certificat de qualification catégorie II et plus en cours de validité (en Bâtiment comme activité principale ou secondaire pour lot 01 et 03, en chauffage pour lot 02),contre paiement des frais de tirage fixés à Deux mille Dinars (2000,00 DA) effectuée auprès de l'ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'HYDRAULIQUE commune de GUERROUAOU WILAYA DE BLIDA. Les offres doivent être accompagnées des pièces réglementaires en cours de validité certifiées conformes décrites ci-après.

1- Offre Technique :

- La déclaration à soucrire dûment remplie et signée
- La déclaration de probité dûment remplie et signée
- Copie légalisée de la carte (NIF) et (NIS).
- Copie légalisée du registre de commerce - nouvelle immatriculation
- Caisier judiciaire original en cours de validité du soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique et pour les gérants ou directeurs d'une entreprise s'ilagit d'une personne morale.
- Copie légalisée du certificat de qualification et de classification professionnels catégorie II et plus (en Bâtiment comme activité principale ou secondaire pour lot 01 et 03, en chauffage pour lot 02)
- Le délai et planning des travaux objet du marché (c'est le délai en lettre et en chiffre).
- Attestations de bonnes executions de travaux de même nature délivrées par les maîtres d'ouvrages publics.
- Liste des moyens matériels accompagnés des cartes grises, police d'assurance en cours de validité pour les moyens matériels roulants et facture d'achat pour les autres équipements- copie légalisée.
- les moyens humains : diplôme + l'affiliation individuelle des employés délivrés par la CNAS
- Extrait de rôle en règle avec les services fiscaux.

- copie légalisée de mise à jour CNAS, CASNOS, en cours de validité.
- Copie original CAUCOBATH en cours de validité,
- copie légalisée des bilans financiers de l'entreprise pour les 03 dernières années (2011, 2012, 2013) certifiées par un commissaire aux comptes.
- Attestation de dépôt légal des comptes sociaux(2013) pour les entreprises dotées pour la personnalité morale.
- Le Cahier des Prescriptions Spéciales, des prescriptions communes et des clauses administratives générales (signés et datés) sans indication du montant de l'offre.

2- Offre financière :

- La lettre de soumission signée par le soumissionnaire physique, et le gérant, le directeur, et le directeur général pour les sociétés commerciales dotées de la personnalité morale ou par une personne dûment mandatée.
- L'offre financière (BPU, DEVIS, Décapulation) dûment remplie et signée par la personne habilitée.

Les offres accompagnées des pièces réglementaires décrites à l'article 51 du décret N°10/236 du 07 Octobre 2010 modifié et complété, devront être déposées à l'E.N.S.H de Blida sous double enveloppe cachetée et anonyme.

L'enveloppe extérieure devra porter la mention indiquant le projet :

ENSH DE BLIDA
SOUMISSION A NE PAS OUVRIR
AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT N°02/2015
Projet : REALISATION DE TROIS LABORATOIRES DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE A L'E.N.S.H A GUERROUAOU WILAYA DE BLIDA
EN TROIS (03) LOTS.
LOT 01: TROIS LABORATOIRES EN TCE
LOT 02: CHAUFFAGE
LOT 03: VPD

La date de dépôt des offres est fixée au 21 jours avant 12h00 à compter de la date de la parution du présent avis sur les quotidiens nationaux ou BOMOP. Si la date de dépôt des offres coïncide avec un jour férié ou de repos légal, la date sera le jour ouvrable qui suit.

L'ouverture des plis se fera le dernier jour de la date de dépôt des offres à 14h et se tiendra au siège de l'ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'HYDRAULIQUE, l'ouverture des plis techniques et financière se déroulera en une seule séance

La durée de validité des offres est égale à la durée des prééditions des offres augmenté de 03 mois .

Les entreprises soumissionnaires sont cord命ement invitées à la séance d'ouverture des plis à (14h00) programmée le jour de la date de dépôt des offres.

DK NEWS

Anep : 319 250 du 16/04/2015

PROGRAMME DU JOUR

TF1

06:25 Culture Infos : TFou
08:25 Autre : Météo
08:30 Culture Infos : Téléshopping
09:20 Autre : Météo
09:25 : Au nom de la vérité
09:55 : Au nom de la vérité
10:25 Série TV : Petits secrets entre voisins
10:55 Série TV : Petits secrets entre voisins
11:20 Série TV : Petits secrets entre voisins
11:55 Culture Infos : Petits plats en équilibre
12:00 Autre : Les douze coups de midi
12:30 Culture Infos : L'affiche du jour
13:00 Autre : Journal
13:40 Culture Infos : Petits plats en équilibre
13:45 Autre : Météo
13:55 : Les feux de l'amour
15:10 : Un tueur au visage d'ange
17:00 Autre : Quatre mariages pour une lune de miel
18:00 Autre : Bienvenue chez nous
19:00 Autre : Le juste prix
19h55 Météo
20h00 Journal
20h30 Météo
20h40 Série humoristique Nos chers voisins
20h45 Divertissement-humour C'est Canteloup
20h55 Série de suspense Falco
21h50 Série de suspense Falco
22h55 Série de suspense Falco
23h55 Série policière Les experts

2

06:25 Culture Infos : Point route
06:30 Autre : Journal
06:35 Culture Infos : Télématin
06:57 Autre : Météo 2
07:00 Autre : Journal
07:10 Culture Infos : Télématin (suite)
08:00 Autre : Journal
08:10 Culture Infos : Télématin (suite)
09:04 Culture Infos : Dans quelle éta-ge
09:05 : Marathon des sables
09:10 : Des jours et des vies
09:35 : Amour, gloire et beauté
09:55 Culture Infos : C'est au programme
10:55 Autre : Météo outremer
11:00 Autre : Motus
11:30 Autre : Les Z'amours
12:05 Autre : Tout le monde veut prendre sa place
13:00 Autre : Météo 2
13:03 Autre : Journal
13:30 Sport : En route pour la finale
13:51 Autre : Météo 2
13:55 Culture Infos : Consomag
14:00 Culture Infos : Toute une histoire
15:10 Culture Infos : L'histoire continue
15:45 : Comment ça va bien !
17:15 Autre : Mon food truck à la clé
18:15 Autre : Joker
18:55 Autre : N'oubliez pas les paroles
19:25 Autre : N'oubliez pas les paroles
19h55 Météo 2
20h00 Journal
20h40 Série humoristique Parents mode d'emploi
20h44 Série humoristique Parents mode d'emploi
20h45 Magazine musical Alcaline l'instant
20h50 Météo 2
20h55 Magazine d'information Envoyé spécial
22h25 Magazine d'information Complément d'enquête
23h35 Magazine musical Alcaline le mag

3

06:00 Autre : EuroNews
06:45 Culture Infos : Ludo
06:46 : Krypto le superchien
06:56 : Krypto le superchien
07:07 : Krypto le superchien
07:18 : Krypto le superchien
07:33 : Marsupilami
08:01 : Bob l'éponge
08:27 Série TV : Shaun le mouton
08:34 Série TV : Shaun le mouton
08:41 : Peanuts
08:50 Culture Infos : Dans votre région (1ère partie)
09:50 Culture Infos : Dans votre région (2e partie)
10:45 Culture Infos : Consomag
10:50 Culture Infos : Midi en France
11:55 Autre : Météo
12:00 Autre : 12/13 : Journal régional

12:25 Autre : 12/13 : Journal national
12:55 Culture Infos : Météo à la carte
13:50 Série TV : Un cas pour deux
14:55 Autre : Questions au gouvernement
15:55 Culture Infos : Sénat info
16:10 Autre : Des chiffres et des lettres
16:50 Autre : Harry
17:25 Culture Infos : Un livre, un jour
17:30 Autre : Slam
18:10 Autre : Questions pour un champion
19:00 Autre : 19/20 : Journal régional
19:18 Autre : 19/20 : Edition locale
19h30 19/20 : Journal national
19h58 Météo
20h00 Magazine sportif Tout le sport
19h58 Météo régionale
20h20 Feuilleton réaliste Plus belle la vie
20h50 Comédie Les trois frères
22h58 Météo
22h58 Magazine culturel Parlons passion, en quelques mots
22h40 Grand Soir 3
23h30 Politique Quai d'Orsay 19h58 Météo
20h00 Magazine sportif Tout le sport
20h15 Météo régionale
20h20 Feuilleton réaliste Plus belle la vie
20h50 Magazine de reportages Des racines et des ailes Inédit
22h50 Météo
22h53 Magazine culturel Parlons passion, en quelques mots
22h55 Grand Soir 3
23h45 Magazine du cinéma Le pitch

CANAL+

06:50 Autre : Zapping
06:55 Autre : Le Before du grand journal
07:22 Autre : La météo
07:23 Autre : Le petit journal
07:50 Autre : Les Guignols de l'info
08:02 Autre : La météo
08:04 : Zapport
08:05 Série TV : Anger Management
08:30 Cinéma : Mis à l'épreuve
10:05 Culture Infos : Le tube
10:45 Cinéma : States of Grace
12:20 Culture Infos : La nouvelle édition
12:45 Culture Infos : La nouvelle édition, 2e partie
14:05 Série TV : Spotless
15:00 Série TV : Spotless
15:55 Culture Infos : L'effet papillon
16:35 Série TV : Ma pire angoisse
16:37 : Qu'est-ce qu'on a fait au Bon Dieu ?
18:10 Série TV : Les tutos
18:12 Série TV : Les tutos
18:15 Autre : Le Before du grand journal
18:45 Autre : Le JT
19h05 Talk show Le grand journal
20h05 Talk show Le grand journal, la suite
20h25 Divertissement Le petit journal
21h00 Série dramatique House of Cards
21h50 Série dramatique House of Cards
22h45 Série hospitalière Nurse Jackie
23h10 Série hospitalière Nurse Jackie
23h40 Magazine musical La musicale Live

M

06:00 Autre : M6 Music
07:00 Autre : Météo
07:05 : Les blagues de Toto
07:20 : La maison de Mickey
07:45 : Princesse Sofia
08:10 : Sammy & Co
08:25 : Alvinnn !!! et les Chipmunks
08:40 : Alvinnn !!! et les Chipmunks
08:55 Autre : Météo
09:00 Culture Infos : M6 boutique
10:10 Série TV : Raising Hope
10:30 Série TV : Raising Hope
10:50 Série TV : Drop Dead Diva
11:45 Série TV : Drop Dead Diva
12:40 Autre : Météo
12:45 Autre : Le 12.45
13:05 Série TV : Scènes de ménages
13:40 Autre : Météo
13:42 Culture Infos : Astuces de chef
13:45 : Le manoir de Cold Spring
15:40 Série TV : Mistresses
16:25 Autre : 5 salons qui déçoivent
17:20 Autre : Les reines du shopping
18:25 Autre : Les reines du shopping
19h45 Le 19:45
20h10 Série humoristique Scènes de ménages
20h55 Série d'action Scorpion
21h45 Série d'action Scorpion
22h40 Série d'action Scorpion
23h30 Série d'action Scorpion

TÉLÉ

La sélection

20h55

Falco**TF1****Résumé**

Une sexagénaire a été sauvagement agressée dans la rue et laissée pour morte par ses assaillants. Falco et Romain sont sous le choc : les doigts de la vieille dame ont été brisés par ses agresseurs, qui tentaient à priori de lui soutirer des aveux. Mais lesquels ? Difficile dénouer les fils de cette énigme, d'autant que la victime s'est murée dans un silence tenace...

2

20h45

Envoyé spécial**Résumé**

Au sommaire : Particuliers cherchent nouveaux placements

Pourquoi certains particuliers rêvent-ils de s'offrir quelques hectares de forêts ou une cave composée des meilleurs vins ? Est-ce la fiscalité avantageuse ou la promesse d'une rentabilité parfois très élevée, pouvant atteindre 8% ?

Carnet de route en Corée du Nord

Après des mois de négociations, Nathalie Tourret et Julien Alric ont obtenu un accès rare pour réaliser ce Carnet de route en Corée du Nord, le pays le plus fermé et le plus militarisé du monde. Ils ont pu suivre une famille dans son intimité, entrer dans une usine, un hôpital, traverser la campagne et même interroger des Nord-coréens dans la rue.

3e sujet à déterminer

**3**

19h30

Les trois frères**Résumé**

Comment le présumé enlèvement d'un enfant entraîne trois hommes malchanceux mais débrouillards dans une folle cavale à travers la France.

CANAL+

20h55

House of Cards**Résumé**

L'implication de Claire dans la campagne électorale prend chaque jour davantage d'ampleur, faisant d'elle un personnage capital, au rôle politique majeur. Les résultats des derniers sondages réalisés inquiètent Heather, au point qu'elle tente de laisser filtrer des affaires compromettantes, susceptibles d'impliquer Claire et de l'écartier définitivement...

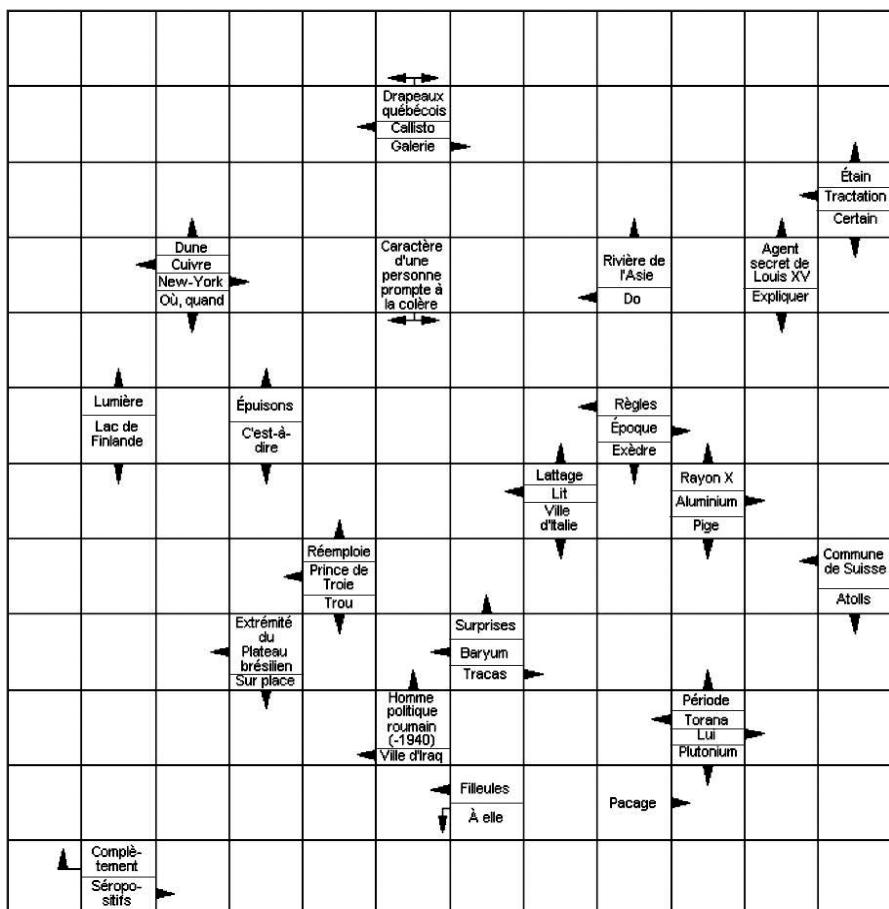
**M**

20h50

Scorpion**Résumé**

Après une tentative d'intrusion informatique sur un site nucléaire secret situé à l'étranger, Scorpion est chargé d'identifier les auteurs de ce cyberpiratage et déjouer ses prochaines actions. Ils doivent pour cela retrouver une mallette, dérobée à un garde du corps du Président américain lors d'une visite effectuée au Kosovo. Or, l'agent en cause souffre aujourd'hui de confusion et de troubles de la mémoire et a bien du mal à se souvenir des circonstances de l'incident...

Mots fléchés n°924



Samouraï-Sudoku n°924

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

8	7										
7	6										
5			9	4							
4	9	2	6	3							
7	3	2	1	6							
8	4		5								
			1	9							
			7	1							

6	4										
5	3										
1				6	7						
8	5	2	3	1							
3	8	7	2	4							
5	9			1							
				6	9						
				2	4						

6	2										
7	4										
1			9	4							
7	5	8	1	3							
4	8	1	9	2							
8	3		6								
			7	1							
			4	3							

7 erreurs



Proverbes

Un peuple sans culture, c'est un homme sans parole.

Proverbe algérien

Il veut la traire, elle n'a pas vêlé.

Proverbe berbère

L'argent dépensé en amour ne retourne pas à la bourse.

Proverbe arabe

L'habit ne fait pas le moine

Proverbe français

C'est arrivé un 16 Avril

1917 : Première Guerre mondiale : à 6 heures du matin, début de la bataille du Chemin des Dames dans l'Aisne.

1917 : Lénine rentre à Saint-Pétersbourg de son exil en Finlande.

1922 : traité de Rapallo, par lequel l'Allemagne reconnaît l'URSS et rétablit des relations diplomatiques avec Moscou.

1943 : le chimiste suisse Albert Hofmann découvre les propriétés pharmacologiques du LSD (acide lysergique diéthylamide) après une ingestion accidentelle.

1945 : début de la bataille de Berlin.

1945 : naufrage du Goya dans la mer Baltique coulé par le sous-marin soviétique S 13, environ 6 500 morts.

2001 : bataille navale de Mullaitivu-Chalai au Sri Lanka.

2003 : le traité d'Athènes consacre le cinquième élargissement de l'Union européenne, avec l'entrée de dix nouveaux membres.

Célébrations :

- Journée mondiale de la voix.

- Algérie : Youm El Ilm, Journée de la science, commémorant la mort de l'imam Albelhamid Ben Badis.

- Danemark : Fête nationale commémorant la naissance de la reine du Danemark.

Etats-Unis : Washington, D.C. : Emancipation Day (en), Journée de l'émancipation commémorant le décret que signa le président Abraham Lincoln en 1862 libérant les esclaves du District de Columbia.

Mots croisés n°924

Horizontalement:

- Personne qui écrit beaucoup et mal
- Cap de l'Egypte - De l'éolie
- Aspirer - Semblable
- Céintures de soie portées au Japon - Aspirais par le nez du tabac
- Homme d'état bourguignon - Matière carbonée noire et épaisse - Symbole de tonne d'équivalent charbon
- Mesure de l'âge - Se dit d'un cheval dont la robe est

Verticalement:

- Puce
- Papier utilisé pour obtenir des copies d'un document - Carrefour
- s'amusait - Petit poème - Radon
- Plante - Décorations militaires
- Lombric - Tuer
- éopies
- Sélerium - Thymus du veau - Organisation des Na-

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12

Mots fléchés n°924

Mots croisés n°924

Des athlètes kényans contestent la suspension de leurs manageurs

Des athlètes kényans ont contesté mardi la décision de la Fédération kényane d'athlétisme (AK) qui a suspendu la veille leurs manageurs, l'Italien Frederico Rosa et le Néerlandais Gerard van De Veen, soupçonnés d'être impliqués dans une affaire de dopage.

"Nous ne reconnaissions pas la décision prise par l'AK de suspendre les manageurs. C'est un acte extrême qui menace de provoquer un choc au cœur même de l'athlétisme kényan", ont fait savoir des athlètes représentés par M. Rosa et M. Van De Veen, dans un communiqué lu par Wilson Kipsang, ancien détenteur du record du monde du marathon, accompagné de Dennis Kimetto, champion du monde en titre du marathon, et Geoffrey Mutai, double vainqueur du marathon de New York.

"La suspension a perturbé la concentration des athlètes dans leurs programmes d'entrainements et dans leurs compétitions et remet en question l'image du Kenya", ont-il ajouté.

La Fédération kényane d'athlétisme a suspendu pendant six mois les deux entraîneurs de l'équipe nationale, soupçonnés d'être impliqués dans une affaire de dopage, a annoncé lundi la Fédération. "Aujourd'hui, nous avons décidé de demander à Frederico Rosa et Gerard van De Veen de quitter leurs fonctions pendant six mois afin de déterminer leurs rôles dans le scandale de dopage", a indiqué le président de la Fédération kényane Isaiah Kiplagat lors d'une conférence de presse lundi.

"En début d'année, nous avons annoncé que tout entraîneur qui a plus de trois de ses athlètes contrôlés positifs pour dopage aura sa licence révoquée", a-t-il rappelé. Parmi les athlètes entraînés par Frederico Rosa figure la double tenant du titre des marathons de Chicago et de Boston Rita Jeptoo. La marathonienne de 34 ans avait subi un contrôle positif hors compétition en septembre dernier. Elle est suspendue jusqu'au 29 octobre 2016. "Nous avons désigné une équipe composée de membres de la Fédération, de l'agence kényane antidopage (ADAK) et de la direction des affaires criminelles (CID) afin d'enquêter sur leurs rôles. S'ils sont reconnus coupables, ils seront licenciés", a prévenu Kiplagat.

APS

VOLLEY-BALL/NATIONALE "UNE" MESSIEURS (3^e TOURNOI NATIONAL) : Le NRBB Arréridj favori pour le doublé

Le NRBB Arréridj est le grandissime favori à sa propre succession pour le titre de champion d'Algérie de volley-ball, nationale "Une" messieurs, qui sera attribué à l'issue du troisième tournoi national, prévu le 16, 17 et 18 avril dans les salles de Douera et Bousmail.

Les Bordjis, leaders avec 65 points, sont bien lancé pour décrocher le doublé "Coupe-championnat", vu leur adversaires lors de ce tournoi à savoir le GS Pétrolier (3e avec 55 pts), l'ASV Blida (7e avec 23 pts) et l'EF Ain Azel (6e avec 25 pts). Le NRBB Arréridj a remporté pour la sixième fois de son histoire la coupe d'Algérie, vendredi dernier, en battant en finale l'EF Ain Azel sur le score de 3 sets à 0 (25-21, 25-12, 25-14), à la salle omnisports de Chérifa (Alger).

BASKET-BALL / DIVISION NATIONALE "DAMES":

Troisième tournoi play-off ce week-end à Hydra

Le troisième tournoi des Play-offs du championnat d'Algérie de basket-ball, division nationale "dames", se déroulera ce weekend à la salle Hydra (Alger), avec à l'affiche le match OC Alger - GS Pétroliers. A l'issue des deux premiers tournois, le GS Pétroliers, champion sortant, est en tête avec 8 points, devant l'OC Alger et Hussein-Dey Marine avec 7 points. La deuxième phase du championnat se dispute sous forme de tournois regroupant six clubs, dont le premier au classement sera sacré champion d'Algérie de la saison 2014-2015, et représentera l'Algérie à la Coupe d'Afrique des clubs champions.

Programme du 3^e tournoi Play-off:

Jeudi (5e journée):

15h00 : EC El-Biar - USA Batna
16h30 : GS Pétroliers - OC Alger
18h00 : Marine Hussein-Dey - MT Sétif

Vendredi (6e journée):

15h00 : OC Alger - EC El-Biar
16h30 : Marine Hussein-Dey - OC Alger
18h00 : USA Batna - GS Pétroliers

Samedi (7e journée):

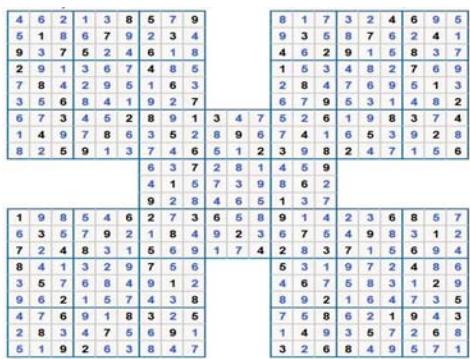
15h00 : EC El-Biar - MT Sétif
16h30 : Marine Hussein-Dey - OC Alger
18h00 : USA Batna - GS Pétroliers

Classement :

	Pts	J
1. GS Pétroliers	8	4
2. Marine Hussein-Dey	7	4
-OC Alger	7	4
4. MT Sétif	6	4
5. EC El-Biar	4	4
--. USA Batna	4	4

S o l u t i o n

Sudoku N°922



Mots Croisés N°923

SAUCISSONNER
APPAREIL OSER
ISOLEES CVT I
N NAITREREL
AIS GEMIROBOL
E HIV MIURNE
GYNECEEVE AU
PERDUS LES ME
UT R LAD CORS
I ALIDO MOELL
ONLYSEEN MENE

Mots Fléchés N°923

THESAURISEUR
ATON OBIS V
KUALALUMPUR
ATELER OSER
NESS OKAS BO
SS MINER RUS
ASEN LACETS
SOUSTRAIRE A
C P EU GALET
IMPORTUNS L
TAO IL ESSAI
Y TAMISEE NO

LIGUE 1 MOBILIS (25^e JOURNÉE) :
Programme des
rencontres

Programme de la suite des rencontres de la 25^e journée du championnat professionnel de Ligue 1 Mobilis de football, prévues demain et samedi :

Demain 17 avril :

JS Saoura - CS Constantine (15h00)
 MC Alger - CR Belouizdad (16h00)
 MO Béjaïa - USM El Harrach (18h00)

Samedi 18 avril :

ASM Oran - RC Arbaâ (16h00)

Mardi 21 avril :

ASO Chlef - MC Oran (18h00)

Déjà jouées : mardi 14 avril

ES Sétif - JS Kabylie	1-0
NA Hussein Dey - MC El Eulma	1-2
USM Bel Abbès - USM Alger	1-0

Classement

	Pts	J
1. ES Sétif	41	25
2. MO Béjaïa	39	24
3. MC Oran	36	24
--. USM Alger	36	25
5. RC Arbaâ	35	24
6. ASM Oran	34	24
--. CR Belouizdad	34	24
8. USM El-Harrach	33	24
9. JS Kabylie	32	25
--. USM Bel Abbès	32	25
11. JS Saoura	31	24
--. CS Constantine	31	24
--. MC El-Eulma	31	25
14. MC Alger	30	24
15. ASO Chlef	28	24
16. NA Hussein Dey	27	25

CHAMPIONNAT DE LIGUE 1 (U-21)
25^e JOURNÉE :

L'USM Alger et l'ES Sétif toujours aux commandes

L'USM Alger et l'ES Sétif se partagent toujours le fauteuil de leader du championnat de Ligue 1 algérienne de football des moins de 21 ans (U-21), à l'issue de leur victoire mardi face respectivement face à la JS Kabylie et à l'USM Bel Abbès, en ouverture de la 25^e journée.

Les Sétifiens se sont imposés à domicile face à la JSK (2-1), alors que les Algérois de l'USMA sont allés damer le pion à l'USMBA (1-0). L'autre match avancé de cette journée, a vu le NA Hussein Dey prendre le meilleur sur le MCE Eulma (4-2). À l'issue de ces résultats, l'ESS et l'USMA sont en tête avec 51 points chacun, suivis par la JS Saoura (3e, 46 pts), qui accueille vendredi le CS Constantine (14e, 24 pts).

Mardi 14 avril :

ES Sétif - JS Kabylie	2-1
NA Hussein Dey - MCE Eulma	4-2
USM Bel Abbès - USM Alger	0-1

Demain 17 avril :

JS Saoura - CS Constantine (11h00)
 MC Alger - CR Belouizdad (11h00)
 MO Béjaïa - USM El Harrach (15h00)

Samedi 18 avril :

ASM Oran - RC Arbaâ (11h00)

Mardi 21 avril :

ASO Chlef - MC Oran (15h00)

Classement :

	Pts	J
1- USM Alger	51	25
-- ES Sétif	51	25
3- JS Saoura	46	24
4- MC Alger	41	24
5- MC Oran	38	24
6- CR Belouizdad	37	24
7- MO Béjaïa	36	24
8- ASM Oran	34	24
9- ASO Chlef	34	24
10- USM Harrach	33	24
11- RC Arbaâ	30	24
12- JS Kabylie	29	25
13- USM Bel Abbès	26	25
14- CS Constantine	24	24
15- MCE Eulma	19	25
16- NA Hussein Dey	16	25

L'ES Sétif reprend le fauteuil de leader :

Madoui confiant pour le titre !



Les Sétifiens savaient que le match de l'Entente de Sétif face à la JS Kabylie était d'importance capitale et c'est donc après une victoire étriquée qui s'est difficilement dessinée, le coach de l'ES Sétif, Kheireddine Madoui reprend bien confiance et déclare, entre autres " que désormais, on ne lâchera pas le titre... ! ".

Said Ben

Pourtant, un petit coup d'œil au classement général, on s'aperçoit qu'au fond rien n'est encore joué pour ce sacré prestigieux titre de champion d'Algérie.

En effet après seulement 25 journées non encore toutes consommées, l'écart entre le leader actuel, l'ES Sétif et le premier relégable c'est-à-dire actuellement le MC Alger, est de onze points. Et comme il

reste encore cinq journées et donc 15 points à disputer, nul doute que la déclaration du coach Madoui est bien indicative des prétentions du coach sétifien. Or, personne ne connaît l'Entente de Sétif mieux que le coach Madoui justement et le fait qu'il annonce dès aujourd'hui qu'"avec cette victoire, je peux dire qu'aujourd'hui, on ne lâchera pas le titre. On jouera nos chances à fond jusqu'à la fin de saison...".

Et pourtant, après avoir perdu en Coupe d'Algérie, un coup de tonnerre a retenti à Sétif alors que les joueurs étaient abattus. Seulement, le travail psychologique effectué par le staff technique et celui des dirigeants, les joueurs ont repris des forces et c'est ainsi que la dernière victoire de l'ESS contre la JSK (1-0) grâce au but signé Benyettou (66'), les joueurs de Sétif ont bel et bien repris confiance.

Et pourtant sur le terrain, la victoire a été laborieuse et bien difficile à arracher face à

une équipe kabyle pourtant bien organisée.

Les joueurs du coach Wallemme ont bien tenu en respect cette redoutable équipe sétifienne, championne d'Afrique en titre et super-championne du continent. Seulement, il a fallu un moment d'inattention pour voir Benyettou reprendre victorieusement une balle transmise par Lamri pour marquer ce qui devrait être finalement, l'unique but de la partie. Ce but vaut son pesant d'or dans la mesure où il permet à l'Entente de Sétif de s'emparer du fauteuil de leader, mais d'une manière "provisoire" pour le moment. Car, il ne faut surtout pas oublier que d'autres matchs de cette 25^e journée de la Ligue 1 restent encore à disputer entre demain, samedi et mardi prochains. Or, pas plus tard que demain, le MO Béjaïa, actuellement dauphin de l'ESS, ne se trouve qu'à deux points des gars des Hauts-Plateaux. Les Béjaouis joueront à domicile demain

en recevant l'USM El Harrach. Et en cas de victoire, c'est l'Entente de Sétif qui redeviendra dauphine. C'est dire que tout peut arriver à chaque journée. La course vers le titre ou les places qualificatives aux compétitions continentales et surtout vers le maintien reste indécise. La route reste semée d'embûches et le moindre point perdu pèsera lourd dans la balance en cette dernière ligne droite du championnat d'Algérie de Ligue 1 Mobilis.

Il est tout aussi vrai que les chances de l'Entente de Sétif de terminer championne d'Algérie sont toujours de mise, mais encore faudrait-il que les joueurs du coach Madoui sachent bien négocier pour ne pas dire gérer leurs derniers matchs avec rigueur et surtout d'une manière pragmatique pour arriver à atteindre cet objectif d'arracher le titre.

Et le fait d'être déjà confiant est justement un gage de réussite possible... **S.B.**

LIGUE 1 MOBILIS (25^e J) :

Le MOB pour retrouver sa place de leader, derby palpitant à Omar-Hamadi

La suite des rencontres de la 25^e journée du championnat professionnel de Ligue 1 de football, prévues demain et samedi, verra le dauphin le MO Béjaïa accueillir l'USM Harrach avec l'intention de reprendre sa place de leader, alors que le derby MC Alger-CR Belouizdad constituera l'attraction.

Le MOB qui occupait les commandes avant cette journée, s'est vu relégué à la deuxième place, après la victoire mardi de l'ES Sétif face à la JS Kabylie (1-0), en ouverture de la journée. Les Béjaouis sont ainsi appelés à s'imposer face aux Harrachis pour reprendre leur leadership. L'USMH (8e, 33 pts), qui reste à trois longueurs de la zone de relégation, devra sortir le grand jeu pour accrocher cette équipe du MOB, intraitable dans son autre de l'Unité maghrébine.

Le RC Arbaâ (5e, 35 pts), revigoré par sa qualification historique pour la finale de la Coupe d'Algérie, effectuera un déplacement périlleux à Oran pour donner la réplique à l'ASMO (6e, 34 pts).

Les joueurs de Mohamed Mihoubi seront certainement mis à rude épreuve par les Asémistes qui aspirent à se rapprocher définitivement du maintien et se mettre à l'abri, à six journées de l'épineuse.

Le stade Omar-Hamadi d'Alger sera le théâtre d'un derby algérois palpitant



entre le MC Alger (14e, 30 pts) et le CR Belouizdad (7e, 34 pts), une rencontre qui se jouera à huis clos, au grand dam des deux galeries.

Le MCA auteur d'une phase retour époustouflante (19 sur 27 points possibles), n'aura pas droit à l'erreur face au voisin du Chabab, d'autant qu'il s'est retrouvé à nouveau relégable après les succès de l'USM Bel Abbès et du MCE Eulma décrochés mardi respectivement face à l'USM Alger (1-0) et le NA Hussein Dey (2-1). De son côté, le CRB compte mettre à profit ce match pour grignoter des

points et se rapprocher de la première partie du tableau. La JS Saoura (11e, 31 pts) recevra le CS Constantine (12e, 31 pts), où rien ne va plus, après notamment la contre performance concédée à Constantine face au NAHD (2-2) vendredi dernier. Un match qui s'annonce équilibré et ouvert à tous les pronostics entre deux formations qui restent menacées par le spectre de la relégation. Enfin, le dernier match de cette journée, le derby de l'ouest ASO Chlef-MC Oran, a été renvoyé au mardi 21 avril.

APS

CHAMPIONNAT DE LIGUE 2 "MOBILIS":

Des duels au sommet dans le haut et le bas du tableau

Le match DRB Tadjen Janet - CA Batna pour l'accession et ESM Koléa - USMM Hadjout pour le maintien, seront à l'affiche de la 26e journée de la Ligue 2 Mobilis de football, prévue demain, au moment où le leader, l'USM Blida sera en appel chez l'Amel Bousaâda, actuel 10e du classement.

Fort de ses 12 points d'avance sur le 4e, le leader blidéen peut faire un pas de géant pour la montée en L1 dès ce weekend, en dépit de la difficulté de la tâche qui attend les hommes de Kamel Mouassa à Bousaâda, connue pour être difficile à manier chez elle.

Le DRBT, 2e avec sept points de retard sur l'USMB, accueille pour sa part le CAB, dans ce qui se présente comme l'un des plus chauds débats du haut du tableau, au moment où l'ESMK (15e) et l'USMMH (14e) vont s'affronter dans un duel direct pour la survie en Ligue 2. Avec le même nombre de points que le DRBT (41), le RC Relizane se rendra à Oum El-Bouaghi avec l'intention d'y réussir le meilleur résultat possible face à l'US Chaouia, même si ses cinq points d'avance sur l'O Médéa et le CA Batna, qui se partagent la 4e place, l'assurent de rester sur le podium en cas de



résultat négatif à l'issue de cette 26e journée.

Le derby de l'Est, entre le CA Bordj Bou-Arréridj et l'AS Khroub ne s'annonce pas moins palpitant, car opposant deux "héros" de la précédente journée, avec d'un côté les Criquets, auteurs d'un nul (1-1) chez l'USM Blida et les Khroubis, qui ont réussi un joli retour en situation de situation face à l'ABS (3-1) alors qu'ils étaient en infériorité numérique. La JSM Béjaïa et le WA Tlemcen, les deux premiers clubs non relégables, joueront tous les deux en dépla-

cement, respectivement contre le MC Saïda et l'O Médéa avec pour objectif de maintenir leur tête hors de l'eau. Enfin, la lanterne rouge, l'AB Merouana accueille le CRB Aïn Fekroun dans une rencontre qui comptera presque pour du beurre, entre un club hôte déjà condamné au purgatoire, et son adversaire du jour (8e), qui avec 34 points a pratiquement assuré son maintien. Toutes les rencontres se joueront en présence du public, à l'exception du choc ESMK-USMMH, la stade de Koléa étant sanctionné d'un huis clos.

Programme de la 26^e journée

Programme de la 26e journée de Ligue 2 "Mobilis" de football, prévue vendredi à 15h00 :

US Chaouia - RC Relizane
CA Bordj Bou Arréridj - AS Khroub

DRB Tadjen Janet - CA Batna

ESM Koléa - USMM Hadjout (16h00, à huis clos)

A. Bousaâda - USM Blida

MC Saïda - JSM Béjaïa

AB Merouana - CRB Aïn Fekroun

O. Médéa - WA Tlemcen

Classement :	Pts	J
1. USM Blida	48	25
2. DRB Tadjen Janet	41	25
- RC Relizane	41	25
4. O. Médéa	36	25
-- CA Batna	36	25
6. CA Bordj Bou Arréridj	35	25
-- AS Khroub	35	25
8. MC Saïda	34	25
-- CRB Aïn Fekroun	34	25
10. A. Bousaâda	33	25
11. US Chaouia	32	25
-- JSM Béjaïa	32	25
13. WA Tlemcen	29	25
14. USM Hadjout	28	25
15. ESM Koléa	24	25
16. AB Merouana	21	25

LIGUE DES CHAMPIONS (1/4 DE FINALE-ALLER) ATLETICO MADRID-REAL MADRID (0-0) :

Déclarations des deux entraîneurs



Déclarations de Diego Simeone et Carlo Ancelotti, respectivement entraîneur de l'Atletico Madrid et du Real Madrid (0-0), à l'issue du match disputé mardi soir au stade de Vicente Calderon, comptant pour les 1/8es de finale (aller) de la Ligue des champions d'Europe de football :

Diego Simeone (entraîneur de l'Atletico Madrid): "En première période, l'adversaire a mieux joué, avec plus d'intensité, mais heureusement nous avons eu un grand Jan Oblak qui a bien répondu. Habituellement, après une telle première période, les équipes cèdent mais nous avons changé d'intensité, de jeu, et du coup on a beaucoup moins vu Oblak. Le match retour sera un match différent, un choc classique, une rencontre avec tout ce que le football a de plus beau: de l'anxiété, de la peur, de la responsabilité, ce qui nous rend amoureux de ce sport."



Carlo Ancelotti (entraîneur du Real Madrid): "En première période, nous avons mérité davantage qu'un 0-0. Notre première période a été fantastique, nous avons très bien joué, avec beaucoup de personnalité. En seconde, cela a été différent parce que l'Atletico a pressé davantage et le match a été plus équilibré. Le résultat n'est pas si bon mais après ce match, nous avons confiance pour le retour. L'Atletico est l'une des meilleures équipes du monde quand il s'agit de défendre. Cela a été difficile de trouver des solutions".



ALLEMAGNE Hambourg : Bruno Labbadia nouvel entraîneur



Le technicien allemand Bruno Labbadia est devenu le nouvel entraîneur de Hambourg (Bundesliga allemande de football) en remplacement de l'entraîneur par intérim Peter Knabel, avec comme mission de sauver le club de la relégation, a annoncé la lanterne rouge du championnat d'Allemagne, mercredi.

"On a décidé ce changement car on pense que la question de l'entraîneur est la plus importante. Avec Bruno Labbadia, on a un très bon coach également très expérimenté en matière de lutte pour le maintien", a commenté le patron du HSV Dietmar Beiersdorff.

A 49 ans, Labbadia, qui avait fait un bref passage à Hambourg (2009-2010), a signé un contrat de 15 mois jusqu'au 30 juin 2016. Il était allé ensuite à Stuttgart où il a exercé durant trois saisons avant d'être remercié à l'été 2013. Labbadia est le 4e entraîneur de Hambourg cette saison après Mirko Slomka, limogé mi-septembre pour être remplacé par Joe Zinnbauer, lui-même renvoyé fin mars pour laisser le banc à Knabel, alors entraîneur de la réserve. Hambourg, seul club allemand à n'avoir jamais quitté la Bundesliga, a hérité de la lanterne rouge le week-end dernier après sa défaite à domicile contre Wolfsburg (0-2), avec deux points de retard sur le barragiste (16e) Paderborn et quatre sur le premier non-relégable Hanovre, à six journées de l'épilogue.

APS

VASILYEV : «ON PEUT ENCORE SE QUALIFIER»

"On a fait un grand match ce soir et je veux féliciter les joueurs et le coach. Tout le monde a vu que nous ne sommes pas là par hasard, a confié le vice-président de l'AS Monaco. On mérite de faire partie des 8 meilleures équipes d'Europe, a déclaré le dirigeant monégasque, dans des propos rapportés par RMC. Pour moi, le résultat de ce soir n'est pas mérité. On n'aurait pas dû perdre, mais le football est comme ça. C'est le jeu et on l'accepte. Ce soir, on a perdu une bataille, mais pas la guerre. Je suis persuadé qu'on peut se qualifier au match retour."



KLOPP VOUDRAIT PARTIR !

Une page serait sur le point de se tourner du côté du Borussia Dortmund. En effet, selon des informations de Bild, Jürgen Klopp aurait informé son président qu'il souhaite quitter ses fonctions d'entraîneur au terme de l'exercice en cours. En poste depuis 2008, le technicien allemand serait éprouvé par les derniers mois délicats rencontrés par l'équipe, et l'entente ne serait plus au beau fixe avec l'équipe dirigeante.

L'intéressé serait désireux de prendre une année sabbatique et pourrait ensuite rebondir en Premier League, où Arsenal le cible depuis quelques temps déjà dans l'optique de la succession d'Arsène Wenger. Mais nul doute que d'autres formations pourraient tenter de convaincre Jürgen Klopp de les rejoindre...

VIDAL LA SOIRÉE IDÉALE

Auteur du but décisif de la Juventus contre Monaco en quart de finale aller de la Ligue des Champions mardi soir (1-0), le milieu Arturo Vidal était vraiment satisfait après le coup de sifflet final.

A ses yeux, lui et les Bianconeri ont obtenu "une grande victoire" étant donné que les Monégasques n'ont "pas marqué de buts". Malgré cela, l'international chilien ne vend pas la peau de l'ours tricolore avant de l'avoir tué. "On doit rester concentré pour se qualifier. (...) Nous allons donc essayer de marquer une fois chez eux et de nous qualifier pour les demi-finales." Même s'ils ont fait jeu égal, dans l'ensemble, avec les joueurs de l'ASM, les Piémontais ont misé sur l'expérience afin de remporter un succès précieux avant la seconde manche.

Chicharito proposé à Southampton ?

Prêté au Real Madrid cette saison, Javier Hernandez ne restera pas au sein de la Maison Blanche au terme de l'exercice en cours, Carlo Ancelotti et les Merengues ne comptant pas sur lui pour l'avenir. L'attaquant international mexicain va donc provisoirement retourner à Manchester United. Et selon ESPN, l'intéressé devrait prochainement être proposé sous forme de transfert définitif à Southampton. Ces dernières semaines, Chicharito a notamment été annoncé du côté de West Ham United, de la Juventus de Turin ou de la Lazio de Rome.

VAN PERSIE À LA PLACE DE TÉVEZ ?

Selon la Gazzetta dello Sport, Robin van Persie serait dans le viseur de la Juventus Turin.

La Juventus de Turin chercherait à combler le vide laissé par le probable départ de Carlos Tévez au prochain mercato estival. Dans cette optique, les dirigeants turinois songeraient à approcher Robin van Persie, sous contrat jusqu'au juin 2016, qui se dit prêt à quitter Manchester United.

Selon les informations du Corriere dello Sport, la Juventus de Turin aimerait surtout recruter l'attaquant uruguayen du PSG, Edinson Cavani. Bref, la Juve cherche un attaquant ...



Vieira en cas d'urgence, pour remplacer Pellegrini à Man City?

Entraîneur de la réserve de Manchester City depuis 2013, Patrick Vieira pourrait prochainement prendre du grade. En cas de licenciement de Manuel Pellegrini, l'ancien international français pourrait, selon nos informations, finir la saison sur le banc des Citizens. En poste depuis le 15 juin 2013, Pellegrini a été fragilisé par la défaite concédée (4-2) dimanche face à MU, à Old Trafford. La tendance des dirigeants mancuniens serait toutefois de conserver le technicien avant de renouveler l'effectif l'été prochain. Un scénario qui ne résisterait pas à l'absence de qualification pour la prochaine Cl. City, 4^e, ne compte que quatre points d'avance sur son premier poursuivant, Liverpool.

Petr Cech pourrait chauffer le vestiaire du PSG

Petr Cech plait toujours au Paris Saint-Germain qui pourrait profiter de son envie de quitter le banc de Chelsea où le cantonne cette saison son ami José Mourinho pour l'avoir. Le club de la capitale, s'il arrive à débaucher l'ancien Rennais, n'aura pas fait qu'une bonne affaire sportive, l'homme a d'autres qualités qui pourraient faire son vestiaire un des plus chauds d'Europe.

En effet, Petr Cech aime la musique et est un excellent batteur. Même s'il ne va pas installer son matériel dans les vestiaires du Parc des Princes, il n'aura besoin que de deux bâtons pour mettre une ambiance festive les soirs de victoire. Avec un David Luiz qui ne laisse jamais son passer, les deux hommes pourraient rendre Zlatan encore plus souriant et le résultat pourrait se voir sur les pelouses.



LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SÛRETÉ NATIONALE (DGSN), ET LE QUOTIDIEN DK NEWS, ONT RENDU, HIER, UN VIBRANT HOMMAGE AU DOCTEUR CHEIKH BOUAMRANE, PRÉSIDENT DU HAUT CONSEIL ISLAMIQUE



Grande émotion

Beaucoup d'émotion hier au siège du quotidien DK News, pour l'hommage rendu à cheikh Bouamrane ancien président du HCI (Haut Conseil Islamique) par la DGSN et le quotidien DK News. L'hommage lui était rendu pour l'œuvre accomplie avec ses nombreux écrits véhiculant la tolérance et la modernité et ses nombreuses interventions axées sur les valeurs tendant à l'apaisement, à la solidarité.

Pr. M. Nait Kaci



DK NEWS

Ainsi, il a sans cesse œuvré à la mise des populations à l'abri des implications des traductions erronées de l'islam par incomptérence ou par des traductions mises au service des manipulations.

Dans une de ses conférences, portant sur « La religion et la modernité de l'espace musulman », il prit la défense des zaouïas en disant que celles-ci forment et éduquent les gens et sont

plus à même de fournir au ministère des Affaires religieuses les cadres dont il a besoin.

Pour lui, pour ce qui concerne la traduction du saint Coran, il faudrait que celle-ci soit confiée à une commission d'éminents traducteurs. Il a appelé à la formation de traducteurs compétents spécialisés qui jouissent de la capacité à susciter l'intérêt des lecteurs. « Les musulmans sont les mieux à même de transmettre l'islam à des non-musulmans ».

Il est bien sûr difficile de rendre compte de toute l'œuvre, de toutes les idées qui ont caractérisé sa carrière, a souligné le représentant du Directeur général de la Sûreté nationale, le directeur de la communication et de la presse à la DGSN le commissaire principal Amar Laroum. On disait au début qu'il y avait beaucoup d'émotion. Étaient présents, la présidente du Croissant-Rouge algérien, Mme Saïda Benhabylès, la représentante du HCA, le président

de la cellule d'application de la charte pour la paix et la réconciliation, maître Azzi Merouane, le représentant du ministère malien des Affaires religieuses, ainsi que nombre de professeurs de l'enseignement supérieur. Très ému, Cheikh Bouamrane a tenu à remercier la DGSN, le quotidien DK News, et l'ensemble des personnalités et de la presse qui ont participé à cet hommage qui lui a été rendu.

À l'année prochaine inchallah !

Des valeurs nobles

O.Larbi

Cheikh Bouamrane réunit les va-leurs de l'Algérien: enracinement profond dans les origines, reconnaissance des puissants leviers qui représentent les traditions populaires dont la foi est chevillée à un amour des sciences et des savoirs, tout ce qui fait l'identité d'un peuple quand il est attaché à l'indépendance de sa nation. Cela est donné à chaque Algérien à sa naissance, il le rattache à l'inconscient collectif: ne jamais renoncer à la liberté; ne jamais accepter la soumission.

Cheikh Bouamrane a gardé, à presque 90 ans, une prestance qu'un regard vif et curieux anime. Le Directeur de la rédaction du journal a pré-

senti le professeur Bouamrane, le responsable de deux ministères importants- la Communication et la culture et les Affaires religieuses. Le commissaire principal Amar Laroum a salué "l'homme qui a lutté contre tous les extrémismes et contre toutes les formes de violence."

«Le général-major Abdelghani Hamel, DGSN, m'a chargé de vous transmettre ses meilleures vœux et son profond respect pour l'œuvre de votre vie».

Des diplômes ont ensuite été remis à M. Bouamrane par le commissaire Laroum, le directeur de DK News, Abdelmajid Cherbal, ainsi que par la représentante du HCA sous les applaudissements de l'assistance où l'on a remarqué la présence de Saïda Benhabylès, présidente du Croissant-Rouge algérien (qui vient de recevoir

trois clinos mobiles) et M. Azzi, le chargé de la Cellule de suivi de l'application de la Charte de la réconciliation nationale.

Docteur en philosophie, Cheikh Bouamrane a fait une courte intervention pour insister sur le rôle de l'intellectuel dans la société. Cela semble avoir été le fil d'Ariane d'une vie qui a toujours proné l'Ijtihad, la connaissance des langues étrangères en plus de la langue nationale, qui a intégré toutes les étapes de l'Histoire de l'Algérie en soutenant le dialogue des civilisations.

Il faut se représenter que l'ensemble des Algériens ont cette même approche de la vie et des relations entre les hommes et les nations.

Dans le respect des valeurs de chacun et de sa liberté.

«RECHERCHES ET ÉTUDES»

La DGSN lance une nouvelle rubrique sur son site web destinée aux étudiants

Rachid Rachedi

Al'occasion de la Journée du savoir qui coïncide avec le 16 avril de chaque année, et sous le slogan «La police au service de la science», la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), procédera aujourd'hui au lancement d'une nouvelle ru-

brique sur son site web (www.dgsn.dz) destinée à aider les universitaires, les étudiants des différents cycles (primaire, moyen et secondaire) ainsi que les stagiaires en formation dans les centres de formation professionnelle, dans leurs recherches en rapport avec l'histoire de la police algérienne.

Placée sous le titre «Recherches et

études», cette nouvelle rubrique contient plusieurs études élaborées par des cadres de la Sûreté nationale. Les étudiants auront également la possibilité de consulter des articles issus de la revue «Echorfa», éditée par la cellule de communication et des relations publiques à la DGSN.

Cette démarche s'inscrit rappelons-le dans le cadre de la nouvelle stratégie de

la Sûreté nationale visant à vulgariser l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication. Ce nouveau-né vient s'ajouter à la page Facebook, au compte Twitter et à l'espace radio, lancé dernièrement par la DGSN dans le but de consolider sa relation avec la société civile notamment avec la catégorie des jeunes.